

P89413

1973

511

21 MAI 1974

CLIO

CAHIERS - NUMERO 35



Nathan
Paris

Labor
Bruxelles

**SCIENCES DE L'HOMME
ET DE SON ENVIRONNEMENT**



CAHIERS DE CLIO

1 9 7 3 — Numéro 35.

COMITE DE PATRONAGE :

John BARTIER - Marinette BRUWIER - Gilbert DELANDS-HEERE - Louis FRANÇOIS - Pierre GOUBERT - Paul HARSIN - Etienne HELIN - Jean-Jacques HOEBANX - André JORIS - Jacques LE GOFF - Claire PREAUX - Albert SOBOUL - Jacques STIENNON - Fernand VERCAUTEREN.

COMITE DE REDACTION :

Minna AJENBERG-KARNY - Henri BAIVERLIN - Pervenche BRIEGLEB - Alfred BRUNEEL - Josette DEBACKER - Liliane DE KEYSER - Gérard DELCROIX - Armand DEROISY - Jean DUGNOILLE - Arlette GODFROID-LAURENT - Nicole JOZIC-HIERNAUX - Jean LECLERCQ-PAULISSEN - Philippe MOUREAUX - Michel REVELARD - René ROBBRECHT - Jenny VAN ROELEN - René VAN SANTBERGEN - Marie-Rose VILLE.

ABONNEMENT ANNUEL (4 numéros) :

350 fr. b.

PRIX DU NUMERO :

90 fr. b.

Païement au C.C.P. 2086.80 des Editions Labor,
rue Royale, 342 — 1030 Bruxelles.

Envoyez-nous vos suggestions et vos critiques.

SECRETARIAT DES CAHIERS DE CLIO :

Liliane DE KEYSER
Avenue Télémaque, 51 — 1190 Bruxelles.

Publié avec l'aide financière du Ministère
de l'Education Nationale et de la Culture française.

CAHIERS DE CLIO



TRIBUNE LIBRE

THE END

NOTE TOUCHANT LES PROBLEMES DE L'EDITION SCOLAIRE SPECIALEMENT EN HISTOIRE

La réforme de l'Enseignement secondaire, celle incessante de l'Enseignement fondamental, celle, demain, de l'Enseignement supérieur, impliquent une transformation profonde de l'édition scolaire.

L'Enseignement rénové exige, en effet, un matériel conçu en fonction de l'objectif qu'il s'assigne : préparer l'homme de demain. Celui-ci doit être capable d'initiative, rompu à la réflexion, exercé au discernement critique, expert dans l'utilisation des ouvrages d'information, soucieux d'exactitude, entraîné à résoudre tous les problèmes soulevés par les constantes mutations qu'il devra affronter tout au long de sa carrière, doté des meilleurs instruments d'analyse et de synthèse, conscient des qualités et des limites de la créativité, pourvu d'une information de base, résolu à modifier celle-ci et à la compléter selon ses goûts et selon ses besoins.

Sans ignorer ces intentions, l'Enseignement dispensé jusqu'à présent, nonobstant les expériences en cours, ne satisfait pas à chacune d'entre elles. Il s'appuie sur des ouvrages classiques dont la valeur, pour importante qu'elle soit, n'est pas nécessairement adaptée aux fins nouvelles qu'on attend de l'édition scolaire. La moindre critique des manuels concerne le caractère souvent univoque de leur méthodologie, l'idéal visé de fournir à l'élève tous les matériaux soigneusement mis bout à bout de leur itinéraire éducatif, au grand dam de l'initiative, de la motivation personnelle, de l'apport aujourd'hui contraignant de l'école parallèle véhiculé par les moyens d'information de masse. A une école préparant des adultes intégrés à une société invariable, l'Enseignement rénové oppose une école formant des adultes capables en toute liberté de surmonter les écueils d'une société en mouvement. Il faut pour y parvenir confondre l'école et la vie, introduire dans l'école les instruments de la vie, réduire dès lors la distinction entre matériel scolaire et matériel courant de l'âge adulte.

L'accélération des progrès scientifiques, l'obligation de les traduire rapidement dans les programmes scolaires avec les garanties de compétence, de valeur, d'objectivité indispensables, l'application de procédés méthodologiques incorporant les découvertes utiles de la psychologie éducative et visant à assurer la meilleure formation en vue de l'éducation permanente postulée par l'évolution à venir des connaissances et des modes de vie, rendent, en effet, caduques les formules actuelles d'ouvrages scolaires.

De plus en plus, les professeurs lancés dans les expériences de transformation de leur enseignement constatent les lacunes ou les carences des ouvrages en circulation. Ils sont gênés par le caractère impératif de leur méthodologie. Ils sont dès lors amenés à improviser, bien malaisément, des instruments de travail mieux adaptés aux situations d'enseignement nouvelles. Or, ils se heurtent ce faisant à des obstacles redoutables :

- 1° obstacles d'ordre scientifique, qui posent le problème de la compétence spécialisée tant scientifique que pédagogique ;
- 2° obstacles d'ordre juridique, qu'impliquent les droits de reproduction des ouvrages scientifiques ou scolaires en circulation, soit sous forme de citations, de références explicites, d'utilisation d'extraits, d'exploitation d'idées, etc.
- 3° obstacles d'ordre financier, conséquences de la faible diffusion de la production limitée à quelques classes et victime de restrictions dans la présentation, souvent réduite à un bricolage davantage pourvu de bonnes intentions que de réelles qualités d'efficacité ;
- 4° obstacles d'ordre méthodologique, résultats
 - a. de l'absence d'ouvrages adaptés aux besoins de la coordination, de la pluridisciplinarité, aux techniques de travail collectif et personnalisé ;
 - b. de l'amortissement des ouvrages classiques totalement ou partiellement périmés encombrant les services de prêts de livres scolaires ou en souffrance dans les rayons des libraires et des maisons d'édition peu disposées à satisfaire dès lors au besoin cependant urgent de renouvellement.

La formule du manuel scolaire, idéalement réduit à un livre unique contenant, soigneusement classés selon un même fil conducteur, tous les éléments d'un enseignement, perd toute justification dès l'instant où parmi ces éléments certains se périment. Il faut alors remplacer le tout, y compris ce qui n'est pas encore périmé, sous peine de compromettre la valeur de l'enseignement. On s'y résout d'autant moins que l'investissement initial n'a pas porté ses fruits. L'utilisateur scolaire lui ne peut cependant pas attendre.

Ces contradictions révèlent les handicaps de l'édition belge confrontée avec les exigences des réformes en cours. Ils tiennent :

- 1° à l'exiguïté du marché belge francophone disputé par l'édition française et compliqué par les différences de programmes entre les divers réseaux d'enseignement ;
- 2° à la nécessité de s'affirmer coûte que coûte vis-à-vis de la concurrence sans garantie pédagogique ou scientifique absolue ;

3° à la soumission des auteurs aux lois du marché dont il résulte une stérilisation certaine des meilleures intentions et des entraves aux initiatives de renouvellement ;

4° à d'autres facteurs encore.

A l'inverse, ces contradictions gênent le développement correct des nouveaux modes d'enseignement et hypothèquent l'avenir tant scolaire que post-scolaire de nos concitoyens.

Il ne peut y avoir que blocage et confusion au fond de l'impasse ainsi apparue. Pour éviter ces mécomptes, il est nécessaire de faire preuve d'imagination et de promouvoir des initiatives. Pour ne se fonder que sur l'*Enseignement secondaire rénové*, l'issue pourrait être trouvée dans une nouvelle définition du matériel de livres scolaires, basée sur une structure à trois niveaux :

- 1° un *niveau de matériel lourd*, constitué par les ouvrages de référence de base tels que dictionnaires encyclopédiques ou spécialisés, traités généraux de haute vulgarisation scientifique, collections diverses d'ouvrages de valeur, etc. Ils seraient destinés à équiper les bibliothèques ou médiathèques des écoles ou des centres d'information et de documentation auxquelles elles seraient attachées. Ils ne se distingueraient pas des ouvrages utilisés communément par les adultes. Leur production pourrait être inspirée par certaines suggestions émises par les milieux scolaires, mais ne dérogerait pas aux usages habituels de la partie qui apparaissent convenables dans l'état actuel des choses ;
- 2° un *niveau de matériel moyen*, constitué par des ouvrages à usage didactique tels que anthologies, recueils de documents de toute nature, précis et *compendium* concernant toutes les disciplines, dictionnaires et lexiques de poche spécialisés, atlas classiques, collections de planches, de schémas, de graphiques, de figures, etc. conçus en fonction des besoins scolaires et adaptés aux niveaux d'évolution psycho-pédagogique. Ils équiperaient parfois en plusieurs exemplaires les bibliothèques de classes et pourraient trouver un débouché souhaitable dans les bibliothèques personnelles des élèves ;
- 3° un *niveau de matériel léger* composé de livrets contenant des données de base, aides-mémoire, dossiers par sujets et par types d'instruments, formés de fiches amovibles, avec documents de travail divers, questionnaires programmés ou non, fonds de cartes, cadres de schémas, de graphiques ou de croquis, exercices de toute nature, feuillets explicatifs succincts, etc. Exécutés de manière pratique et peu onéreuse, ces matériaux assureraient les bases du travail de l'élève, soit en activité de groupe, soit en activité personnelle. Ils aideraient à composer le fichier individuel constamment utilisé, toujours amélioré et remis à jour, qui pourrait l'accompagner tout au long de son existence.

Pour sommaires que soient ces perspectives, elles aideront à imaginer facilement toutes les implications qu'elles comportent, notamment : un rythme de renouvellement adapté aux besoins scientifiques, un matériel conçu en fonction de la progression de l'éducation, un apprentissage brisant l'enclos scolaire pour déboucher sur la vie active de l'adulte conscient.

Pour conclure, il serait souhaitable que

1° dans l'immédiat, il soit procédé à

1. une étude des problèmes posés par les entraves du *copy right* aux réformes en cours, en vue d'une solution favorable à toutes les parties ;
2. un relevé des besoins nouveaux en livres scolaires pour toutes les disciplines ;
3. une concertation entre représentants des milieux scolaires et maisons d'éditions en vue de l'établissement d'une politique conciliant les intérêts scientifiques, pédagogiques, économiques de chacun ;

2° dans une perspective plus longue, soient réalisés

1. un système de centres de recherches ou d'équipes de recherches formées de spécialistes des diverses disciplines tant au plan scientifique qu'au plan pédagogique qui, sur la base d'expériences dûment contrôlées, élaboreraient les instruments d'un enseignement adapté à notre temps ;
2. un système de conventions permettant de répartir les charges d'édition de manière à assurer la mise sur le marché des instruments les mieux adaptés, aux prix les plus réduits.

R. VAN SANTBERGEN.

DIALOGUE AVEC...

DIALOGUE AVEC...

... AVEC UN COLLECTIF D'ENSEIGNANTS LIEGEOIS.

INFORMATION ET DOCUMENTATION DES ENSEIGNANTS

Une Commission d'information et de documentation groupant une trentaine de personnalités représentant les niveaux secondaire et supérieur de l'Enseignement se sont concertés durant l'année académique 1971-1972. Rassemblant toutes les disciplines de l'Enseignement secondaire, cette Commission, placée sous la présidence de M. R. Van Santbergen, s'est efforcée de faire le point des besoins en ouvrages et matériel de bibliothèque, ainsi que des ressources actuellement mobilisables dans la région liégeoise.

Elle nous a communiqué le rapport que nous publions ci-dessous.

INTRODUCTION.

Les réformes de l'enseignement posent des exigences nouvelles et nécessitent la mise en place de structures d'accueil aussi rapidement que possible.

Toutes les disciplines sont intéressées par ce problème. Il faut fournir aux enseignants et aux étudiants l'information et la documentation nécessaires à un travail fructueux.

En effet, l'enseignement s'inscrit dans le cadre d'une éducation globale que nous souhaitons développer chez les élèves. Il s'intègre en outre dans le devenir d'une éducation permanente que nous percevons comme cadre d'avenir du développement des structures éducatives et qui doit permettre à la jeunesse de s'entraîner à la participation et à l'acquisition d'attitudes et de comportements conscients.

Les méthodes actives nécessitent une rupture avec l'encyclopédisme qui s'attache surtout au développement de la mémoire au détriment des autres activités mentales : la compréhension, l'application, l'analyse, la synthèse, la formulation, l'esprit critique et la créativité.

Les méthodes actives nécessitent une volte-face dans la méthode qui, de déductive, doit devenir inductive ; cette méthode privilégie la recherche, qu'elle soit personnelle ou de groupe.

De telles méthodes exigent la mise à la disposition des maîtres et des étudiants d'un vaste matériel de livres, de revues, de journaux, de documents audio-visuels de toutes sortes.

Dès le début de l'enseignement rénové, beaucoup d'enseignants se sont posé avec une grande inquiétude les questions suivantes :

- a. Quels sont le matériel et la documentation indispensables par discipline et par niveau d'âge ?
- b. Où peut-on trouver ce matériel et cette documentation ?
- c. Que nous manque-t-il ?

C'est pour tenter de répondre à ces questions que s'est formée la COMMISSION D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DES ENSEIGNANTS.

Le *BUT* essentiel poursuivi par cette Commission est d'étudier la création de *CENTRES* d'information et de documentation *ouverts à TOUS* et de *MEDIATHEQUES* *SCOLAIRES*.

Il est apparu que, d'une manière idéale, des structures — dont le schéma figure ci-dessous — devraient être mises en place :

1. Bibliothèques centrales : Royale, Universitaires.
2. Bibliothèques publiques du second degré : villes, communes.
3. Bibliothèques - Médiathèques d'écoles.
4. Bibliothèques de classes.

Toutes ces bibliothèques devraient être nanties d'une organisation d'information et de documentation dont les services pourraient s'échanger de l'un à l'autre, pour autant que soit réalisée une standardisation de techniques et de procédés : catalographie, mise sur fiches de documents, aussi bien au point de vue des formulaires de demande de renseignements qu'en ce qui concerne les dépouillements de publications. Ce travail pourrait être réparti entre les divers services coordonnés, alors qu'actuellement, il y a double emploi, d'où :

Une première enquête a été menée à LIEGE pour étudier :

1. Les ressources
2. Les besoins
3. Les collaborations possibles.

1. Les ressources.

Trois bibliothèques appartenant à des institutions de toute première importance ont été contactées de prime abord, car elles constituent le fondement de la vie intellectuelle de la ville :

- la bibliothèque et le centre d'information de l'Université,
- les bibliothèques des services culturels de la Province,
- les bibliothèques du Centre culturel de la ville de Liège.

La Commission a aussi visité d'autres bibliothèques de la région liégeoise et des bibliothèques d'écoles (par exemple, la bibliothèque

de l'Etudiant à Jemeppe-sur-Meuse, la bibliothèque de l'Institut d'Etudes Sociales de la Province, la bibliothèque de l'Institut technique de la Ville de Liège).

Les ressources de ces bibliothèques nous ont paru très importantes, parfois même non exploitées. Par contre, des demandes restent insatisfaites en ce qui concerne nos besoins.

2. Les besoins.

La Commission a dressé une bibliographie des besoins les plus urgents pour chaque discipline de l'enseignement secondaire.

- Actualités socio-culturelles.
- Archéologie.
- Education artistique.
- Education ménagère.
- Education physique.
- Français.
- Géographie.
- Histoire.
- Langues anciennes.
- Langues germaniques.
- Mathématiques.
- Morale.
- Pédagogie et psycho-pédagogie.
- Sciences.
- Sciences économiques.
- Sciences sociales.
- Technologie.

Ces bibliographies sont à compléter et à tenir à jour.

L'ensemble des relevés bibliographiques a été remis à la Bibliothèque du Centre Culturel de la ville de Liège et à la Bibliothèque des Services Culturels de la Province.

Les contacts pris avec les diverses bibliothèques nous ont prouvé qu'une politique concertée d'achat permettrait de répondre, et dans un délai plus bref, aux besoins des enseignants et des étudiants.

IL FAUDRAIT, POUR POUVOIR MENER CETTE POLITIQUE, L'INTERVENTION D'UN ELEMENT COORDINATEUR.

Outre les besoins matériels en documentation, il faudrait aussi un *personnel qualifié* aussi bien dans les centres de documentation que dans les médiathèques d'écoles.

Les enquêtes plus superficielles menées dans d'autres régions de Wallonie (par exemple : Huy, La Louvière, Mons, Namur, Tournai) font ressortir l'existence des mêmes problèmes : mêmes besoins, même incapacité actuelle de les satisfaire.

De même, on ne pourra créer des Centres de documentation, des médiathèques d'écoles que dans des *LOCAUX* adéquats.

Bref, c'est une politique d'équipement, d'achat de livres et d'autre matériel didactique, de personnel qu'il s'agit d'entreprendre et de réaliser rapidement.

3. Les collaborations.

Une série d'initiatives existe déjà à Liège sur le plan de la collaboration, par exemple :

- Ville et service mécanographique de l'A.B.I.
- Province - Ville.
- Ville et Service des téléphones pour l'utilisation des ordinateurs.

Mais, jusqu'à ce jour, cette collaboration ne répond qu'aux exigences administratives.

Le Service d'Informatique de l'Université est prêt à assumer le service de la catalographie générale.

Les bibliothèques de la Province et de la Ville accepteraient une politique de coordination des achats intéressant le secondaire.

Les bibliothèques publiques devraient s'équiper et être organisées en fonction des besoins scolaires, par exemple : salles de travail accueillantes, adaptation des heures d'ouverture, prêts inter-bibliothèques, prêts aux écoles qui serviraient de terminaux aux Centres, avec attention toute spéciale à réserver aux bibliothèques et aux écoles rurales.

A ce propos, il faut souligner le rôle du Service des Bibliobus, qui pourrait résoudre rapidement les besoins scolaires, comme il résout jusqu'à présent les besoins de la lecture publique.

Conclusion.

A une éducation nouvelle globalisée, en contact permanent avec la vie quotidienne, mettant en œuvre les découvertes scientifiques nouvelles, doivent répondre des structures nouvelles où se développeront les données sans cesse mises à jour d'une information et d'une documentation scientifiques.

Ces structures nouvelles qui nécessitent certes un apport humain et matériel doivent et peuvent être mises en place rapidement, en coordination et avec l'aide des structures existantes dont les richesses restent inutilisées par la grande masse des étudiants.

Pour le Collectif des Enseignants :

Le Président,
René Van Santbergen.

La secrétaire,
Mina Ajzenberg-Karny.

INFORMATION SCIENTIFIQUE

INFORMATION SCIENTIFIQUE

ITINERAIRES AUSTRO-BOURGUIGNONS
du désastre de Nancy au traité de Madrid
(janvier 1477 - janvier 1526)

III. LES « PREMIERS AGES » DE CHARLES QUINT ET LA REGENCE DE MARGUERITE D'AUTRICHE. (1)

Qui va prendre la haute main sur les affaires de l'héritier ? Son aïeul paternel, l'empereur Maximilien. Il se rencontrait dans le passé des cas semblables, où c'était la mère du successeur encore inapte qui pour lui et en son lieu, exerçait l'autorité ^(1bis). Or, dans cette vie journalière de la Cour qui se déroule sous nos yeux, l'on chercherait en vain une trace de Jeanne d'Espagne : elle a complètement disparu. Qu'en conclure ? Que le « diadème » vise à étendre son autorité sur les Pays-Bas, aussi bien qu'il l'exerce dans ses fiefs patrimoniaux et mieux même qu'il ne réussit à l'imposer parmi les princes souverains et la noblesse proprement germaniques. Le fait qu'il y délègue sa propre fille témoigne de surcroît de l'assurance qu'il mettait dans les capacités politiques et gouvernementales de celle-ci : il ne s'y trompait pas.

Pouponnière des enfants princiers, Malines, au cours des ans, voit son importance grandir. Sous son angle de substitut maternel, la régente y séjourne couramment, ses absences, parfois mensuelles, ayant pour objet principal ses affaires à Bruxelles. Quatre enfants sont autour d'elle : trois filles, Eléonore, Isabelle, Marie, et l'héritier Charles ⁽²⁾. Elle mène assez grand train et y laissera un souvenir durable : de nos jours encore, au centre de la « grand-place » ⁽³⁾ où se déroulent périodiquement foires et marchés, se détache sa forme blanche et drapée, mêlée à de bruyants trafics populaires : elle est restée là une présence. Toute proche d'ailleurs, sur une voie d'accès, s'ouvre son ancienne résidence, dont l'aspect d'ensemble, les dispositions intérieures, le décor d'architecture, sobre et gracieusement semé, reflètent les demeures bourgeoises du val de Loire, familières à ses années d'enfance. C'est dans ce gîte heureux que, quittant son calame, le chroniqueur Jean Molinet, promu bibliothécaire, va présider au bon ordre et à l'accroissement des parchemins et des imprimés.

(1) Pour les deux premiers chapitres, voir *Cahiers de Clio*, n^{os} 33 et 34.

(1bis) En France, l'exemple classique de Blanche de Castille pour Louis IX.

(2) Ferdinand et Catherine sont en Espagne.

(3) Bordée de logis médiévaux à tourelles et à pignons en gradins.



Les hivers sont rudes, mais combattus par des moyens appropriés. Durant celui de 1513 par exemple, à Malines, la dame fait procéder au ramonage de *vingt-deux cheminées* de son hôtel ⁽⁴⁾. Des quartiers de froid plus intense accélèrent *pro rata* la consommation de combustible ⁽⁵⁾. Sur les chemins gelés, dames et demoiselles de la Cour circulent en traîneaux. Au vétuste séjour de Halle, assez négligé, tombé en désuétude, mais où Marguerite s'avise de loger, au cours de l'hiver, on se hâte d'obturer les vitres cassées de sa chambre (avec des « châssis de papier » !) et l'on répand de la paille « sur la rue, pour madame aller à l'église » ⁽⁶⁾.

Nonobstant ces températures, la Régente marie, en pareille saison, telle ou telle de ses filles d'honneur. Flanquée de son pupille Charles, sa présence au repas nuptial du soir y est d'autant plus de convenance que la frairie se déroule en son hôtel même, la cuisine y spécifiant ses livrées « pour le banquet et de la chambre de la dame des noces » ⁽⁷⁾.

Le climat, chez l'amphitryon, se reflète dans certains détails significatifs du menu des convives : l'élément substantiel est arrosé de plus de mille lots de vin de l'Auxerrois. On présente au dessert des « pièces de forme » ⁽⁸⁾ et près de soixante-quinze tasses de confitures ⁽⁹⁾. Un copieux luminaire de cire égaie la compagnie, une mention spéciale y revenant à des pains d'éclairage façonnés en cœurs... dont le sort évident est de se consumer : à cœur fondant ! Symbolisme de circonsistance ⁽¹⁰⁾. Des épousailles plus modestes ont toutefois laissé leur trace ⁽¹¹⁾, la finance archiducal n'y contribuant que pour une centaine de livres.

Autres saisons, autres coutumes. Dans l'ordre religieux, elles ont peu changé, l'Eglise s'avérant essentiellement conservatrice : les grandes périodes d'ascétisme et d'édification continuent d'être l'Avent et surtout le Carême. Pour celui de 1514, nous accédons au « prescheur » ⁽¹²⁾... par le biais des cuisines ; en moins de six semaines, elles ont dépêché à sa table huit cygnes, baignés d'huile d'olive et de noix ⁽¹³⁾

(4) Payement du 13 février : B.3.466, n° 121.844. Bonne pour ses gens, elle vient d'en faire monter quatre neuves sur le corps de logis de sa conciergerie. B.3.465, n° 121.787.

(5) Malines ; circa 8 janvier 1514 ; 1.700 quarterons de bois et un cent de fagots par jour. B.3.467, n° 121.914.

(6) 1514 (30 janvier -- 11 février). B. n° 121.920 - 121.926.

(7) B.3.464, n° 121.754. Bruxelles, 20 janvier 1510 ; Mlle Dautremont.

(8) Nos modernes « pièces montées ». Effectivement rapporté à la pâtisserie.

(9) Ce qui permet d'évaluer approximativement le nombre, d'ailleurs assez modeste, des participants.

(10) L'ensemble du repas fait monter à 300 livres la dépense du jour aux Offices : c'est la quote-part du seigneur.

(11) A Malines cette fois, le 12 février 1513. B.3.465, n° 121.807. Mlle d'Aubigny.

(12) Le prédicateur.

(13) Ces préparations à l'huile pourraient être l'indice, chez le consommateur, d'une origine méridionale.

et, durant la liesse permise de la semaine pascalle, où il s'attarde, en deux jours la moitié d'un mouton ⁽¹⁴⁾. Si donc, « en temps de pénitence », il entraîna ses ouailles à la frugalité, ce fut assez peu par l'exemple. Au surplus, il est à croire qu'en une Cour réputée pour sa large euphorie, ce rôle spirituel, bien que temporaire, dut être assez envié dans le monde ecclésiastique.

Ne quittons pas le cycle religieux sans avoir mentionné quelques processions spectaculaires, suscitant une émulation de piété collective. Celle du Saint-Sang, à Bruges, est trop connue (et racontée) pour qu'on y revienne ici. Mais il en est d'autres : à Malines, par exemple, celle de la semaine pascalle ⁽¹⁵⁾ ; à Bruxelles, pour la Sainte-Croix ⁽¹⁶⁾. En ce qui concerne la première, c'est chaperonné par la régente et accompagné de ses sœurs que Charles ⁽¹⁷⁾, mû d'une curiosité dévote, descend en ville, à l'auberge du Rouge Ecu ⁽¹⁸⁾, « pour veoir passer la procession ». Toute la compagnie déjeune ensuite à ladite auberge, aux frais de l'édilité. Pour celle-ci (et cela n'était alors que trop coutumier), l'honneur et le rehaut d'une assistance princière n'allaient pas sans débours.

Le cas second de nos exemples a pour théâtre les pentes bruxelloises de Coudenberg, la « colline froide » ⁽¹⁹⁾, où l'hôtel archiducal est couramment desservi par des religieux attachés au culte et aux pèlerinages de Saint-Jacques.

Les traces gastronomiques du « prescheur » nous amènent à d'autres particularités du personnel : Marguerite a ses chevaliers, ses enfants et ses pages *d'honneur*, composant, dans l'ensemble de sa Cour, une élite qui lui est affectée de plus près. Détail inattendu, lesdits pages sont déjà coiffés « à rouleaux », comme autant de petits maîtres du XVIII^e siècle ⁽²⁰⁾. Vu leur activité salissante, les enfants de cuisine reçoivent, trois fois l'an, un complet vestimentaire. Quand un serviteur hors série bénéficie d'une livrée en cet office ⁽²¹⁾, on dit de lui qu'il a « bouche

(14) B.3.467, n^o 121.946 et 121.953. Notons ici une formule de livrée dont le premier terme demeure imprécis : « au beau père et au prescheur ». Que pouvait être ce « beau père » ? Un double, un acolyte dans le rôle ? ... un confesseur, vu notamment que les pages bénéficiaient d'un renouveau vestimentaire « pour leurs confessions » ; cf. plus bas, p.

(15) B.3.465, n^o 121.770 ; 14 avril 1512 ; mercredi de Pâques.

(16) 3 mai 1515. « Solennisation » reportée au dimanche suivant. B.3.468, n^o 122.000.

(17) Alors en sa 13^e année.

(18) Rot schild. Ecusson de bravoure, la couleur rouge étant celle qui se découvre de plus loin : elle opère comme une signalisation, mais ici pour des fins mercantiles.

(19) Vérifié par la topographie urbaine : le voyageur qui débouche de la gare de Bruxelles-Sud, la voit s'étendre devant lui, *septentrionale*, comme toile de fond.

(20) B.3.467, n^o 121.944 ; 31 mars 1514. On leur procure neuf paires de souliers (ce qui précise leur nombre) « et autres petites parties pour leur entretienement ». C'est le *barbier* qui accommode toute cette jeunesse. Il est assez piquant qu'après de maîtres composés d'une femme et de quatre enfants (dont trois filles), l'artiste capillaire en exercice continue d'être désigné sous ce terme.

(21) Tel, nous l'avons vu, le prédicateur.

à Cour » ⁽²²⁾, formule prédestinée au rôle de différentiel patronymique ⁽²³⁾.

Quelques aspects des us et coutumes, au fil des saisons : pour impartir aux chambres une odeur de prairie, on y répand, par jonchées, « mays et erbe vert » et, le mois d'août venu, jusqu'à des ronces ⁽²⁴⁾. Aux beaux soirs, la compagnie s'offre un « souper en la feuillée » ⁽²⁵⁾. Dès le printemps, la dame se livre à des chasses réitérées, pour lesquelles on mobilise chariots branlants et lit de camp ⁽²⁶⁾. Entre-temps, Marguerite élève à Malines une meute de « chiens d'Angleterre », dont elle fait présent à son père ⁽²⁷⁾. La fourrière est périodiquement réapprovisionnée en boîtes de poudre desséchante, qu'on utilise, « ès yssues de table », pour la toilette des mains et, au bureau, sur les écritures.

Le jeune Charles se pare de satin de Venise et prend son repos dans une literie catalane ⁽²⁸⁾. En cas d'indisposition, la dame et ses filles d'honneur ingurgigent les médecines du docteur Picot ⁽²⁹⁾.

Outre les « métiers de table » ⁽³⁰⁾, filets, mortiers, chandelles et bougies, le luminaire, haussé en des torchères de cuivre massif, comporte des torches de tout calibre, grandes, moyennes et petites, les plus menues de celles-ci étant dénommées torchons ⁽³¹⁾.

Des approvisionnements plantureux rendent manifeste le ressort financier des maîtres d'hôtel, en même temps qu'ils contribuent au prestige du seigneur dans les sphères du négoce. Nous avons relevé déjà ⁽³²⁾ le combustible au cours d'hivers particulièrement rigoureux. On peut y ajouter, d'un seul achat, plus de 600 livres de chair de bœuf partagées, environ par moitiés, entre la consommation courante en

(22) B.3.468, n° 121.994. Bruxelles, 30 novembre 1515.

(23) Ça et là, pointent quelques néologismes : le moderne poirot (noté porot) se substitue au vétuste porée ; dans l'Ecurie, une spécialisation de fraîche date : le laquais (orthographié laquey), attaché de préférence à l'entretien et aux déplacements des carrosses ; 1^{re} mention : B.3.468, n° 121.794 ; 18 juin 1515. Par ailleurs, sous les rubriques, préalablement calligraphiées mais restées vides, le traditionnel « néant » le cède à ce pluriel, aussi expéditif qu'inattendu : « riens ».

(24) Support végétal des mûres ; abbaye du Parc, « emprès Louvain ». De cette dernière ville, la voyageuse a tiré 24 lits, expédiés chez les moines, pour elle-même et sa suite. Quelle invasion du siècle ! qui plus est. féminine ! (31 juillet - 7 août). B.3.468, n° 122.019.

(25) B.3.465, n° 121.815. Bruxelles, 15 juin 1512.

(26) Démonté en deux malles, ceinturées de cuir blanc. Preuve qu'on se livre à ce sport plusieurs jours de suite, sans désespérer. B.3.466, n° 121.905. On remarque notamment, dans ces randonnées cynégétiques, la livraison de bourre de crin, « à remplir litz et paillasses... des veilleurs de nuit ». Le guet qui dort !... mais c'est de jour !

(27) Nourris et soignés durant 45 jours... 45 sols. B.3.467, n° 121.944 ; 31 mars 1514.

(28) Respectivement : B.3.465, n° 121.793 et B.3.464, n° 121.728.

(29) Qui, malade à son tour, se met à la viande de mouton. B.3.466, n° 121.905. *Medice, cura, te ipsam.*

(30) *Tabulae ministerium.*

(31) B.3.468, n° 122.016.

(32) Cf. plus haut, note (5).

cuisine et les saloirs ; 3.000 noix au début d'un printemps. Et du vin, grand trafic de l'Auxerrois, 1865 lots ; vin du Rhin, 3.362 lots. La dame en fait, çà et là, des présents, pour des services dont elle est satisfaite : vin de Beaune au « maître des postes » ⁽³³⁾ ; elle en écoule même de ses caves « au logis de l'ambassadeur d'Espagne » ⁽³⁴⁾.

Après le vin, les cervoises destinées, dans l'ensemble, à des bouches et palais moins aristocratiques. Ici, deux variantes principales, répondant aux séjours les plus habituels de la compagnie ; elles sont dénommées d'après les enseignes ; le siège gouvernemental a ses prolongements dans la brasserie urbaine : à Malines, le Foan (qui paraît être une métathèse vocalique pour Faon) ; à Bruxelles, le Dragon ⁽³⁵⁾. Plus suggestive s'y avère l'image du Pélican, symbole ⁽³⁶⁾, ici quelque peu exagéré, d'un dévouement paternel pouvant aller jusqu'à l'immolation : elle dut faire la fortune... d'un apothicaire ⁽³⁷⁾. Au surplus, le brasseur se complète d'un féminin assez rébarbatif et amer : la brasserie.

Quelques différentiels patronymiques valent d'être épinglés, quand leur origine les rattache à des faits historiques. C'est le cas notamment pour l'un des douze maîtres d'hôtel de la dame (qui lui est d'ancienneté et légué par son père) : il s'agit d'un Espagnol, don Diègue de Guevarra, dont le nom est encore porté de nos jours dans la péninsule ibérique ⁽³⁸⁾. Ce l'est aussi, pour Richeteau, dit « Angoulesme » qui, de par son indice de provenance, prolonge en Cour la note conciliatrice de « la paix des dames ». Il se rencontre par ailleurs un Magnequin, prototype de notre moderne Grandet ; puis quelques tributaires du règne végétal, tels que Chaplebois ⁽³⁹⁾, Perbois et Racine, — sans omettre un « chrysostome » : Robert Bouche d'Or.

*
**

Une remarque encore, afférente à la titulature de l'héritier archiducal : Charles... et pourquoi de Luxembourg ? Il convient à cet égard de rappeler que les ducs Valois de Bourgogne descendaient de cette famille par la mère de Philippe le Hardi, Bonne de Luxembourg, épouse du roi de France Jean II. Philippe le Bon n'avait pas laissé tomber cette ascendance : allongeant ses possessions vers le sud, en vue de relier, par fiefs continus, les Pays-Bas à la Bourgogne, il avait occupé, puis annexé, ce duché en 1443. Or, trois grandes familles germaniques se disputaient au XV^e siècle l'élévation impériale : les Luxembourg, les Wittelsbachs et les Habsbourg. L'intention qui dépose le titre sur le

(33) B.3.465, n° 121.805. Bruxelles, 9 février 1513.

(34) B.3.466, n° 121.819. Malines, 17 février 1513.

(35) Bière écumeuse.

(36) Universellement entendu à l'époque.

(37) B.3.464, n° 121.747.

(38) Cf. en Belgique, les de Croy.

(39) La note fait défaut !

berceau du nouveau-né n'est donc pas douteuse : elle consacre, en sa terre éponyme même, l'élimination de la première de ces lignées au profit de la troisième, dans la course au diadème ⁽⁴⁰⁾. C'est donc, en définitive, à la Maison de Bourgogne que s'attache l'honneur de ce *cognomen* du futur Charles Quint durant son jeune âge ⁽⁴¹⁾.

Pour un adolescent dont les années comptent avec celles du siècle, la passion majeure (on dirait aujourd'hui le sport de prédilection) est sans conteste la chasse. Il a d'ailleurs en cela de qui tenir et par sa race et, plus topiquement, par son père, dont ce fut le passe-temps favori. Bien plus, elle réservait, à cette classe d'adhérents et d'adeptes, un entraînement de valeur para-militaire et par l'équitation et par la vigilance multiple du combat contre les fauves.

Un trait curieux de la mentalité du jeune prince est que, préluant à son rôle futur de bras séculier de la Papauté, il associe étroitement à ses hécatombes les cloîtres des campagnes où s'exerce et se soulage sa fougue carnassière. On songe, avec regret, à la compatissante légende du moyen âge, arrêtant le bras du chasseur : l'apparition du Crucifié dans les bois d'un cerf poursuivi. Malgré, et sans doute même, en raison de la vogue de culture gréco-latine qui s'affirme de plus en plus à l'époque, le XVI^e siècle promeut une induration des mœurs : il est de bon ton de redevenir un tantinet païen.

Et donc, c'est une vraie caravane de déplacement qui suit le principal intéressé : ses services de bouche, pour « banqueter au bois » ; vers le milieu de jour, on sonne « à l'assemblée » ⁽⁴²⁾. Chasseurs, meutes et butins viennent occuper quelque clairière ; sans plus attendre, on grille des victimes de la matinée, ce qui, à nos goûts modernes, s'oppose plutôt à une préparation pertinemment gastronomique de la venaison ; ses services d'abri, pour convoyer et monter les toiles des pavillons — et cela d'autant plus nécessaire que « l'esbatement » se prolonge durant plusieurs jours consécutifs. Tel article de la Dépense s'avère topique quant à tout ce bagage : « dix-sept chariots, attelés de soixante-huit chevaux, ont mené le train du roy à la chasse » ⁽⁴³⁾.

Le piquant de la chose est que Charles enrôle, bon gré, mal gré, les moines à son jeu peu chrétien : dans la campagne bruxelloise par exemple, ceux des Sept Fontaines et ceux de Groenendael ⁽⁴⁴⁾. Dans leurs cloîtres, il entrepose ses vins, dont une part récompense ses gui-

(40) Gages pris sur l'élection impériale ultérieure de 1519.

(41) De surcroît, la Dépense lui prodigue d'autres appellations, les unes patrimoniales, les autres plus ou moins de prestige : archiduc d'Autriche, comte de Tyrol, puis prince des Espagnes, des Deux-Siciles et... de Jérusalem, ce qui le légitime par avance dans son rôle auprès de la Papauté.

(42) Au rassemblement.

(43) Bruxelles, 15 novembre 1516. B.3.469, n° 122.084.

(44) « La vallée verte », déjà citée plus haut, lors des exploits cynégétiques de son père.

des et, qui plus est, ses « braconniers ». ... Et, quand il « soupe » en quelqu'un de ces cloîtres, Charles n'en fait pas moins belle chère ⁽⁴⁵⁾.

*
**

Mais l'intérêt majeur de ces années 1516-1518 se rencontre dans les préparatifs et le départ d'un voyage en Espagne que le jeune héritier de ce royaume va effectuer en compagnie de sa sœur aînée, Aliénor ⁽⁴⁶⁾. L'attrait de ce thème se double pour nous du fait que, par son mariage ultérieur ⁽⁴⁷⁾ avec François I^{er}, celle-ci deviendra reine de France.

Si l'on veut bien se rappeler les deux voyages similaires effectués, l'un en 1501, l'autre en 1506, par Philippe le Beau et son épouse Jeanne, on dégagera de ces rapprochements que ces longues visites dans le royaume du Sud constituent désormais l'un des rites de la Cour austro-bourguignonne.

Les tempêtes qu'avaient successivement essuyées Marguerite d'Autriche et les père et mère de Charles dans leurs parcours océaniques n'ont pas, une fois de plus, modifié la mentalité nobiliaire des princes qui les entreprennent. La saison cependant est mieux choisie : c'est au printemps de 1517 qu'en reparaisent les signes précurseurs, notamment les navettes d'approvisionnements, par Bruges, L'Ecluse et la côte, avec l'île sud-est de Zélande : Flessingue et Middelbourg. Par son caractère champêtre, l'un des gîtes, Westhove ⁽⁴⁸⁾, y rappelle, aux passages de Philippe, le « Bucolique » de l'estuaire de l'Escaut.

Dès le 30 mai, des gens de service sont dépêchés de Gand en Zélande, pour y attendre un convoi naval de fournitures ⁽⁴⁹⁾. Juillet tout entier est rempli par « l'avitaillement des bateaux ». Dès le 2 du mois, Charles a ordonné, de Bruges, un rassemblement de vins à destination de l'île et le 7, il est, de sa personne, à Middelbourg, afin d'assurer une exacte et diligente exécution de ses ordres ⁽⁵⁰⁾. Trois jours plus tard, il va inspecter ses bateaux.

(45) *Id.* : n° 122.051 et 122.083.

(46) *Alias* : Eléonore.

(47) En 1530.

(48) Littéralement : la ferme de l'Ouest. On y boit de la *bitterbière*, hybride désignant une cervoise amère.

(49) B.3.470, n° 122.147.

(50) En fin de mois, une récapitulation des seuls vins de Rhin livre un total de 8.625 lots, soit plus de 10.000 de nos litres modernes (1 lot = 5/4 de litre), substantielle mise en réserve, où « le maître de l'artillerie » impériale a contribué pour une modeste quote-part d'environ 1.700 lots... Porter tant de vin... en Espagne !

Après les vins, la bière, explicitement désignée sous la date du 14 : « Cervoise de mars pour le voyage d'Espagne » ⁽⁵¹⁾. Le même souci de provisions fraîches déclenche des pêches spéciales « en mer, après des hézens » ⁽⁵²⁾ et le receveur de Flandre fait capturer le « chien de mer » jusqu'à Gand. On embarque soixante-quinze gros pâtés... le reste à l'avenant, sans oublier le luminaire, notamment torches et bougies ⁽⁵³⁾.

Le détail des étapes provisionnelles, qui se prolongent encore durant plusieurs semaines, serait fastidieux. Ralliant une fois de plus l'aide conventuelle, Charles fait « quérir des lits parmi les abbayes » ⁽⁵⁴⁾. De sa flottille, nous connaissons au moins deux unités : le bateau dit « du Roi et des Offices » et celui de l'amiral ⁽⁵⁵⁾. De Flessingue, Aliénor a fait porter « dans le navire » ⁽⁵⁶⁾ ses bagages de commodités et de coquetterie féminine, notamment un mobilier de chambre revêtu de cuir rouge. Le 6 septembre, sa présence est encore confirmée en Walcheren ; mais, à dater du 8 de ce mois, elle est en mer « à voile ». Comme il est avéré qu'elle ne fait pas « bateau à part », ce renseignement, de lui-même assez fortuit, date la levée d'ancre des voyageurs ⁽⁵⁷⁾.

La navigation à cette époque est encore trop passible des vents pour qu'on puisse fixer une durée moyenne du parcours maritime de la Zélande à la côte castillanne. Il est cependant permis d'y inférer un débarquement vers la mi-septembre et, dès avant la fin du mois, d'y relever le fil d'Ariane des itinéraires.

Bien que francisé par le scribe des Offices, le premier indice *in situ* ne reste pas douteux : frère et sœur ont mis pied à « Saint-Vincent », entendons à Vicente ⁽⁵⁸⁾. De là, suivant la côte vers l'ouest, le jeune Habsbourg se pourvoit de guides, le 1^{er} octobre, pour lui-même « et son

(51) *Id.*, n° 122.160. En soi-même intéressante quant aux modalités de bonne fabrication, cette précision mensuelle dénote ici, chez les pourvoyeurs de l'expédition, le soin d'embarquer une bière *de date récente*, qui mûrira pour la traversée et pour la consommation ultérieure.

(52) *Sic*, pour harengs.

(53) *Ibid.*, n° 122.165.

(54) *Ibid.*, n° 122.168.

(55) Peut-être encore le sire de Mouqueron, qui était en charge deux ans auparavant (septembre 1515). B. 3.468, n°s 122.070 - 122.071.

(56) Le navire royal.

(57) On pourrait glaner, dans la Recette générale des Finances, quelques compléments quant à la composition et aux aménagements de la flottille. Il est d'ailleurs permis d'inférer qu'elle se complétait de certains moyens de défense. Une élémentaire prudence l'imposait : soit par unité navigante, soit et mieux encore par quelques escorteurs maritimes, propres à tenir passagers et cargaison hors d'atteinte des écumeurs de mer.

(58) On sait que le culte du saint diacre est répandu tant au nord qu'au sud des Pyrénées. C'est ici le lieu de rappeler que, vingt ans plus tôt, quand Marguerite d'Autriche s'en fut, en Espagne, épouser l'infant don Juan, elle aborda, sur la même côte, un peu plus à l'est (50 kilomètres), à Santander (Saint-André).

train », dans le petit port asturien de Villaviciosa ⁽⁵⁹⁾ et commence de pénétrer dans l'intérieur du pays ⁽⁶⁰⁾.

Sa direction est fixée par le point d'aboutissement : au 1^{er} décembre, Charles et Aliénor ont atteint Valladolid ⁽⁶¹⁾, où ils vont passer les fêtes de Noël ⁽⁶²⁾.

A se prolonger fort avant, ce séjour va revêtir un autre caractère et qui primera sur l'intention du départ. En effet, l'aïeul paternel de Charles, Maximilien de Habsbourg, chef du Saint-Empire romain germanique, disparaît à son tour le 12 janvier 1519. S'ensuit une vacance, d'ailleurs attendue, du titre impérial : candidatures et élection vont dominer, et de beaucoup, les faits marquants de l'année et, avec eux, le destin de l'Occident.

Quelques autres traits se dégagent, quant à ce séjour hispanique. C'est d'abord qu'il affecte la modalité d'une série de *pauses prolongées* dans quelques métropoles du *nord* de ce royaume : Valladolid, jusque dans la première quinzaine de mars 1518 ; en Aragon, fin mai - fin décembre, Saragosse ; en Catalogne, Barcelone, dès la seconde quinzaine de janvier 1519 ⁽⁶³⁾. Il s'attarde donc parmi ces montagnards chrétiens qui venaient d'achever, au siècle précédent, la reconquête de l'Espagne méridionale et mauresque. Et il semble hors de doute qu'il prit de là une part active au rassemblement et à l'envoi de contingents armés à destination de Francfort, où s'allait dérouler l'élection à l'Empire. Argument premier à sa candidature : une force militaire d'intimidation ⁽⁶⁴⁾.

Argument second : la persuasion par espèces monétaires, autrement dit : le levier financier. Les plus anciens des sept électeurs l'emportaient de beaucoup, en âge et en expérience, sur un adolescent de moins de vingt ans. Pour les incliner à le coiffer du diadème, rien n'était plus opérant que l'autorité, le prestige, d'une « haulte dame » et c'est elle, Marguerite d'Autriche, tante paternelle du postulant, qui va mener le combat.

(59) B.3.470, n^{os} 122.171 - 122.172.

(60) On y suit sa trace, sans intérêt spécial, jusqu'au 24 dudit mois.
Id., n^{os} 122.184 - 122.175.

(61) *Ibid.*, n^{os} 122.176 et 122.218.

(62) *Ibid.*, n^{os} 122.221 - 122.223.

(63) Après s'être déroulé normalement jusqu'à mi-chemin (Lérida, 150 kilomètres), le parcours du prince, de Saragosse à Barcelone, dessine un crochet qui nous le situe, le 2 février 1519, au cap Cerbère (B.3.472, n^o 122.286), donnant ainsi à inférer quelque *inspection frontalière* vers le royaume des lis, dont le chef est alors, en Allemagne, son adversaire politique.

(64) Retenons d'ailleurs que ni lui-même ni les mentors de sa jeunesse qui l'avaient accompagné n'entendaient l'espagnol et que cette fleur d'aristocratie germano-néerlandaise s'avérait nettement surimposée à la population catalane, aussi bien qu'à son sentiment national.

Elle y était, au surplus, doublement avantagée : d'une part, elle tenait, d'une dizaine d'années de son jeune âge, une connaissance directe (et récente encore) de l'esprit et des mœurs de la Cour valoise, ce qui favorisait, à l'encontre de celle-ci, son habileté manœuvrière. D'autre part, gouvernante des Pays-Bas (et gouvernante-résidente), elle était proche du théâtre de l'opération et en liaison directe avec le monde germanique. Aussi ne manque-t-elle pas de traiter à sa table des personnages ecclésiastiques, susceptibles d'avoir l'oreille de plusieurs des électeurs, notamment les évêques respectifs de Liège et d'Utrecht ⁽⁶⁵⁾. Ce faisant, elle mise sur le traditionalisme romain, face à des milieux où commence de bouillonner le zèle contestataire de la Réforme.

*
**

Il se rencontre à toute époque des forces historiques, héritées ou neuves, qui outrepassent de beaucoup les aspirations individuelles. Elles façonnent leur temps, et s'opposer à elles revient à courir à un échec. Tel fut le cas pour la candidature assez fantaisiste que s'avisait de poser à l'Empire le roi Valois François I^{er}. Et comme, en deça du Rhin aussi bien qu'au-delà, on pratiquait à grande échelle la corruption financière, la française n'eut d'autre résultat concret que d'être une aubaine pour la trésorerie des princes électeurs. Marguerite d'Autriche, partie adverse, avait opéré le trust des principales banques germaniques, afin que tout crédit y fut dénié au compétiteur, l'acculant ainsi à tout expédier en espèces monétaires. Au demeurant, dans son royaume, caprice du prince... dont les sujets faisaient les frais. Il y eut plus : cette rivalité, surérogatoire, de François à Charles, achevait de les opposer face à face dans la vie politique de l'Occident.

Bien entendre les avantages marqués du jeune Charles sous l'angle des votants de Francfort, c'est inférer d'avance et à coup sûr le sens dans lequel ils vont se prononcer. Le point de vue d'origine et de souche est déterminant. Parmi les antécédents immédiats de la lignée habsbourgeoise, le bisaïeul du candidat, Frédéric III, et son grand-père Maximilien ⁽⁶⁶⁾, avaient tour à tour ceint le diadème. Et si cette haute titulature n'était point échue à son propre père, Philippe le Beau, la raison en fut pour celui-ci dans sa fin prématurée ⁽⁶⁷⁾. Toute noblesse d'alors est traditionaliste. Sans doute, la transmission *héréditaire* n'est pas encore *de droit* ⁽⁶⁸⁾, mais elle est *de fait* et tend, de plus en plus, à devenir *de coutume*.

(65) Malines, 8 mars 1519. B.3.472, n° 122.307 et *postquam*, Bruxelles, 16 octobre. *Id.*, n° 122.349.

(66) Dont le décès venait d'ouvrir la vacance impériale.

(67) *Adhuc vivens pater ejus*.

(68) Ce qui eût frappé de désuétude la modalité élective.

Le score du vote (1^{re} journée, 27 juin 1519) étant, comme il va de soi, demeuré secret, il ne peut être que dangereux d'avancer une proportion. Les historiens du siècle dernier ont postulé l'*unanimité* des voix. Assertion incontrôlable. Plus intéressant s'avère l'aspect de ce « premier tour » : c'est un lever de rideau. Le plus influent des électeurs, Frédéric le Sage, duc de Saxe, se voit élevé par ses pairs à la dignité suprême ⁽⁶⁹⁾. Or, il met sa sagesse à se désister le jour même. S'agissait-il en tout d'un jeu de scène, destiné à simuler les hautes indépendance et intégrité des votants ?

Le lendemain seulement, 28 du mois, les adhésions se seraient reportées sur Charles, avec le même ensemble. Au surplus, détail oiseux : la présence par milliers de troupes ibériques signifiant avec évidence qu'on *imposait* le roi d'Espagne. Synchronisme curieux à noter : en déplacement vers le sud, la grande instigatrice de ce succès, Marguerite, est au gîte, à Halle en Brabant ⁽⁷⁰⁾, centre d'un pèlerinage marial réputé, où elle put présenter ses vœux de victoire. L'effet attendu suivit. Désormais, dans la comptabilité des gages et des offices, l'énoncé, assez long, divers et variable, des titres du maître fait place à ce seul mot : « l'empereur ».

Rassemblons ici quelques traits propres à illustrer les us et coutumes de la « régente et gouvernante » des Pays-Bas. L'état sanitaire de sa Cour laisse à désirer et cela, de façon à peu près permanente, au point d'en être un indice physiognomique. La source bien connue de cette carence : l'insoupçon de mesures élémentaires d'hygiène, tant dans le logis que dans la nourriture. On voit donc incessamment se répéter telles affectations : poisson d'eau douce frais, poussins, viande de mouton, « pour les malades ». Répondant au prénom de Jean, le plus répandu à l'époque du fait du sacrement initial de baptême, l'un des serviteurs préposés à leurs soins appelait un complément de différentiel. Il lui vint, assez inattendu et, à notre sens moderne, quelque peu humoristique : « Jean des filles malades ». La dévolution du royaume des Deux-Siciles à l'héritier d'Espagne a pour effet, auprès de la dame, la présence d'un noyau homogène de serviteurs napolitains ⁽⁷¹⁾. Un rôle modeste singularise, non sans une légère teinte de pédantisme antiquisant, « l'aquivadère », le pourvoyeur en eau potable. La pâtisserie renouvelle un peu ses formules, ajoutant aux « darioles » traditionnelles, un genre nouveau de friandises qu'on nomme des « brides à veaux », en vertu sans doute de quelque analogie d'aspect d'une sorte à l'autre.

(69) Résultat surprenant et précaire, vu qu'il s'agissait en l'espèce du protecteur de Martin Luther, contre-indiqué pour être, dans le monde germanique, le bras séculier de la Papauté.

(70) Le 24 juin (aller) et le 28, jour même de l'élection (retour). B.3.472, n° 122.332 et 122.334.

(71) Du nombre, un « épicier », expert en condiments méditerranéens.

Sous l'angle des arts, ladite dame paraît satisfaite de son « maître des œuvres de Brou en Bresse » ⁽⁷²⁾, Louis Masson ⁽⁷³⁾, domicilié à Bruxelles, où elle lui fait tenir une provision de vin ⁽⁷⁴⁾. Elle concilie ses goûts plastiques avec son nomadisme en se faisant suivre, dans ses déplacements, du coffre « aux tableaux de peinture » ⁽⁷⁵⁾. Elle avait donc, en telles images, des préférences, allant jusqu'à des compagnies.

*
**

Au lendemain de l'élection impériale, les rapports des deux rivaux, Charles et François, avec l'insulaire anglais, affectent un caractère de pressante actualité, chacun d'eux en effet, et simultanément, s'efforçant de gagner Henri VIII à sa cause. C'est vers l'ouest dès lors, « oppositoid », que leur compétition rebondit.

Mais ce n'est pas sur le Camp du Drap d'Or (7 juillet 1520) célébré et vulgarisé à l'envi, dans sa magnificence spectaculaire, par les historiens ultérieurs, que nous aurons à revenir ici. Bien plutôt, devons-nous tenir compte d'un second contact, symétrique du précédent et en balançant l'effet entre les deux princes, Henri et Charles, ce dernier « retour d'Espagne », où nous l'avions plus haut suivi.

Dès le 4 juillet, Marguerite d'Autriche est à Calais, « aux frais du roi d'Angleterre » ⁽⁷⁶⁾. Et le 14 du mois, sa présence est attestée à Gravelines même, où un pacte, dénommé de cette localité, renoue l'alliance Tudor et Habsbourg ⁽⁷⁷⁾. Duplicité anglaise, dira-t-on, qui signe à la fois des deux côtés adverses. Jugement, trop tranché peut-être, de notre moralité moderne : Henri VIII a prêté l'oreille de part et d'autre, non sans un sens chrétien de conciliation ⁽⁷⁸⁾. Mais la situation est telle que, de fait, ses promesses se trouvent contradictoires. Toutefois, elles l'ont posé en *médiateur éventuel*, si les deux belligérants se montrent, pour un temps, gagnés par un esprit d'apaisement. Ce qui, effectivement, a lieu dès l'année suivante. Prolongeant son rôle dans l'actualité historique du moment, c'est donc Calais encore qui abrite, en août 1521, une conférence... pour la paix. Mais les hostilités sont déjà ouvertes et les uns se battent, tandis que les autres... disputent. Car le ton a monté, notamment en ce qui concerne *l'héritage bourguignon*, que Charles

(72) Sépultures familiales, abondamment diffusées, dans les monographies de l'église du lieu.

(73) Exemple de continuité professionnelle dans une même lignée masculine.

(74) 115 lots, soit 144 de nos litres modernes. Malines, 25 novembre 1519 ; *id.*, n° 122.353.

(75) 30 novembre ; *ibid.*, n° 122.355.

(76) En fief anglais continental et chef-lieu de ce fief.

(77) B.3.473, n° 122.414 - 122.415.

(78) Il y a en lui un esprit religieux.

revendique *en entier*, sous le prestige de son récent diadème : fougue et appétit d'un autocrate de vingt ans ⁽⁷⁹⁾.

Gros de ses risques mortels, l'état de guerre s'avérant alors de fait (et, de perspective, accru dans le proche avenir), ce jeune souverain inspire la rédaction d'un premier testament, paraphé à Bruges le 22 mai 1522. Son combat de l'irrédentisme y est formellement consigné, et motivé de façon telle qu'il dessine par avance les clauses géographiques et politiques du futur traité de Madrid. Aussi devons-nous en reproduire ici un passage essentiel ⁽⁸⁰⁾ : « Si, à l'heure de notre trépas, notre duché de Bourgogne était réduit ⁽⁸¹⁾ en notre obéissance, nous voulons notre corps être ensépulchré en l'église conventuelle des Chartreux lez notre ville de Dijon, ... lez et avec les corps de fuzent nos prédécesseurs Philippe dit le Hardi, Jean son fils et Philippe dit le Bon, en leur vivant ducs dudit Bourgogne. » Ce témoignage et la visite personnelle dont il honora ces tombeaux lors de son voyage en France (1540) mettent le sceau à la courbe évolutive de l'Austro-Bourgogne.

*
**

La guerre, dans son aspect dynamique de campagne et de chocs, reste cependant bien loin d'absorber toute l'activité du prince. D'année en année, il voyage ; à noter d'ailleurs que c'est avec le souci d'utiliser ses alliances, ou d'alimenter ses armées par le recrutement de nouveaux combattants. C'est ainsi qu'en 1522, il passe chez le comparse anglais ⁽⁸²⁾, pour un séjour qui rappelle celui de son père en 1506 ⁽⁸³⁾.

(79) Touchant le déploiement britannique en terre continentale, nous possédons la précision suivante : le cardinal Wolsey, chef de cette délégation et sa compagnie, « en grand nombre » (on le peut croire) sont à Bruges « treize jours entiers en ce présent mois », ainsi que leurs chevaux « en nombre de onze cents » (*Id.*, n° 122.370. Bruxelles, 31 août). Si le scribe n'a pas fait erreur, on mesure (aux têtes des chevaux, selon l'habitude du temps) l'importance de cette concentration : plus qu'une ambassade, une armée ! D'où l'aspect *sui generis* d'une trêve appelant, pour sa sécurité, une telle montre de force du « médiateur ». Pareille mesure confirme le climat de guerre aux alentours. Ce faisant, Henri VIII ne trompait donc, en principe, ni Charles ni François ; mais on peut inférer, le cas échéant, dans quel sens il eût opté.

(80) Bien qu'il ait été répandu déjà par les « seiziémistes », tant français qu'étrangers, notamment par J. CALMETTE, *Trilogie de l'Histoire de France*, t. II. *L'ère classique*, p. 61, n. 1.

(81) Reconduit, ramené.

(82) Préparatifs et approvisionnements se sont déroulés à Bruges dès la première quinzaine de mai (*Id.*, n°s 122.401 - 122.405) et la compagnie s'embarque en fin de mois, soit à Nieupoort, où sa présence est attestée le 23 mai (*Ibid.*, n° 122.406), soit à Ostende : lestée notamment de 190 « pains de bouche » (pain blanc), près de 90 douzaines de pain bis et 320 litres de vin ; précaution classique : porter du vin en Angleterre, les buveurs de cervoise ne pouvant se contenter de l'ale britannique. Quant au vin, ce précieux vade mecum faisait couramment l'objet d'une diligente prévoyance : déjà précédemment, de Braine-le-Compte (Braine-le-Comte, prov. de Hainaut), lieu de leur fabrication, des barils avaient été directement expédiés en Espagne, aux fins d'y transvaser ce breuvage, après les remous de la traversée (*Ibid.*, n° 122.370 ; Bruxelles, 31 août 1521).

(83) Cf. plus haut.

Il en choisit seulement mieux la saison, qui est printanière ⁽⁸⁴⁾, s'adonnant à son tour à des chasses qu'il ponctue de repos, parmi les châteaux royaux riverains du fleuve : à Richmond (10 juin), Hampton, Windsor (21 juin), pour redescendre vers la côte, en direction de retour ⁽⁸⁵⁾.

Mais, de plus d'importance et de durée, s'avèrent ses séjours en Espagne, au point que sa présence y est attestée de juillet 1523 à juin 1524 ⁽⁸⁶⁾ et l'on peut inférer quelques prolongements *antequam* et *postquam*, — ce qui porte largement à plus d'une année son absence du théâtre de la guerre active. On ne saurait souhaiter meilleur témoignage du caractère affecté par la lutte militaire et de sa foncière *intermittence*. Sans doute ne quitte-t-elle pas la pensée du Habsbourg qui, par exemple, fait convoier, de Burgos à Pampelune, sur une file de charrettes, « tentes et autres municions de guerre » ⁽⁸⁷⁾. Dans ses villes hispaniques du Nord où il s'attarda, il trouve facilement des ressources d'hommes en de solides montagnards. Mais ce qui paralyse, en sensible partie, recrutement et intendance, c'est la pénurie financière propre à les alimenter. Ainsi se manifeste et s'explique l'aspect du conflit au long des années : à court souffle, coupé, repris et n'aboutissant jamais à une solution durable. On peut d'ailleurs y ajouter la versatilité des princes qui, tour à tour, passent de l'hostilité agissante à des embrassades spectaculaires, comme il en advint en 1540, alors que, chevaleresquement, François I^{er} faisait, à son ancien rival, les honneurs de son royaume.

Ce penchant à vivre en pays maternel est significatif de la part de l'empereur. L'historien Calmette lui-même reconnaît qu'il se fait « de plus en plus espagnol ». C'est de quoi l'on peut avancer une double explication. Le côté négatif : son autorité est contre-battue parmi « les Allemagnes ». A la contexture semi-anarchique de l'ordre nobiliaire, s'y ajoute désormais, et de plus en plus, la dissidence passionnée résultant des progrès du luthérianisme. Soldat du pape, Charles s'y voit entraîné à de multiples interventions, partielles, précaires, toujours à reprendre... c'est Sisyphe et son rocher. Le diadème s'avère, sur son front, le moins bien assis de ses cercles royaux ; ailleurs par contre, ce qu'il peut retenir encore de prestige vient s'ajouter, en Espagne notamment, à ses autres couronnes. Il y a plus — et toujours sous l'angle religieux : la piété de Charles répond à une assiduité dévote qu'il tient de sa mère, à la manière castillane ; elle s'y satisfait à l'aise dans un milieu concordant. Et la meilleure preuve qu'il en ait lui-même fournie

(84) Le 1^{er} juin, il vient d'aborder, proche l'estuaire de la Tamise et gîte à Rochester (*Ibid.*, n° 122.407).

(85) Le 24 juin le situe à Winchester (*Ibid.*, n°s 122.411 - 122.412) où Philippe le Beau avait centré ses parties cynégétiques en janvier-février 1506.

(86) B.3.474, n°s 122.489 - 122.525, et B.3.475, n°s 122.567 - 122.572.

(87) B.3.474, n° 122.513. Pampelune, 11 décembre 1523.

ne fut-elle pas de s'aller enclorre, deux années durant, dans une communauté monastique d'Estremadoure ⁽⁸⁸⁾, pour y terminer sa vie ?

Ce n'est pas seulement en vertu de séjours péninsulaires que progresse, dans les milieux austro-bourguignons, la « prépondérance espagnole ». Son emprise s'étend aux costumes, au mobilier, à l'alimentation, à de nouvelles mœurs de Cour, au personnel des Offices. Elle rayonne au-dehors et gagne les Pays-Bas qui, nous l'avons plus haut rappelé ⁽⁸⁹⁾, vont s'en adjoindre l'épithète. Et d'autant plus facilement s'y enraciner qu'en leur régente, Marguerite d'Autriche, se rencontre la veuve de don Juan, naguère infant des « rois catholiques ». Elle ne recule pas à se produire en velours sur velours, profond, broché, chamarré, telle une Madone d'outre-Pyrénées. Aussi bien, chaque automne fait-il reparaître à la Dépense la mention d'un service religieux pour « feu le prince d'Espagne, mary de madite dame » ⁽⁹⁰⁾... Elle n'est pas moins fidèle au vin d'Alicante, dont provision est en caveau à Gand ⁽⁹¹⁾. Dans la vaisselle de table, circulent des gobelets, sous même précision d'origine péninsulaire. Aux cuisines, la gamme des pâtés (dont il est fait ample consommation quotidienne) s'accroît d'une variété jusqu'alors inédite : « le pâté d'Espagne à la graisse de porc », qui détient sans doute un record « d'indigestivité ». Et, parmi navets, radis et salades, se glissent des « chardons d'Espagne », qu'il nous faut sans doute entendre en notre sens moderne d'artichauts ⁽⁹²⁾.

*
**

Charles s'étant soumis la presque totalité du Milanais et les Impériaux contrôlant le port de Gênes, François en augure que s'ouvrent devant lui les perspectives d'un second Marignan et redescend en Italie. Les deux armées se mesurent le 24 février 1525, sous les murs de Pavie. Si cette date résulte d'un choix ⁽⁹³⁾, celui-ci ne peut procéder que du prince autrichien, dont elle marque le vingt-cinquième anniversaire. Si plutôt elle est fortuite, elle n'en constitue pas moins une sérieuse présomption en faveur du Habsbourg, propre qu'elle est à stimuler, chez lui-même et dans ses troupes, l'ardeur et l'espoir au combat.

L'histoire militaire demeurant hors de nos objectifs et le récit de la lutte ayant été produit maintes fois déjà ⁽⁹⁴⁾, nous n'avons pas ici à y revenir, si ce n'est que par la considération suivante : dans l'évolution des tactiques, cette bataille affecte un caractère à la fois transitoire et

(88) Douro inférieur.

(89) Voir ci-dessus.

(90) B.3.474, n° 122.559. Malines, 1^{er} octobre 1523.

(91) *Id.*, n° 122.527 ; 7 janvier 1523.

(92) B.3.475, n° 122.607. Malines, 25 octobre 1524.

(93) A l'instar des anciennes « batailles aramies ».

(94) Parmi les plus récents, voir : CALMETTE (J.), *op. cit.*, p. 64, qui rassemble et met au point les précédents.

hybride ; en sa première phase, elle est moderne : un duel d'artillerie, où l'avantage se dessine du côté français. Mais alors, le Valois fait taire ses canons, pour passer devant, lui et sa brillante chevalerie se jettent à la mêlée, qui se solde pour eux par un désastre, — second moment, réédition inopportune d'un mode médiéval. François rend son épée au vice-roi de Naples, Lannoy ⁽⁹⁵⁾. Royal captif et royal butin sont acheminés, par voie maritime (Lannoy commande à Gênes) sur la péninsule ibérique.

Or, l'historien a la bonne fortune de posséder quelques précisions, quant aux résidences de Charles, durant le deuxième semestre entier de cette même année 1525. Sa base de séjour y est Tolède, qu'il ne quitte provisoirement que pour Ségovie, dans la première quinzaine de septembre ⁽⁹⁶⁾. L'Espagne se trouve alors abriter (et à faible distance l'un de l'autre) les deux rivaux... mais dans des conditions bien différentes : Charles y domine, en tous sens du mot, sa vallée du Tage, tandis que François se morfond dans le suranné palais mauresque de Madrid, qui a nom l'Alcazar.

L'un des partis adverses étant hors de combat, les armes se taisent. Il faut renouer, par voie diplomatique. Comment, chez le vaincu, réagir à la situation de *fait* ? Sa mère, Louise de Savoie qui, en France, exerce la régence, se tourne vers Henri VIII, dont nous avons tenté plus haut ⁽⁹⁷⁾ de souligner la position intermédiaire et qui le situait d'avance dans un rôle éventuel de conciliation. Les bons offices du cardinal Wolsey (pacificateur en tant que prince de l'Eglise) lui gagnent l'oreille royale : Henri interviendra pour la libération du prisonnier ⁽⁹⁸⁾. Ainsi s'esquissent les premiers contacts et pourparlers qui, par élargissement et d'objet et de but, vont s'étendre aux futures clauses du traité de Madrid.

*
**

Les historiens qui se sont penchés sur les lendemains de Pavie se sont demandés pourquoi, devant un succès aussi marqué, dépassant l'espérance et pour une illustration topique de sa devise : *Plus oultre*, Charles n'avait pas poussé plus avant l'exploitation de sa victoire. Plusieurs raisons concourent à expliquer cette apparente carence.

Et d'abord, sur les lieux mêmes, l'état de ses troupes. Il est à penser que le bombardement français et les corps-à-corps qui suivirent les avaient sensiblement endommagées. Sans doute, la guerre sévit désormais en toute saison et cette récente mêlée, au cours de l'hiver, vient de le confirmer. Et le vainqueur voyait effectivement s'ouvrir devant lui

(95) Nordique d'origine : des membres de cette famille ont été gouverneurs de Lille.

(96) Et pour quelques chasses au cours de l'automne. B.3.475, n° 122.573 - 122.594.

(97) Cf. ci-dessus.

(98) Accords de Moore, près Hertford (nord de Londres). 30 août, même année.

la perspective des mois les plus propices (et tentateurs) à des prolongements de lutte. Mais *une campagne militaire* retient encore quelque chose du caractère *saisonnier* transmis des siècles médiévaux. Sans doute encore, le simple combattant, *a fortiori* les mercenaires, ne refusent pas le service, moyennant qu'on les rétribue (ce qui pèse sur le problème financier). Mais il n'y a pas que cet élément moderne à considérer : il y a les cadres, — la plupart fournis par les vassaux du commun seigneur. Or, à l'exception de ceux d'entre elle qui embrassent pleinement la carrière des armes, cette noblesse est encore pénétrée du sens médiéval *d'un service temporaire* (généralement trois mois) intégré au droit coutumier de la féodalité. Chaque vassal amenait son groupe d'hommes au rassemblement du suzerain. Et, dans le cas du Habsbourg aux seigneuries disparates, cet apport manquait foncièrement d'unité. Ainsi, le caractère spécifique de la récente bataille trouve confirmation dans la texture même des effectifs impériaux.

Un autre ordre de considérations est à retenir, comme relevant du sens chrétien : après la féodalité, l'Eglise. Et principalement sous l'angle du « péril turc ». Un sultan de Constantinople, brillant et ambitieux, Soliman le Magnifique, déborde au nord des Balkans ; ses fidèles en armes se répandent dans la plaine hongroise, dont ils vont occuper l'une des villes principales : Buda, sur le moyen Danube : invasion qui menace à la fois les Habsbourg et la Papauté. Plus que jamais, celle-ci a besoin de la cohésion des princes chrétiens. Et Charles, dont l'élection au Saint-Empire n'a pas reçu encore la consécration du couronnement pontifical, doit user de ménagements à l'égard du Pape Clément VII, dont les intelligences avec François I^{er} lui sont certainement connues. Ce nœud de circonstances l'invite donc à la modération et lui déconseille la guerre « à outrance ».

Au surplus, à quoi bon prolonger un train de lutte fort onéreux, insoutenable à son habituelle carence financière, alors que, détenant la personne même de son adversaire, il peut se flatter d'en obtenir tout ce qu'il revendique de la succession de Bourgogne, tant pour ce duché même que dans le Nord (99). Il augurait donc comme prochaine la fin de cet irrédentisme.

On sait que, dans le monde germanique émietté en de multiples princes, son diadème ne lui conférait qu'une autorité plus nominale qu'effective. En Espagne, il est roi. C'est donc en toute logique qu'au lendemain de sa victoire il gagne Gênes, avec royal captif et butin, pour cingler vers la rive ibérique.

(99) Cf. son testament de 1522, passage reproduit plus haut,

Excédé de sa captivité, François appose sa signature, le 14 janvier 1526 ⁽¹⁰⁰⁾, à l'accord qui doit lui rendre sa liberté et qui porte dans l'Histoire le nom de traité de Madrid : instrument diplomatique trop connu pour que nous n'en retenions ici rien d'autre que ce qui a trait à la présente étude. Sans préjudice d'une « rançon énorme » ⁽¹⁰¹⁾, ayant exigé la rétrocession du duché de Bourgogne et du Charolais, du comté d'Artois et de la portion de Flandre qui, mouvant du royaume des lis, manquait encore à la sienne, Charles se voit alors en situation d'avoir enfin réalisé à son profit l'héritage *complet* de la Maison de Bourgogne : plus d'irrédentisme ; plus de litige quant à cet irritant problème, en suspens depuis un demi-siècle !

Les manuels d'histoire donnent à croire aux générations modernes que l'accord une fois signé, François recouvre *ipso facto* son indépendance et regagne aussitôt son royaume. La réalité s'avère sensiblement différente : se dessaisissant de la personne royale, Charles devait s'assurer des garanties, en vue de l'exécution conforme du pacte intervenu. Il recourt pour cela à la pratique habituelle des otages. Vu l'importance de l'affaire, il stipule : deux Enfants de France, Henri, second fils de l'ex-captif (et futur Henri II) et le cadet François. Des délais sont inévitables, pour les atteindre et les mettre en chemin.

C'est alors qu'un précieux article de la Dépense nous éclaire sur la cadence de la libération paternelle : pour son parcours en terre espagnole en effet, l'ex-prisonnier s'est pourvu d'un guide, de souche celtique, semble-t-il, puisque dénommé Petitjean de Bretonne, mais connaissant le pays et qu'on rétribue de ses services ⁽¹⁰²⁾. Les voyageurs n'ont quitté Madrid que le 13 février, et le 31 mai suivant, ils ne sont encore qu'à Fontarabie ⁽¹⁰³⁾ !

Dès le courant de ce même mois de mai, le Valois libéré n'ayant pas encore repris pied au sol de son royaume, sa mère, Louise de Savoie, nantie d'un pouvoir de régence, conclut à Cognac une ligue défensive, de concert avec des mandataires italiens, dont les principaux sont ceux

(100) « Style de Rome », précisent les scribes, qui cessent de faire débiter l'année à la date mobile de Pâques.

(101) Cf. CALMETTE (J.), *op. cit.*, p. 65 et 68. Soit : 1.200.000 écus, dont le vainqueur se flattait de redorer sa déficiente trésorerie : la fougue irréflectie du prince Valois allait peser fort à ses peuples.

(102) D'où le détail de l'itinéraire.

(103) Distance linéaire de la première ville à la frontière pyrénéenne : *circa* 400 km. Temps du parcours : trois mois et demi. Le prince délivré s'entoure d'un certain luxe, dont une part au moins avait dû réchauffer sa séquestration. Il vivait parmi ces images. Reproduisons *in extenso*, vu son intérêt, le passage documentaire : « A Petitjean de Bretonne, pour avoir esté... avec le Roy de France, de Madrid à Fontarabie, depuis le XIIIème jour de février dernièrement passé jusques à la fin de ce présent mois :

A lui, pour XV crochets, mis en œuvre à tendre la tapisserie, x livres 16 sols ;
dudit Roy de France XV livres.
B.3.476, n° 122.644. Santa Fe (31 mai 1526.

du Pape Clément VII. Simultanément, elle détache Henri VIII de son comparse germanique. Ainsi s'esquisse un premier jeu de balances de ce que, au sortir des temps médiévaux, l'on a appelé l'équilibre européen.

On sait de reste qu'ayant recouvré royaume et pouvoir, le roi Valois se fit délier de son engagement par les Etats de Bourgogne, — ce qui a inspiré à nos historiens actuels quelques dithyrambes quant au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ⁽¹⁰⁴⁾. L'atmosphère, dans ce vieux duché, ne fut pas à ce point unanime : il comptait encore des *légitimistes*, fidèles aux descendants de Marie de Bourgogne, non seulement, comme il va de soi, dans la noblesse du pays, dont les fils (principalement les cadets) n'hésitaient pas à servir dans les armées impériales, mais encore dans la haute bourgeoisie, ombrageuse et qui, à Dijon, n'avait pas cessé de voir avec antipathie, en réplique à son hôtel ducal, la forteresse massive dressée par Louis XI pour y concrétiser sa domination et connue sous le nom de « château des Gens d'Armes » ⁽¹⁰⁵⁾. Au surplus, les lettrés de ce traditionalisme disposaient d'un autre mode d'expression et de propagande : la poésie, la ballade. Dans l'une de ces pièces notamment, prétendant rallier à leurs vues les puissances spirituelles, ils appuient chacune des strophes dénombrant leurs avantages et leurs projets, de ce vers osé et éminemment « partisan » :

« Car Dieu est bourguignon parfait. »

Entré dans les mœurs depuis un demi-siècle seulement, le retour du duché à la couronne de France n'en demeura pas moins acquis.

... Si Charles revint alors en pensée à son calcul d'épargne au lendemain de Pavie, le réalisme politique de son adversaire lui donnait à entendre qu'il est infiniment plus sûr de tenir un pays d'une occupation par les armes, plutôt que de l'attendre de la précaire vertu d'un parchemin diplomatique.

(104) Au vrai, le roi ne manquait pas d'être instruit d'un courant sur place hostile au changement de maîtres et il s'empressa d'en faire son bien.

(105) Cette répugnance et même cette sourde rancune ont traversé les âges ; elles contribuent à expliquer que, sur la fin du siècle dernier, nulle opposition ferme ne se soit élevée, quant à la démolition et à la disparition totale de cet humiliant gêneur qui, pourtant, comptait parmi les ensembles les plus marquants de l'architecture militaire du moyen âge.

ADDENDA

La mort prématurée de Philippe le Beau ⁽¹⁾ avait apporté à sa sœur, Marguerite d'Autriche, la régence des Pays-Bas. Elle tint ce rôle jusqu'à sa propre fin. Ayant achevé le commentaire de ce qui relevait du traité de Madrid ⁽²⁾, nous pourrions, quant au déroulement des faits, nous en tenir à cette limite, qui répond au titre même du thème ici développé. Mais la dame a eu trop de part aux affaires publiques des Pays-Bas durant la minorité et même encore après les couronnements de son neveu, pour que nous passions sous silence ce qui nous a été transmis de son deuil.

Elle s'éteint, avec l'an 1530, à Malines, où l'oratoire de son hôtel est aussitôt équipé en chapelle ardente ⁽³⁾. Et l'éloge de rite qui la concerne s'avère, dans le présent cas, à peine hyperbolique : « feue la bonne et immortelle mémoire » ⁽⁴⁾. La dépouille demeure sur place jusqu'au 12 janvier, où commence un exode spectaculaire, avec déploiement d'étoffes noires : « le corps, ce jourd'hui, porté chez la chapelle de sa maison en l'esglise Saint-Pierre ⁽⁵⁾ ; six religieux, nourris d'animaux de basse-cour, en assumant la garde. Le 18 janvier, parti de Termonde au matin, le convoi atteint la ville de Gand « avant le disner » ⁽⁶⁾, — pour s'en éloigner le lendemain même ⁽⁷⁾ et, par Eecloo, gagner Bruges : cette partie du trajet singulièrement difficile « à cause des mauvais chemins et des eaues » ⁽⁸⁾. S'ensuivent funérailles et agapes ⁽⁹⁾.

Serré d'un peu près, un autre fait n'est pas moins significatif en ce qui touche à la mentalité du jeune Charles Quint : en 1529, sur la fin de juillet, il quitte Barcelone, pour une traversée nordique de la Méditerranée. Et il cabote dans sa galère. Le 2 août, il mouille aux Iles

(1) 25 septembre 1506.

(2) 14 janvier 1526.

(3) B.3.478, n° 122.802 ; 1531, 1^{er} janvier, « stil de Romme », mentionne ponctuellement le rédacteur.

(4) « Ma dicte dame, à qui Dieu face paix. »

(5) *Id.*, n° 122.813.

(6) *Ibid.*, n° 122.817.

(7) On sait que les Gantois ne témoignaient pas d'une particulière *tendresse* pour la famille de leurs princes.

(8) Inondations hivernales.

(9) On cherche réconfort dans une nourriture plus abondante : dames et filles d'honneur, à elles seules, ont absorbé 291 poulets.

d'Or ⁽¹⁰⁾. Deux jours plus tard, il est l'hôte du prince de Monaco ⁽¹¹⁾ ; du 8 au 10 août, on le trouve à Savone, aux portes de Gênes où, le surlendemain, il effectue, *pour la première fois*, son entrée spectaculaire, suivant le rite habituel à cette sorte de proclamation autoritaire de souveraineté ⁽¹²⁾. Au total, comparé à ses hardis navigateurs qui lui gagnent alors, autour du monde, un empire « où le soleil ne se couchait jamais », le bénéficiaire de ces explorations ne saurait faire figure de grand voyageur, ses déplacements ne procédant guère que de la disposition de ses seigneuries.

*
**

La « succession de Bourgogne » devait figurer longtemps encore au nombre des visées politiques des princes régnants de l'Occident. Il faut attendre les campagnes victorieuses du Grand Condé (1668) et du jeune Louis XIV en personne, aux brillants résultats, sanctionnés par la paix de Nimègue (1678) pour voir, dans leur ensemble, réintégrés au domaine royal, Hainaut, Artois, Flandre maritime et comté de Bourgogne. Ladite succession ainsi acquise, il n'y a plus dès lors et il n'y aura plus d'« Austro-Bourgogne ».

QUELQUES DETAILS DU VOYAGE DE PHILIPPE ET DE JEANNE EN ESPAGNE (1501-1503)

L'un des avantages les plus précieux de ces voyages « au long cours » est de soulever quasi simultanément le rideau sur une suite variée de pays et de mœurs. Pour ce qui est notamment de Philippe et de Jeanne, l'itinéraire souvent se dédouble, au point d'affecter dans l'ensemble l'aspect d'une série de fuseaux se tenant par les pointes : celles-ci marquant chacune la jonction du couple dans une localité de quelque importance ; les renflements, par contre, les ébats du voyageur, à la chasse ou au jeu de paume, tandis que sa compagne progresse parmi la seigneurie (plutôt féminine) de sa connaissance ⁽¹³⁾.

(10) Au large de la côte de Provence ; chantées de nos jours par Mistral.

(11) Semi-fidèle, gravitant dans son orbite.

(12) B.3.477, n^{os} 122.714 - 122.724. Deux semaines, pour un parcours maritime de 500 kilomètres.

(13) Peut-être aussi pour éviter aux agglomérations moindres la charge d'un double passage princier, trop lourd à leur modeste ressort en finance. Pour l'essentiel, les cartons : B.3.459, 3.460 et 3.461.

On sait qu'un échange d'ambassades entre la royauté française sur la Loire et le couple voyageur avait finalement donné priorité au trajet *par terre*, — ce qui revient à dire que les présomptifs héritiers d'Espagne avaient les bonnes grâces de Louis XII pour une traversée nord-sud de son royaume. Une articulation intéressante se rencontre dès lors dans un arrêt de quelques jours à Blois ⁽¹⁴⁾. La princesse y est défrayée par son hôte, « sauf en l'Office de l'Ecurie » ⁽¹⁵⁾.

Il serait fastidieux de pointer ici les menues étapes vers et à travers le sud-ouest du royaume. Là, comme dans le Haut-Jura ⁽¹⁶⁾, chemins et intempéries saisonnières mettent à rude épreuve les itinérants, leur suite et leurs « trains » : à Melle, où l'on passe la fête de Noël, les compagnons de ladite Ecurie allument de grands feux, pour « essuier les harnois des chevaux » ⁽¹⁷⁾. C'est ce même Office qui nous permettrait de suivre presque jour à jour, en janvier 1502, les étapes, raccourcies par l'hiver et par les eaux débordées : soit Garonne, soit le fleuve côtier Adour et son système hydrographique, — difficulté et dangers fort à prévoir, nécessitant guides éprouvés et transbordements laborieux ⁽¹⁸⁾. Ces voyageurs obstinés ménagent peu leurs serviteurs ⁽¹⁹⁾.

Philippe traite à Bayonne le roi de Navarre ⁽²⁰⁾, venu à sa rencontre jusqu'à Dax ⁽²¹⁾. Le 26 janvier, un dernier torrent, la Bidassoa, que franchit le couple princier, pour gîter à Fontarabie, premier soir en Espagne ⁽²²⁾. Le *commandator major* de la place s'empresse de « faire sa cour » par un présent de vin. Déjà, à travers les Charentes, on avait cru se gagner les bonnes grâces de la dame par des attentions semblables. Or, la Dépense témoigne que son courant breuvage est fait d'une eau aromatique où, pour une part de cannelle, entrent deux parts de clous de girofle, saveur d'ensemble un peu âcre, dûment tempérée au sucre de canne rose ⁽²³⁾.

(14) 7-15 décembre 1501. Cf. B.3.459, n° 121.213 - 121.218.

(15) Lequel n'est pas la moindre charge de cette vie itinérante, vu qu'il compte « 32 chariots et demi » (sic) attelés pour le tout de 152 chevaux. A la domesticité royale, qui a complété le service personnel de Jeanne durant ce séjour, on alloue 30 livres 5 sols sur la finance bourguignonne.

(16) Parcours simultané de Marguerite d'Autriche en cette région ; cf. plus haut.

(17) Les faire sécher, en détacher la boue. B.3.469, n° 121.220.

(18) Ainsi qu'un matériel de pontons, pour passer les chevaux et plus de 50 couvertures de cuir, pour bâcher les chariots.

(19) Ils savent toutefois pratiquer la récompense large, celle-ci par exemple : « aux compagnons mariniers (bateliers - caboteurs) de Bayonne qui, avec leurs bateaux, sont venus quérir monseigneur à Dax et d'illec amené... aval la rivière (l'Adour) audit Bayonne, pour leur vin : 30 écus d'or au soleil ». C'est d'une main quasi impériale. B.3.460, n° 121.227.

(20) Jean d'Albret, fils d'Alain et futur beau-père de Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^{er}.

(21) On leur sert des quartiers de baleine. Les baleiniers du golfe de Gascogne ! Des Charentes aux Pyrénées, le parcours vient d'affecter une ligne quasi méridienne, par Barbezieux, Cadillac, Bazas, Mont-de-Marsan.

(22) *Id.*, n° 121.228 et 121.271 - 121.273.

(23) B.3.459, n° 121.124.

S'ensuit une pénétration graduelle vers le centre du pays : un temps d'arrêt à Burgos où, à chacun de leurs voyages, ils prolongent un séjour ⁽²⁴⁾. Si bien qu'aux derniers quantième de février, ils ne sont encore qu'à la hauteur de Palencia, précisément à Torquemada ⁽²⁵⁾ ; mais une partie de l'Ecurie a déjà gagné Valladolid ⁽²⁶⁾. Puis c'est l'acheminement vers la célèbre Sierra de Guadarrama, qui couvre, de l'ouest au nord, le pays madrilène. On fait étape à Ségovie, « ville fort grande » ⁽²⁷⁾ ; on passe les monts et l'on vient satisfaire aux dévotions de la « Semaine peineuse » et de Pâques à Madrid même.

Ce n'est toutefois pas en cette ville que vont se dérouler les événements décisifs. Philippe pousse vers le sud jusqu'à la vallée du Tage. Retardé par « une rougeole », il ne fait son entrée dans Tolède ⁽²⁸⁾ que le 7 mai suivant ⁽²⁹⁾. Promptement réunis, les Etats de Castille, Léon et Galicoy reconnaissent le jeune couple pour héritier de la reine Isabelle ⁽³⁰⁾. Et les rôles de sa Maison intitulent désormais le Habsbourg « prince de Castille » ⁽³¹⁾. L'état sanitaire se révèle déplorable : le manque d'hygiène et la saison dégagent des puanteurs. La peste, que les voyageurs avaient jusqu'alors évitée en écartant de Bordeaux leur itinéraire, leur impose ici une menace directe. On s'y dérobe dans des îlots de verdure : le 2 août « au jardin du Chapitre de Notre-Dame » ⁽³²⁾ ; le 27 dudit mois, dans la campagne avoisinante, au cloître Saint-Bernard ⁽³³⁾ ; puis chez les « Cordeliers de l'Observance » ⁽³⁴⁾ ; en bref, refuge cherché parmi les espaces purs des monastères. On se préserve aussi de l'infection par nourriture carnée, en absorbant de préférence du poisson de rivière ⁽³⁵⁾.

Une contrepartie s'imposait : l'investiture en Aragon. Le couple princier rejoint Madrid, et c'est la bourgade d'Alcala ⁽³⁶⁾ qui marque la première étape d'un nouvel épisode. On repasse la Sierra et, par son

(24) Et où Philippe va mourir, quelques années plus tard.

(25) Topo-patronyme devenu fameux dans les fastes de l'Inquisition espagnole.

(26) Le scribe de la Dépense note désormais tant bien que mal le nom des localités. Ce sont autant « d'à peu près » phonétiques. Ici, par exemple, il articule *Tourquemade* et surtout *Tailedolive* ! B.3.460, n° 122.229 (26 février).

(27) Etendue, un peu éparse. MOLINET, *op. cit.*, p. 191. *Sous l'angle de la latinité*, Ségovia suggérerait quelque *secus viam*, agglomération routière s'allongeant aux deux bords d'une voie de circulation — ce qui rendait compte de sa... spatialité.

(28) Au côté du « roi catholique » Ferdinand.

(29) Attestation consécutive aux Offices, dans un rôle du 10 mai. B.3.460, n° 121.231.

(30) Le chroniqueur date cette décision du 22 mai ; *id.*, t. V, p. 197.

(31) Ce n'est encore qu'un premier degré. Accusé dans la comptabilité : Tolède, 27 mai 1502 ; *ibid.*, n° 121.232.

(32) *Ibid.*, n° 121.242.

(33) MOLINET, *ibid.*, p. 198.

(34) A proximité d'Ocaña (prononciation de la consonne accentuée, dûment enregistrée par le rédacteur : *Ocagne*) ; 6 septembre ; *ibid.*, n° 121.252.

(35) Présence dans la région attestée jusqu'au 15 septembre ; *ibid.*, n° 121.308.

(36) Alcala de Hénarès, du 17 au 30 septembre. *Id.*, n° 121.256, 121.310, 121.316, 121.326.

versant nord, on atteint la petite ville frontière ⁽³⁷⁾ de Médinaceli ⁽³⁸⁾. Il ne reste alors qu'à emprunter la vallée du Jalon ⁽³⁹⁾, pour gagner de là les abords de Saragosse. L'archiduchesse, par menues étapes, s'attarde dans cette descente vers l'Ebre ⁽⁴⁰⁾.

Le 25 octobre, Philippe et Jeanne s'y rejoignent, *extra muros*, au château. Le lendemain, entrée spectaculaire dans la ville. Et, le jour suivant, 27 octobre, sa reconnaissance solennelle à l'héritage d'Aragon par les Etats de ce royaume venu au « roi d'Espagne » Ferdinand de sa lignée masculine ⁽⁴¹⁾. Il n'est que de rapprocher les deux actes, parfaitement similaires, du 22 mai et du 27 octobre, pour bien entendre cette nouvelle titulature qui fait son apparition dans la Dépense, « prince et princesse de Castille et d'Aragon » ⁽⁴²⁾. Les propres auteurs de l'unité hispanique sauvegardaient ainsi, dans leur postérité immédiate, la *pérennité de leur œuvre* et l'année 1502 marque un important échelon constructif du futur empire de Charles Quint ⁽⁴³⁾.

(37) Castille - Aragon.

(38) 17 octobre ; *ibid.*, 121.260.

(39) Prononcé : rra-lonn.

(40) Occasion pour le scribe à des graphies très subjectives, où l'on reconnaît toutefois : *Ateca, Calatayud*, la *Almunia...* ; *ibid.*, n° 121.339, 121.341, 121.344.

(41) Nous possédons cette fois les rôles de cette journée historique, sous la cote : B.3.460, n° 121.269. Ils ne diffèrent pas sensiblement du courant quotidien des Offices ; mais ils sont revêtus de cette mention expresse : « Et ce jour, fust receu prince d'Aragon et fist le serment, en présence de messeigneurs des Estats dudit royaume. »

(42) *Ibid.*, n° 121.354. Saragosse, 2 décembre.

(43) Jeanne réside durant près d'un mois (jusqu'au 24 novembre ; *ibid.*, n° 121.370) en cette Cesarea-Augusta d'avant l'ère chrétienne qui, recevant en Philippe le Beau le fils du chef du Saint-Empire (lui-même, semblait-il, promis au diadème), recouvrait par lui quelque lustre de son antique baptême impérial. Sur un début d'hivernage de Jeanne à Madrid (9 décembre 1502 - mi-janvier 1503), on peut consulter : *ibid.*, n° 121.384 et B.3.461, n° 121.450 - 121.455.

Ci-dessous le tableau des Etats journaliers de l'Hôtel sous les trois princes de Habsbourg-Bourgogne : Maximilien, Philippe le Beau et Charles de Luxembourg (Charles Quint).

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU NORD, Fonds de l'ancienne Chambre des Comptes de Lille.

Série B (Parchemins, quelques cahiers : papier).

Cartons (cotes).

B. 3.441	pièces	N^{os}	119.281-119.320 ; 1447 (4 juin-22 septembre)	40
— 3.442	—	119.321-119.454 ;	(2 janvier 1478-29 mai 1479)	134
— 3.443	—	119.544-119.586 ;	1480 (4 mars-31 décembre)	132
— 3.444	—	119.587-119.829 ;	1481 (année entière)	243
— 3.445	—	119.830-119.895 ;	1482 (2 janvier-19 décembre)	66
— 3.446	—	119.895-119.988 ;	1483 (8 janvier-25 décembre)	93
— 3.447	—	119.989-120.083 ;	(9 mars 1484-30 décembre 1485)	94
— 3.448	—	120.084-120.152 ;	1486 (10 janvier-22 décembre)	69
— 3.449	—	120.153-120.229 ;	(25 février 1478-6 décembre 1489)	77
— 3.450	—	120.230-120.357 ;	(29 août 1489-26 août 1491)	128
— 3.451	—	120.358-120.402 ;	1492 (16 septembre-29 décembre)	45
— 3.452	—	120.403-120.451 ;	1493 } (années entières) 1494 }	49
— 3.453	—	120.542-120.503 ;	1495 (1 ^{er} janvier-30 novembre)	52
— 3.454	—	120.504-120.576 ;	1496 (26 février-31 décembre)	73
— 3.544	—	120.577-120.686 ;	1497 (2 janvier-23 décembre)	110
— 3.456	—	120.687-120.749 ;	1498 (6 janvier-11 décembre)	63
— 3.457	—	120.750-120.871 ;	(1 ^{er} janvier 1499-22 juillet 1500)	122
— 3.458	—	120.872-121.038 ;	(en têtes sectionnées)	167
— 3.459	—	121.039-121.222 ;	(25 janvier-28 décembre)	184
— 3.460	—	121.223-121.410 ;	(8 janvier-29 décembre)	188
— 3.461	—	121.411-121.492 ;	(2 janvier 1503-31 octobre 1504)	82
— 3.462	—	121.493-121.660 ;	1505 (23 janvier-31 décembre)	168
— 3.463	—	121.661-121.704 ;	1506 (4 janvier-30 septembre)	44

Soit : 2.423

— 3.464	—	121.705-121.759 ; 1510 (4 janvier-31 décembre)	55
— 3.465	—	121.760-121.815 ; (28 mars 1512-18 février 1513)	56
— 3.466	—	121.815-121.907 ; (1 ^{er} janvier-3 décembre) 1513	92
— 3.467	—	121.908-121.970 ; 1514 (3 janvier-18 novembre)	63
— 3.468	—	121.971-122.071 ; 1515 (3 février-31 décembre)	101
— 3.469	—	122.072-122.128 ; 1516 (année entière)	55
— 3.470	—	122.129-122.223 ; 1517 (3 janvier-23 décembre)	95
— 3.471	—	122.224-122.274 ; 1518 (2 février-24 décembre)	51
— 3.472	—	122.275-122.359 ; 1519 (année entière)	85
— 3.473	—	122.360-122.488 ; (21 février 1520-25 juin 1522)	129
— 3.474	—	122.489-122.566 ; 1523 (5 juillet-29 décembre)	78
— 3.475	—	122.567-122.630 ; (26 janvier 1524-30 décembre 1525) .	64
— 3.476	—	122.631-122.711 ; (5 janvier 1526-10 novembre 1527) . .	81
— 3.477	—	122.712-122.791 ; (3 février 1528-27 décembre 1529) . .	80
— 3.478	—	122.792-122.872 ; (17 avril 1530-31 décembre 1533) . .	81
— 3.479	—	122.873-122.903 ; 1534 (6 janvier-31 octobre)	31

Soit : 1.197

Soit au total 1.197 pièces effectivement étudiées.

Henri DAVID,
Docteur ès Lettres,
Prix d'honneur des Ecrivains de France.

INFORMATION PEDAGOGIQUE

INFORMATION PEDAGOGIQUE

1

ENSEIGNEMENT ET ACTUALITE

Enseignement 70, regroupant un collectif de jeunes professeurs français, a consacré sa session annuelle de Melun en septembre 1971 au sujet : *Enseignement et actualité*.

Nous publions ci-après le compte rendu des séances de travail (1).

*
**

I. QU'ENTEND-ON PAR ACTUALITE ?

Le thème de la rencontre, « Enseignement et actualité », peut être situé par rapport aux thèmes des sessions précédentes (2) par certains de ses aspects ; il en est le prolongement ou l'approfondissement ; il peut aussi être situé par rapport à un slogan moderniste — et quasi officiel — qui exprime la volonté d'ouvrir l'enseignement à l'actualité, voire de donner à celle-ci le statut d'une nouvelle « discipline ».

Cette double perspective nous conduit à réfléchir sur le contenu même du concept d'« actualité », mais en situant cette recherche par rapport à une réflexion critique sur la fonction de l'école dans la société. Quelle place l'enseignement doit-il faire à l'actualité ? Quelle relation peut-on établir entre ce qui est enseigné et l'actualité ? Quelle signification idéologique faut-il donner à la coupure entre passé et présent dans la culture et dans l'enseignement et à la demande ou au refus qui se manifeste, aujourd'hui, en des lieux différents, d'introduire l'actualité à l'école ?

*
**

Avant de réfléchir à ces problèmes à partir d'exemples concrets, nous avons donc, dans un travail préalable en commissions, cherché à cerner, dans une première série d'approximations, ce que l'on entend par « l'actualité » et les questions posées par le rapport entre actualité et enseignement.

(1) Extrait de *Enseignement 70*, n° 48, janvier-février 1972, numéro spécial, compte rendu de la session de Melun, septembre 1971. Nos vifs remerciements à tous ceux qui, soucieux de l'information des professeurs du secondaire, nous ont accordé cette liberté. N.D.L.R.

(2) « Quelle culture ? » (Melun 1969, « Enseignement 70 », n°s 38 et 39, avril et mai 1970), « L'ouverture des disciplines » (Beauvais 1970, « Enseignement 70 », n°s 42 et 43, janvier et février 1971).

— L'actualité, c'est ce qui intéresse ou ce qui touche les élèves. Mais que signifie « intéresse » ou « touche » ? Est-ce tout ce qu'ils reçoivent par les moyens de diffusion de masse, que cela concerne l'actualité proprement dite ou le passé (cf. les émissions historiques ou les dramatiques « classiques » à la télévision) ? Est-ce ce qu'ils vivent, individuellement ou dans le groupe ? Ce qui les préoccupe ? — et, dans cette perspective, peut-on dire que l'actualité des élèves est la même que la nôtre ?

— L'actualité, ce peut être ce dont tout le monde parle aujourd'hui et ne parlera peut-être plus demain. L'actualité peut donc être l'éphémère, ce qui est lié aux variations de la mode et du goût, mais ce peut être aussi ce qui est inachevé, ce qui est transitoire : or, c'est peut-être cet aspect évolutif qui est le plus caractéristique du monde actuel. Mais il peut aussi faire naître un sentiment d'insécurité chez les élèves.

— Faut-il distinguer l'actualité (comme somme des « événements ») et le « monde actuel », les problèmes de la vie réelle ? Suffit-il d'« ouvrir » l'école à l'actualité pour l'ouvrir du même coup aux réalités et aux problèmes économiques, technologiques, sociaux ? S'agit-il d'informer sur le monde tel qu'il est — et, par là, de préparer nos élèves à s'y intégrer ? Ou s'agit-il de comprendre et de remettre en question ? L'actualité est liée, alors, à une volonté d'action ici et maintenant qui est une libération à l'égard de la fatalité temporelle. (En anglais, *actual* veut dire réel).

— Informer (s'informer) est-ce seulement utiliser les moyens de diffusion de masse ou apprendre à les utiliser ? Apprendre, donc, à voir ou à lire l'actualité ? Il faut définir, ici, la fonction critique de l'école par rapport à l'actualité et poser le problème de la « neutralité » ou de l'engagement et aussi celui du scepticisme, qu'un enseignement qui mettrait tout en doute pourrait susciter chez les élèves.

*
**

L'actualité, c'est d'abord, aujourd'hui, la science. Pour aborder ce vaste domaine et mieux inventorier les problèmes qu'il suscite, nous avons choisi deux angles d'attaque différents. Nous avons d'abord demandé à Monique Guilleman, professeur au Lycée Hélène Boucher (Paris) quels sont les problèmes rencontrés par le professeur chargé d'enseigner les sciences physiques. Puis, nous nous sommes adressés à un journaliste scientifique, et plus particulièrement à un journaliste travaillant dans un grand quotidien d'information, touchant un très large public.

II. L'ENSEIGNEMENT ET L'ACTUALITE SCIENTIFIQUE

(exposé de Monique Guilleman).

L'enseignement secondaire, même scientifique, est très éloigné du monde technique où nous vivons.

Certaines techniques ne sont pas du tout enseignées (c'est le cas des moteurs électriques ou thermiques). En étudiant la formation des images dans les lentilles, on dit quelques mots de l'appareil photographique, mais si peu... Le cinéma, la télévision, les transistors, les magnétophones, ... ne font pas partie des programmes.

Que se propose comme buts l'enseignement actuel des sciences physiques ?

Disons brièvement qu'il présente et fait distinguer un certain nombre de concepts de base (notions de pression, de force, de puissance, de température, de quantité de chaleur, ...).

Il apprend aux élèves à observer de façon scientifique, par des expériences dont on peut regretter le caractère souvent stéréotypé.

Il initie à la mesure.

Pourquoi y a-t-il un tel hiatus entre l'enseignement et le monde technique ?

La difficulté à faire la liaison entre le monde technique actuel et l'enseignement tient à plusieurs raisons :

a) La formation initiale des maîtres : la plupart des élèves auraient envie de comprendre ce qu'il y a dans un moteur, un transistor, etc. Mais les professeurs ne sont pas formés à cela et la diversité des techniques est très grande.

b) Pour enseigner une question, il faut la connaître : il est difficile d'enseigner ce qui vient d'être découvert.

c) Un souci pédagogique *discutable* : l'enseignement des sciences se déroule souvent dans un ordre chronologique. On peut penser que pour comprendre les techniques modernes, il faut d'abord avoir étudié la physique plus ancienne. Or, certains aspects modernes sont abordables, même si on n'a pas connaissance de l'évolution historique.

d) Les appareils modernes, par exemple une caméra super-automatique, sont le résultat d'une technologie très avancée ; aussi, des non-spécialistes et, à plus forte raison, des enfants, ont-ils du mal à s'y reconnaître. Il est plus simple de travailler sur des appareils plus anciens.

Pour combler ce hiatus : quelques axes de recherche.

a) Méthode de la boîte noire.

Un enfant qui joue avec un train électrique peut, très jeune, apprendre à se servir d'un transformateur ; dans une deuxième étape, il apprend que le transformateur est un appareil qui modifie la différence de potentiel ; dans une troisième étape, il apprend comment il fonctionne.

Les programmes vont du plus simple au plus compliqué ; ils sont fondés sur un certain type d'évolution. Une tout autre progression est possible : on peut utiliser certains appareils avant de savoir comment ils fonctionnent.

b) En mécanique, en seconde, on commence par la statique, parce qu'elle est plus facile que la dynamique alors que les enfants désirent en arriver rapidement au mouvement, le monde actuel étant celui du mouvement. Certes, dans le mouvement, beaucoup de facteurs se combinent (roulement + glissement ; glissement + frottement) et des difficultés expérimentales surgissent. La *technologie moderne* peut nous aider, puisqu'on a mis au point un banc à air qui permet d'étudier des glissements sans frottement ; seulement, cet appareil coûte cher (environ 4.000 F).

c) Parmi les découvertes récentes, certaines permettent de faire des *synthèses* et d'éviter ainsi le morcellement de l'enseignement. Par exemple, l'étude de la relativité permet la liaison entre l'électrostatique et l'électromagnétisme et leur synthèse avec l'optique.

d) La vulgarisation.

En 1^{re} A, cette année, la notion d'énergie a été étudiée dans ses aspects actuels par une série d'exposés sur l'énergie solaire et le four solaire de Montlouis ; sur l'énergie hydro-électrique en liaison avec le cours de géographie ; sur l'énergie chimique (pétrole) ; sur l'énergie nucléaire ; sur les piles.

Dans une classe « expérimentale » qui savait déjà travailler en groupes, les élèves ont travaillé en chimie organique, par groupes, sur 8 sujets, avec des documents — et, pour chaque sujet, une application pratique. Chaque équipe devait aboutir à un document écrit, chaque élève devant écrire au moins une page, et à un exposé oral.

Les résultats d'un contrôle écrit ont été aussi bons qu'après un cours classique.

Pour actualiser l'enseignement des sciences physiques, il faut donc une double réflexion :

1° sur les programmes ;

2° sur les méthodes ;
et ces deux aspects doivent être abordés simultanément, ce que l'on ne fait généralement pas.

Cela demande des suppressions, l'introduction de notions nouvelles, une modification des enchaînements.

*
**

De la discussion qui a suivi l'exposé de Monique Guilleman, nous pouvons retenir quelques axes de réflexion.

1) *Il faudrait d'abord approfondir la notion d'ordre rigoureux et logique dans l'apprentissage scientifique et s'interroger sur la nature exacte de cet ordre.*

L'ordre chronologique trop souvent pratiqué actuellement dans l'enseignement des sciences (et dans d'autres disciplines) donne une cohérence à la progression mais, en même temps, elle la bloque.

L'ordre pourrait être plus épistémologique. La démarche du physicien consiste à observer le réel, à le classer, à isoler des paramètres. Il doit inventer des modèles (au sens mathématique du terme) qui rendent compte du réel et qui sont, souvent, exprimables mathématiquement — puis il doit confronter ces modèles avec l'expérience ; de nouvelles observations pouvant l'obliger à construire un nouveau modèle. On peut, ainsi, montrer que la science s'est construite progressivement, qu'elle est une succession de modèles. Mais vouloir faire « redécouvrir » cette démarche à l'élève est une escroquerie intellectuelle.

Posons également à ce propos (et ce problème, comme le précédent, sera à nouveau soulevé ultérieurement) qu'il y a, d'une part, la théorie et l'application ; d'autre part, le passé et le présent. Il ne faut pas confondre les deux niveaux d'analyse et assimiler systématiquement la théorie et le passé.

2) *Cette discussion a également permis de s'interroger sur la définition de la culture et de l'attitude scientifiques.*

S'agit-il simplement, pour le physicien, de démontrer des objets ou doit-il aussi les situer dans le contexte économique et social ? L'enseignant scientifique peut-il initier les élèves aux problèmes idéologiques et politiques posés par la science (par toute théorie du savoir) ?

En ce qui concerne l'attitude scientifique, il ne faut pas confondre acquisition des connaissances et esprit scientifique, pris dans son sens le plus large. Monique Guilleman précise que l'utilisation de documents de vulgarisation peut développer l'esprit scientifique, par exemple si l'on fait réfléchir les élèves aux affirmations contradictoires que l'on peut relever dans les comptes rendus, par plusieurs journaux, d'un même événement scientifique (comme le lancement d'une fusée).

III. ENTRETIEN AVEC UN JOURNALISTE SCIENTIFIQUE :

Nicolas SKROTZKY.

Ce problème de la vulgarisation, celui de l'esprit scientifique, le rapport entre la science et la politique, la matinée suivante devait nous permettre de les poser à nouveau. En effet, Nicolas SKROTZKY est journaliste à *France-Soir*. Il s'adresse à un vaste public, représentant toutes les catégories socio-culturelles. Il se trouve donc confronté à des problèmes voisins de ceux des enseignants (la transmission d'un savoir), mais également à des problèmes qui sont spécifiques à sa profession. Aussi, nous a-t-il semblé intéressant de lui demander de réfléchir avec nous sur l'actualité scientifique et les problèmes qu'il rencontrait pour la communiquer à ses lecteurs.

Après un bref exposé, Nicolas SKROTZKY a répondu aux questions qui lui furent posées. Comme toujours, dans un tel débat, les problèmes sont souvent différés : telle question ne trouve sa réponse ou ne peut être précisée qu'après que d'autres questions tout à fait différentes ont été posées. Aussi ai-je regroupé ce compte rendu autour de quelques questions.

*
**

Au cours des dernières années, les rapports entre les milieux scientifiques et la presse ont évolué. Pour la première fois, à l'occasion de la conférence atomique de Genève, en 1955, la science a occupé, dans la presse, une place aussi importante que les faits divers. Parallèlement, les scientifiques se défient moins des journalistes devenus spécialisés. La plupart des grands organismes scientifiques ont fait un effort dans le sens de l'information et possèdent des attachés de presse. Par ailleurs, les grands trusts industriels qui pratiquent la recherche appliquée adressent une documentation abondante aux chroniqueurs scientifiques.

— Le journaliste dépend donc, comme l'enseignant, de certains canaux d'information : a-t-il un droit d'enquête dans les entreprises ?

On peut, parfaitement, montrer en quoi une entreprise publique ou privée s'est trompée. Mais, d'une façon générale, en France, on n'aime pas la critique.

L'intérêt du public.

Un journaliste scientifique doit tenir compte de la motivation de ses lecteurs : c'est ainsi que les activités géologiques des astronautes d'Apollo XV ont suscité un regain d'actualité pour la géologie et qu'il a été possible de publier dans *France-Soir* un article sur la géologie qui, en d'autres circonstances, aurait été jugé trop rébarbatif. Ainsi, par

le biais de ce qui intéresse le public, le journaliste peut faire passer un certain nombre de notions relativement compliquées. Mais il peut, aussi, créer l'actualité (en rendant compte, par exemple, d'une visite qu'il aura pu faire dans tel centre de recherche) ; toutefois, il devra toujours tenir le plus grand compte de ce qui intéresse le lecteur.

— N'y a-t-il pas là un « cycle » sans fin ? (L'intérêt du public est modelé par les moyens d'information, puis l'informateur doit tenir compte de cet intérêt).

Information et formation de l'esprit scientifique.

— Le journaliste scientifique doit-il seulement informer ses lecteurs ou peut-il aussi développer leur esprit scientifique (et/ou leur esprit critique) ? Et comment pourrait-on, dans l'affirmative, définir les grands axes de sa fonction éducative ?

Le chroniqueur ne peut définir de « grands axes » a priori, car il est contraint de suivre l'actualité, c'est-à-dire le développement de la science, et de la « vulgariser ». D'après les statistiques, la moitié des Français n'achète jamais un livre. Une grande partie de la population française n'est donc informée des problèmes scientifiques que par la radio et la presse. Il faut donc écrire des choses faciles à lire. Le journaliste scientifique doit simplifier sans trahir : il doit utiliser le langage quotidien, sans employer de termes techniques ou en donnant toujours des définitions simples des termes qu'il utilise. Il doit choisir un ton qui ne soit pas le ton trop souvent compassé des manuels scolaires qui oublient qu'ils s'adressent à des adolescents. Il s'agit surtout de plaire, non pour plaire, mais pour être lu.

Cependant, le chroniqueur scientifique a aussi une mission : créer des vocations, montrer, surtout aux jeunes, qu'il existe des voies nouvelles. Son rôle est alors de faire passer des notions nouvelles dans la vie de tous les jours et de familiariser ses lecteurs avec des notions qui leur sont, au départ, parfaitement étrangères : le laser, l'ordinateur...

Il peut s'interroger sur la « philosophie » ou l'éthique de la science ; dire ce qui, dans les applications de la science, peut être bon ou mauvais pour l'avenir de l'humanité. Il peut ainsi amener ses lecteurs à réfléchir sur le rôle de la science ou sur l'utilisation d'une invention récente.

— Si le chroniqueur sensibilise effectivement aux problèmes scientifiques, ne joue-t-il pas aussi sur la magie des mots ? Ne familiarise-t-il pas avec des mots plutôt que, comme le ferait la science, avec des notions ?

C'est à l'enseignant d'approfondir. Le journaliste, qu'il soit de *France-Soir* ou d'ailleurs, ne peut modifier le style du journal : il faut qu'il soit simple tout en demeurant honnête et cohérent.

— Peut-être faudrait-il, alors, que l'enseignant commence par une analyse critique des représentations que les élèves se sont forgées à partir de certaines formes de vulgarisation. Par exemple, l'idée commune sur la relativité, n'a rien à voir avec l'idée que s'en fait la science. Il faudrait donc définir et caractériser les notions scientifiques par opposition à l'idée que s'en fait le sens commun.

Information scientifique et politique.

— Il a été question de « philosophie » et d'« éthique » de la science, non de politique. Le chroniqueur scientifique de *France-Soir* dépend-il entièrement de la ligne politique de ce journal ? Peut-il parler des choix économiques ou politiques dans l'utilisation de la science ?

Le chroniqueur scientifique n'a pas à prendre position politiquement, sauf s'il s'agit de politique de la science : par exemple, il peut intervenir en ce qui concerne le budget de la recherche fondamentale. Il peut également s'étonner du choix d'une option ou critiquer une décision concernant un projet.

*
**

C'est le problème de la diffusion de l'actualité (de toute actualité) par les grands moyens d'information, et plus particulièrement par la presse, que nous avons demandé à Yves L'HER, rédacteur en chef de Presse-Actualité, de nous exposer.

IV. L'ACTUALITE A TRAVERS LA PRESSE (Yves L'HER).

« La presse, lorsqu'elle est libre, peut être bonne ou mauvaise ; mais, assurément, sans la liberté, elle ne sera jamais autre chose que mauvaise. »

Albert Camus.

Parmi tous les problèmes de la presse, le problème central est celui de la liberté ; une information privée de la liberté ne peut être qu'une caricature d'information : de la propagande.

La liberté de la presse se présente sous deux aspects :

1° La liberté d'expression, dont la seule limite est la diffamation et qui implique la possibilité d'accéder aux faits, le droit de communiquer ces faits au public, la possibilité de les commenter. Ce qui n'a pas de forme n'a pas de sens, informer, c'est donner une forme.

2° Le deuxième aspect, qui a été affirmé plus récemment, est le droit à l'information, c'est-à-dire le droit pour chacun de recevoir une

information libre, multiple et diversifiée dans ses tendances et la possibilité de choisir entre ces différentes tendances. L'objectivité naît moins du contenu d'un journal que de l'ensemble des journaux que l'on peut confronter.

La liste des pays où la censure existe est plus longue que celle des pays où elle n'existe pas.

En France, *au niveau des principes*, depuis la loi de 1881, la censure n'existe pas pour *la presse* : contrairement à ce qui se passe à la radio ou à la télévision, il n'y a aucun censeur dans la presse.

Mais qu'en est-il *au niveau des faits*, dans les conditions d'exercice de la presse, qui sont, essentiellement, des conditions économiques ?

La presse est une industrie. Pour créer un quotidien, il faut, actuellement, de 30 à 40 millions de francs. Mais, surtout, l'exploit est de le faire durer et de gagner, chaque jour, une véritable course contre la montre : un événement chasse l'autre ; à peine sorti des rotatives, le quotidien est déjà en cours de dévalorisation. *France-Soir* emploie 1.750 personnes, *le Figaro*, 1.200, *Le Monde*, 800. Pour composer, en deux heures, un quotidien de 10 pages, il faut 30 linotypes, chacune coûtant de 200 à 700.000 francs.

L'équilibre financier des journaux est fondé :

1° Sur le produit de la vente aux lecteurs. Mais le prix de vente d'un quotidien est inférieur à son prix de revient. Exemple du *Courrier Picard* : Prix de revient de l'exemplaire :

en avril 1970 : 68,01 centimes

en avril 1971 : 74,50 centimes.

Sur les 50 centimes de la vente, 37,50 seulement reviennent au journal.

2° Sur les recettes publicitaires :

Pourcentage des recettes globales dû

		à la vente	à la publicité
Chiffres de 1970	Le Figaro	22 %	78 %
	Le Monde	36 %	64 %
	France-Soir	43 %	57 %
	La Croix	91 %	9 %
	L'Humanité	90,75 %	9,25 %
Chiffres de 1964	Paris-Normandie	49 %	51 %
	Est-Républicain	52 %	48 %

Le journal est donc un produit vendu deux fois : au lecteur et aux annonceurs, les industriels en quête de marché.

Or, la publicité a ses lois propres : elle s'investit dans les supports qui atteignent le maximum de gens. Ce critère d'audience est pondéré par divers facteurs tels que le milieu socio-culturel des lecteurs, leur pouvoir d'achat, leur âge, le nombre de femmes (ce sont elles qui font les achats), le prestige du journal, la présence de la couleur (depuis quinze ans, la publicité a fui vers les magazines qui ont la couleur et qui, de plus, ont des lecteurs triés par catégories).

La publicité enrichit donc les journaux à forte audience, dédaigne les faibles tirages et creuse entre les titres des « fossés » qui ne font que s'accroître.

Chiffres de 1970 :

	Tirage	Recettes publicitaires	Recettes publicitaires, par lecteur-jour, par an
Le Figaro	429.614	175 millions	411 francs
Le Monde	360.131	76 millions	212 francs
La Croix	132.875	2,10 millions	15,80 francs

Si l'on établit un rapport entre la diffusion et les recettes publicitaires globales de ces trois quotidiens de couverture nationale et visant une « cible » sensiblement voisine de lecteurs, on constate que par rapport à « La Croix », Le Monde pour une diffusion 2,7 fois supérieure perçoit 36 fois plus de publicité et le Figaro, pour une diffusion 3,2 fois supérieure, 77 fois plus de publicité.

Ces disparités économiques ont des conséquences sur le nombre des éditions. La publicité précipite donc la concentration des journaux par l'élimination des plus faibles ou leur absorption par les plus prospères :

Nombre de quotidiens en France

1892	1914	1938	1946	1970
414	349	236	203	95

Sur les 95 quotidiens existants, 70 seulement ont une rédaction autonome. Par exemple, dans la région lyonnaise, l'agence « l'Aigle » sert 7 titres.

La publicité a une incidence sur le contenu du journal qui est de plus en plus subordonné à ses intérêts économiques étrangers à l'information.

Le but premier du journal devient de plaire au maximum de gens. On va donc dans le sens de la plus grande pente (qui n'est pas forcément « populaire » mais peut être aussi de style « cadre »...)

Durer, pour un journal, ce n'est pas avoir des lecteurs, mais c'est en avoir plus que ceux qui s'adressent au même public — afin d'attirer les annonceurs soucieux d'atteindre ce secteur de la population.

Le but premier de la presse qui est d'informer s'efface. Il s'agit de lancer un support pour satisfaire les besoins d'industriels et de publicitaires.

Peut-on encore vraiment parler, dans ces conditions, d'une véritable liberté d'expression et d'un réel droit à l'information ?

La situation se complique encore du fait de l'intervention de la télévision. Le journal télévisé de la première chaîne s'adresse à 15 ou 16 millions de téléspectateurs alors que l'ensemble des quotidiens français tire à douze millions d'exemplaires. La télévision devient donc un meilleur support que la presse, à égalité d'investissement au niveau de l'audience.

Il y a actuellement une moyenne de 12 minutes de publicité par jour à la télévision, 180.000 francs la minute, avant et après le journal télévisé. Ce qui représente une recette de 530 millions, soit 12 % du total des investissements publicitaires français. La part de la presse se trouve donc diminuée, d'autant que compte tenu des frais de conception et de réalisation des spots, la ponction exercée par la télévision est déjà de l'ordre de 650 millions.

L'Etat vient, certes, en aide à la presse. Il est difficile de chiffrer cette aide, les approximations variant du simple au double.

L'Etat subventionne le papier français, mais, en fait, cette aide va à la papeterie, non à la presse et, dans la mesure où elle est uniforme, elle subventionne aussi bien les pages publicitaires que les pages d'information.

Les journaux bénéficient de conditions spéciales de transport, mais ce sont les journaux les plus gros — ceux qui ont donc la plus grande surface publicitaire — qui sont les plus aidés, du fait de leur poids.

La presse, enfin, bénéficie d'une aide sur le plan fiscal : elle est exonérée de l'impôt sur les bénéfices. Mais, les journaux avantagés sont ceux qui font déjà des bénéfices !

S'il faut que l'Etat intervienne — et il le faut —, il devrait reconnaître qu'il existe plusieurs presses et qu'il ne faut pas de mesures uniformes.

*
**

Dans la perspective qui est la nôtre, la conclusion d'Yves L'HER retient particulièrement notre attention : « Les remèdes aux maux de l'information commencent par une information sur l'information. »

Une des tâches de l'enseignant, devant l'actualité, et Monique GUILLEMAN a bien montré que cela concerne, aussi, directement, les enseignants scientifiques, ne serait-elle pas d'informer sur l'information, d'apprendre à « lire le journal, à écouter la radio, à regarder la télévision », comme le rappelait, dans son sous-titre, un des numéros spéciaux de *Presse-Actualité* (1) ?

Nous noterons, enfin, en guise de conclusion (provisoire) que l'information sur l'information pose le problème des relations entre les disciplines : il ne faudrait pas qu'elle devînt l'apanage d'une discipline, que les autres disciplines s'en déchargeassent sur elle ou que, pis encore, elle devînt l'objet d'une... nouvelle discipline !

V. L'ENSEIGNEMENT ET L'ART D'AUJOURD'HUI

(entretien avec DANETIS).

Avec DANETIS, professeur dans un CES à Sarcelles, au CNTE, au Centre Américain du Boulevard Raspail et peintre, nous abordons l'actualité sous un angle, a priori, entièrement différent. Si l'actualité est aujourd'hui dominée par la science, si elle est véhiculée par les moyens de diffusion de masse, il est intéressant de nous interroger sur les rapports entre enseignement et actualité dans le domaine de l'art. Que signifie faire une place à l'actualité artistique dans l'enseignement ? S'agit-il de projeter et de commenter aux élèves des diapositives d'œuvres contemporaines ? S'agit-il de les conduire au Musée pour leur faire découvrir les productions actuelles ? S'agit-il, encore, de leur faire pratiquer une activité créatrice ?

Ce qu'il y eut de plus original dans l'après-midi que nous avons passé en compagnie de DANETIS, ce fut la possibilité qu'il nous offrit de participer à un certain nombre d'exercices (ou de jeux).

C'est ainsi que chacun, par exemple, relie les quatre coins d'une feuille blanche par un trait qui ne doit pas se croiser, puis colle librement sa feuille sur un panneau, en tenant, compte, pour la composition, de celles qui y sont déjà collées.

De grandes feuilles de papier blanc sont étalées au soleil : un groupe de « chefs d'orchestre » y projette des ombres ; un autre groupe,

(1) D'un point de vue pratique, on peut se reporter aux numéros spéciaux d'« Enseignement 70 » sur l'Histoire, la Géographie et l'Instruction Civique où sont relatées quelques expériences de lecture de journaux ou d'écoute critique des journaux parlés.

Signalons également les numéros spéciaux de *Presse-Actualité*, réalisés en collaboration avec l'APIJ : n° 57, mars 1970, « Spécial : l'information » ; n° 62, décembre 1970, *Pour mieux s'informer* ; n° 69, novembre 1971, *Le journal et l'école* (5, rue Bayard, Paris 8^e, prix du n° = 3 F).

celui des « dessinateurs », doit, à l'aide de marqueurs de couleur, saisir le contour des ombres que les chefs d'orchestre déplacent sur la feuille pour obtenir la composition de leur choix. Quand un des dessinateurs réussit à « emprisonner » une ombre par le contour de son dessin, il devient chef d'orchestre et le chef d'orchestre qui n'a pas su échapper au crayon devient dessinateur à son tour.

On pouvait aussi, glissant sous la feuille tout objet découvert, en relever la trace par frottis.

Avec une feuille de papier, il nous fallut ensuite construire, sans ciseaux ni colle, le volume qui aurait la plus grande hauteur possible.

Ce qui est intéressant dans ces jeux (ces manipulations), c'est qu'ils offrent la possibilité, à partir d'une « règle du jeu » simple, de « créer » quelque chose. Sans cette consigne initiale qui devient l'obstacle qu'il faut surmonter, il n'y aurait guère de libération de la capacité de création.

A dire simplement : « Faites ce que vous voulez ! », on risque d'enfermer les élèves dans leurs propres automatismes ou dans l'inhibition face à la feuille blanche. Ces exercices impliquent une règle du jeu : ne pas croiser la ligne qui joint les quatre coins de la feuille, dessiner malgré le déplacement des ombres, ne pas utiliser de colle pour transformer une feuille en volume.

Ces règles du jeu peuvent être extrêmement diverses comme le montrent d'autres exercices que DANETIS fait pratiquer à ses élèves ou à ses étudiants. Des élèves découpent des caches de formes différentes puis les déplacent sur des gravures ou des photos de magazines ; lorsque le cache leur montre quelque chose qu'ils trouvent « intéressant », ils le découpent puis le nomment du mot de leur choix. Avec ces mots, ils peuvent ensuite composer des poèmes. On peut aussi leur faire répéter une phrase qu'ils ont entendue, en faisant varier le ton, le rythme, ...

En soirée, DANETIS nous a projeté une série de diapositives sur les travaux qu'il réalise avec ses élèves et ses étudiants. Nous les avons vus se livrant à certains des jeux que nous avons pratiqués l'après-midi, mais aussi à un exercice qui a plus particulièrement retenu notre attention.

Il s'agit de découvrir, dans un tableau, ou dans un dessin, les plus petites unités de signification. Après avoir trouvé tous les segments de droites horizontaux, ceux qui sont verticaux, ceux qui sont de même longueur, les droites de même direction, celles qui convergent en un même point, etc., on peut, par diverses substitutions ou combinaisons, se livrer à une interprétation personnelle du dessin ou du tableau (1).

(1) Je rapproche cet exercice de ce qu'écrivent Y. GRENTHE et B. PARZYSZ (*Grammaire des formes*, cf. *L'éducation*, n° 111) : « Apprendre à voir, c'est finalement apprendre à dessiner, c'est-à-dire à comprendre pour pouvoir reconstruire et transformer, et donc finalement créer. »

Il me semble que, d'un point de vue méthodologique, ce type d'étude fondée sur la découverte des structures et leur manipulation, entretient des rapports étroits avec ce que la linguistique nous apprend sur la langue ⁽¹⁾ et avec les jeux poétiques proposés par le groupe des littéraires.

Cette convergence nous conduit à réfléchir sur la notion d'imagination. Il semble bien (mais ce ne sont là bien sûr que quelques réflexions qui demanderaient à être approfondies) qu'il ne faille pas poser une faculté préexistant à l'acquisition des moyens d'expression, mais donner les moyens d'utiliser le plus totalement possible les techniques disponibles à un moment historique donné ⁽²⁾.

On pourrait s'interroger sur le rapport qui existe entre ces quelques remarques et le thème général de la session ; il est peut-être plus étroit qu'il n'apparaît d'abord.

Enseigner l'actualité artistique, ce pourrait n'être que faire visiter aux élèves le Musée (ou le Panthéon) des nouvelles valeurs artistiques. Simplement, Mathieu y aurait remplacé Rembrandt, et Ponge, Hugo. Ce que cet entretien avec DANETIS nous permet de noter, c'est que, pour la littérature par exemple, à partir de la réflexion critique contemporaine sur la lecture et l'écriture, on peut donner la possibilité d'un déchiffrement des œuvres qui est en même temps créateur, qui permet une approche des œuvres du présent et qui (peut-être) laisse l'esprit disponible à accueillir les œuvres à venir, même si elles sont en rupture avec le présent.

(Ce compte rendu a été rédigé par Michel MOUGENOT.)

(1) Cf. le compte rendu de la session de Beauvais, 1970 : « Notre rôle est de développer, chez les élèves, des facultés créatrices en leur faisant prendre conscience du fonctionnement du système. Ce système ressemble, approximativement, à une sorte de jeu de cubes qu'il faut emboîter, selon des règles... Il y a donc des schémas d'assemblage qu'il faut faire découvrir aux élèves pour leur permettre une meilleure utilisation du système. »

(2) J.-L. HOUDEBINE définit le langage « poétique » comme « l'exploration toujours plus vaste et profonde des possibilités d'énonciation ». (*Théorie d'ensemble*, p. 276). Donner aux élèves cette possibilité d'« exploration », n'est-ce pas précisément cela « libérer leur imagination » ?

LE JOURNAL A L'ECOLE (1)

Note documentaire à l'intention des enseignants.

Le renouveau de l'enseignement est aujourd'hui au centre de l'actualité. Un des objectifs de ce renouveau est d'amener les élèves à consacrer plus d'attention au monde dans lequel ils vivent. Or, les moyens de communication sociale sont une des réalités importantes qui composent le monde d'aujourd'hui.

C'est d'ailleurs dans cet esprit de lucidité sur le monde actuel que, récemment, l'instruction pastorale « Communion et Progrès » a rappelé que la formation aux différents media est une tâche importante de toute formation. Les éducateurs en sont d'ailleurs conscients. On peut cependant se demander si tous sont aussi convaincus du rôle important que les moyens de communication sociale — et en particulier la presse quotidienne — peuvent remplir dans la formation des jeunes.

L'Office interdiocésain de la Presse voudrait susciter chez les éducateurs cet intérêt pour les media et les aider à les utiliser dans la formation des jeunes. A cet effet, il propose à tous les enseignants une note documentaire sur les initiatives à l'étranger et les applications possibles dans l'enseignement, de plus il est fait appel à tous ceux qui ont déjà utilisé dans leur enseignement les moyens de communication sociale.

1. Initiatives à l'étranger.

Les expériences réalisées dans d'autres pays montrent le rôle important du journal quotidien dans le cadre d'un enseignement renouvé. En voici quelques exemples.

Au Danemark, pays où l'enseignement est en pleine mutation, les conseillers pédagogiques estiment que les élèves ne peuvent s'intéresser à leur travail que dans la mesure où ils se sentent concernés par le matériel qu'ils utilisent. Un des moyens pour atteindre ce résultat est selon eux l'utilisation du journal quotidien en classe. Les premières évaluations indiquent que, grâce à l'utilisation du journal, les élèves participent davantage aux cours.

(1) Nos vifs remerciements à l'Office interdiocésain de la Presse qui nous a aimablement autorisé à reproduire cette communication.

La première expérience a eu lieu dans un milieu rural, à Gladsaxe où les responsables de l'enseignement sont considérés comme les plus en pointe. Cette expérience s'est rapidement élargie à d'autres écoles et à des centres plus importants. Une commission « Enseignement-Presse » s'est constituée pour stimuler ces premières initiatives et a réuni en commissions d'étude des enseignants venant de divers milieux. On composa alors un guide à l'intention des enseignants qui, sans assister aux réunions, voulaient procéder dans leurs classes à des expériences semblables.

Au Canada, le journal est systématiquement utilisé dans plusieurs centres d'enseignement. Des cours sont organisés pour les enseignants. Ainsi, l'université de Waterloo à Kitchener organise chaque année une session de travail sur l'utilisation du journal à l'école. Ce cours universitaire comprend quatre-vingts heures d'enseignement durant cinq années et est couronné par une mention universitaire particulière.

En Italie, cinq cents écoles pratiquent couramment la lecture et l'analyse des journaux. Récemment, un congrès s'est tenu à Fiuggi avec le thème *L'utilisation du journal comme instrument pédagogique*. Les participants conclurent que la lecture et l'analyse du journal développent le sens critique, enrichissent le vocabulaire et rendent les élèves plus actifs aux cours.

On tend aujourd'hui à une collaboration plus intense entre l'enseignement et la presse. Il s'avère, en effet, que l'information audio-visuelle donnée par la radio et la télévision peut être considérablement enrichie par la presse quotidienne.

Aux Pays-Bas, c'est surtout en province que les écoles ont introduit le journal quotidien dans l'enseignement. On y constate que tout renouveau de l'enseignement s'accompagne d'un intérêt croissant à l'égard de la presse écrite qui, grâce à ce contact, traite plus amplement les problèmes de l'enseignement, le renouveau des programmes et le choix de la carrière professionnelle.

Dans son livre *En classe avec le journal* (en néerlandais), Paul Van Velpen n'hésite pas à écrire : « Le journal est un excellent moyen pour introduire l'actualité dans l'ensemble des cours. » Il montre comment on peut lire critiqueusement la presse quotidienne et saisir l'optique dans laquelle un journal est rédigé. En classe, on peut donner quelques éléments sur l'histoire de la presse, la manière dont les nouvelles sont choisies, en travaillant avec les élèves. Ainsi, une analyse comparée des journaux permet aux élèves de voir quels événements sont privilégiés par le journal. De plus, les travaux des élèves montrent souvent comment les connaissances peuvent s'étendre par la lecture attentive du journal. Or, selon une enquête réalisée dans une école moyenne de La Haye, les élèves prêtent peu d'attention à la presse et se contentent de lire les titres accrochants, une partie de la première page et ce qui

touche la mode ou le sport. En conclusion de son livre, Paul Van Velpen écrit : « Il appartient à l'école de stimuler cette lecture en favorisant des discussions sur le monde actuel à partir de la presse quotidienne. »

Aux *Etats-Unis*, une enquête a révélé que la jeunesse s'intéressait à trois thèmes principaux : la science et la technologie, les conseils aux adolescents, la mode et les soins de beauté (ces deux derniers thèmes intéressant surtout les jeunes filles).

Les conclusions générales du rapport ont amené une option concrète : seule l'utilisation du journal à l'école peut répondre à ces désirs. Aussi convient-il d'établir un programme à long terme et de former à l'avenir des lecteurs critiques. Un programme a aussitôt été mis en chantier dont voici quelques éléments :

- chaque année, 67 millions de journaux entrent dans les écoles ;
- 17.000 écoles ont marqué un intérêt pour le programme établi ;
- 48.000 enseignants utilisent le journal comme instrument pédagogique pendant les cours ;
- 350 journaux publient des pages spéciales pour les écoles où le journal est intégré à l'enseignement.

2. Objectif de l'Office interdiocésain de la Presse.

A la lecture de ces initiatives, on peut se demander quelle est la signification de ces expériences. Dans plusieurs pays, on constate que les responsables de la presse sont partie prenante dans l'expérience en cours. Aussi, la question surgit : les éditeurs de journaux sont-ils désintéressés lorsqu'ils s'associent aux initiatives visant à améliorer la formation des jeunes et à renouveler les méthodes d'enseignement ? ou est-ce pour vendre plus de journaux ? pour s'assurer à l'avenir un public plus large ? Ces derniers temps, plusieurs journaux sont, en effet, à la recherche de jeunes lecteurs.

Quoi qu'il en soit, nous pensons pouvoir dire que les motifs majeurs qui incitent la presse à collaborer à pareilles initiatives sont ceux qui correspondent aux intentions fondamentales des enseignants.

Aussi, il importe de rappeler :

- 1) que l'éducation aux media, à la lecture critique de la presse quotidienne par les jeunes est une nécessité actuelle et que l'école a un rôle prépondérant à jouer dans cette éducation ;
- 2) que l'école, si elle veut une éducation à la vie, doit s'enraciner dans la vie et que les media, la presse en particulier, peuvent ici servir de moyens pédagogiques incomparables.

Concernant le premier point, on se référera utilement à l'instruction pastorale citée plus haut : « L'Eglise considère comme une de ses tâches les plus urgentes de tout mettre en œuvre pour donner aux usagers une formation conforme aux principes chrétiens... Les écoles et les organisations catholiques *ne peuvent ignorer le devoir qui leur incombe en ce domaine* ; elles auront à cœur d'enseigner aux jeunes non seulement à se comporter en chrétiens comme usagers, mais encore à utiliser activement toutes les possibilités d'expression qu'offrent les media. S'il en est ainsi, les jeunes seront les vrais citoyens de cet âge des communications sociales dont nous entrevoyons les débuts. » (n° 107).

Le second point a suffisamment été éclairé par les expériences étrangères décrites plus haut pour que nous nous y attardions encore.

Et dans notre pays, que fait-on ? Depuis déjà pas mal de temps, il existe des émissions scolaires à la radio et à la télévision qui, pour des raisons d'organisation, sont assez peu suivies dans les écoles secondaires. Il y a aussi les filmforums patronnés par Cedoc et les téléforums animés par le C.T.V. Par contre, à quelques exceptions près, la presse quotidienne est absente de l'école. On ne peut signaler pour la Belgique aucune initiative comparable à celle du « Journal à l'école ».

Cette lacune doit être comblée et l'Office interdiocésain de la Presse veut profiter de la journée des moyens de communication sociale de 1972 pour promouvoir une action « Le journal à l'école ». Ensuite, il voudrait, après un examen critique des initiatives qui seraient mises en route, lancer un programme à long terme.

D'où ces réflexions qui éclaireront le « pourquoi » et le « comment » de cette initiative « Le journal à l'école ».

3. Le journal et sa valeur éducative.

L'initiative « Le journal à l'école » vise donc un double objectif :

- 1) apprendre aux élèves à lire le journal et leur donner une attitude critique ;
- 2) intégrer le journal à l'école afin de rendre l'enseignement plus vivant.

S'il est vrai que les jeunes portent peu d'intérêt au journal et se contentent de parcourir les titres et de lire les rubriques sportives, l'école peut leur faire découvrir dans les journaux les articles se rapportant à leurs cours, l'information touchant les grands problèmes sociaux de notre temps que l'homme responsable ne peut décemment ignorer. Ainsi, le jeune sera progressivement introduit dans la société des adultes conscients des problèmes d'aujourd'hui.

La diversité des sources d'information dont nous disposons aujourd'hui exige — et ceci vaut pour tous les media — que nous formions les jeunes à un jugement critique devant l'information offerte à tous afin de leur permettre de faire un choix judicieux. Cette formation du sens critique est une tâche urgente qui s'impose d'elle-même aux responsables de l'enseignement. Pour ce qui touche la presse, il paraît évident que pareille formation doit se faire le journal à la main. Dans les pays où des expériences sont en cours, il apparaît que l'utilisation du journal complète les autres moyens de communication sociale tels la radio et la télévision, car le journal a ceci de spécifique qu'il apporte un commentaire approfondi de la nouvelle transmise par les autres media.

Mais « le journal à l'école » offre encore d'autres possibilités. Comme le montrent à l'envi les initiatives réalisées à l'étranger, l'utilisation du journal :

- favorise la participation des élèves aux cours ;
- brise l'isolement de l'école en introduisant dans l'enseignement les grands problèmes sociaux de notre temps et sensibilise les élèves aux problèmes qu'ils auront à affronter plus tard dans leur vie d'adulte ;
- rencontre les aspirations démocratiques du jeune en l'invitant à apprécier les opinions divergentes et l'échelle des valeurs mises en œuvre face à différents problèmes ;
- augmente l'esprit d'initiative, la créativité des élèves en leur proposant des champs d'exploration où ils peuvent faire valoir leur travail personnel ;
- complète harmonieusement le manuel scolaire en proposant aux élèves une information sur les problèmes actuels dont les manuels ne peuvent faire mention ;
- crée une ambiance agréable à l'école en rendant l'enseignement plus proche des problèmes concrets de l'homme d'aujourd'hui.

4. Le journal comme instrument pédagogique.

En plus de la formation à l'esprit critique favorisant un choix judicieux, l'utilisation du journal à l'école peut s'intégrer au programme ordinaire d'enseignement.

L'analyse du journal peut se réaliser dans le cadre d'un cours général sur les media. Mais il est évident que l'utilisation du journal pour les autres cours peut également servir à former l'esprit critique des jeunes.

La formation aux différents media a certainement une place de choix dans la section « Sciences humaines » où le programme s'intéresse aux différentes techniques modernes. Mais les autres sections

doivent aussi chercher l'occasion de favoriser cette formation aux media. « Cette éducation doit se faire dans les écoles où, graduellement, on amènera les élèves à connaître les principes des media et leur application, à lire la presse, à écouter la radio, à déchiffrer et à interpréter les images. Les programmes devront réserver une place à cet enseignement qui sera dispensé dans des groupes de travail et donnera lieu à des exercices pratiques, sous la direction de maîtres qualifiés. » (Commun et Progrès, n° 69).

Il est aussi indispensable d'éclairer les élèves sur les mécanismes de l'information, les sources de l'information, les pressions auxquelles il peut être soumis, les structures des canaux d'information, etc. Sur ces mécanismes de l'information, nous pouvons mentionner les dossiers édités en 1970 par la Commission interdiocésaine des Moyens de Communication sociale. Ces dossiers visent le public enseignant comme les élèves (1).

Il y a encore beaucoup d'autres occasions pour utiliser le journal à l'école. Voici quelques exemples se rapportant à quelques matières d'enseignement :

— *Histoire :*

L'enseignement de l'histoire peut inciter le professeur à tracer un parallèle entre le passé et l'actualité et ainsi utiliser l'information qui se trouve dans le manuel et celle offerte par le journal. De plus, certains événements importants peuvent susciter un rassemblement de matériel d'information pour le cours d'histoire à venir. De même, les événements du passé peuvent expliquer les événements formant l'actualité.

— *Géographie :*

Beaucoup de nouvelles transmises par la presse peuvent rendre le cours de géographie plus vivant. Elles peuvent aider à localiser les faits, à découvrir la relation entre l'homme et son environnement, à former une documentation sur les pays lointains.

— *Sciences économiques :*

Le professeur peut illustrer son enseignement avec les indications fournies par la presse sur l'index, la balance des paiements, l'inflation, les mécanismes économiques et financiers internationaux, la situation économique des pays du tiers-monde, etc. Il peut signaler aussi les notions économiques avec lesquelles sont confrontés les adultes : réserve or, cotations en bourse, cours des monnaies étrangères, prix du marché international, etc.

— *Sciences naturelles :*

On trouvera dans la presse d'excellents points d'accrochage dans les articles sur les vols spatiaux, les problèmes de pollution, les découvertes médicales, les lauréats du prix Nobel, etc.

(1) « Les jeunes et l'information ». Voir bibliographie.

— *Education civique :*

La presse offre manifestement un matériel incomparable pour une initiation à la vie politique dans ses articles sur la constitution, le parlement, les partis politiques, les campagnes électorales, etc.

— *Catéchèse :*

Au cours de religion, il peut être fort utile d'éclairer par une vision chrétienne les faits et les situations décrits dans la presse. De même, les conflits socio-religieux peuvent servir pour une meilleure compréhension des diverses religions. Là aussi, la presse offre l'occasion d'affiner le sens critique et le jugement des élèves en les obligeant à préciser leur échelle de valeurs humaine et religieuse.

— *Enseignement des langues :*

Certains articles de synthèse peuvent être utilisés pour l'analyse du style, la richesse du vocabulaire et l'étude de la logique interne d'un document. Les journaux étrangers peuvent servir à l'étude des langues en donnant aux élèves la joie de découvrir ce qui s'imprime à l'étranger.

Il reste cependant que donner cours avec le journal exige une *préparation spéciale* des enseignants. Comme à l'étranger, il faudra aussi mettre sur pied des séminaires, des sessions où les enseignants intéressés par ce renouveau se retrouveront et discuteront leurs expériences personnelles. Ces séminaires, auxquels participeront des gens de la presse, devront aboutir à mettre au point une méthodologie adaptée. De plus, il faudra créer des cours de recyclage où les enseignants d'une région se retrouveront pour s'initier à l'utilisation du journal à l'école.

L'utilisation du journal à l'école fait aussi surgir un problème interdisciplinaire. Cette *concertation interdisciplinaire*, encore trop peu réalisée aujourd'hui, pourrait être un résultat particulier de cette nouvelle pédagogie, qui exige un apport particulier de chaque professeur.

5. Un plan d'action concret.

Le souci de l'Office interdiocésain de la Presse est double.

En premier lieu, il s'agit d'accompagner le jeune lecteur dans son évolution de lecteur adulte en développant son sens critique qui lui permettra de ne pas devenir un lecteur « esclave » des opinions de son journal. Ceci ne pourra se réaliser que s'il fréquente très tôt le monde de la presse et est initié aux mécanismes de l'information. Cet objectif peut être réalisé dans un cours sur la presse intégré à un enseignement global sur les media.

En second lieu, il convient d'intégrer le quotidien à l'enseignement. Les initiatives réalisées à l'étranger prouvent l'intérêt que le journal suscite chez les élèves en rendant les cours plus actifs.

C'est pourquoi l'Office interdiocésain de la Presse propose, à l'occasion de la journée consacrée aux media (24 septembre) :

- 1) qu'un cours soit consacré aux media, et spécialement à la presse écrite, dans les classes supérieures de l'enseignement secondaire. A cet effet, on utilisera les dossiers de la C.I.M.C.S. mentionnés plus haut et le numéro spécial de Presse-Actualité : « Pour mieux s'informer » ;
- 2) que les professeurs intéressés par cette initiative tentent une *première expérience du « Journal à l'école »*. Les écoles qui ont mis en application l'enseignement rénové semblent les plus indiquées pour le faire ; mais aussi d'autres écoles pourraient envisager d'y participer.

Ce premier essai peut se dérouler de la manière suivante :

- a) On invite les élèves à apporter au cours le journal du jour précédent, le journal familial ou éventuellement celui d'un voisin. On peut aussi faire appel aux éditeurs de journaux des environs, pour qu'ils mettent, ce même jour, 5 ou 10 exemplaires de leur journal à la disposition de l'école. L'O.I.P. informera de toute façon les journaux de l'initiative.
- b) Les professeurs dont la matière s'y prête le mieux, s'engagent à utiliser ce jour le journal pour donner leurs cours.
- c) Si l'occasion se présente, on pourra comparer comment le même événement est rapporté différemment par différents journaux, on montrera comment un journal accorde plus d'attention à tel événement plutôt qu'à tel autre, on tentera de voir pourquoi une telle diversité et on essaiera de déterminer quelle orientation se dégage des constatations faites.

Les professeurs qui désirent participer à l'expérience peuvent obtenir du matériel plus concret auprès de l'Office interdiocésain de la Presse. On comprendra qu'il nous est impossible de fournir du matériel déjà expérimenté en Belgique. Mais nous pouvons suggérer aux intéressés, pour chaque branche, les suggestions qui ont été communiquées aux professeurs au Danemark.

En guise de conclusion.

Cette note, trop brève, n'est pas seulement une note documentaire. Certes, elle apporte des éléments d'information sur des réalisations étrangères, elle donne quelques pistes pour l'utilisation du journal à l'école. Elle est avant tout un *appel* à tous les professeurs qui se sentent concernés par le renouveau pédagogique et soucieux de former les jeunes à affronter plus tard les réalités complexes de la vie. Cette tentative ne pourra réussir que si un nombre suffisant de professeurs intéres-

sés par ce projet prennent contact avec l'Office interdiocésain de la Presse qui se chargera de coordonner les efforts en collaboration avec le Bureau pédagogique de l'enseignement catholique. Ainsi, une session de réflexion pourra être organisée, des échanges pourront avoir lieu et un programme coordonné pourra naître d'une concertation globale.

N. BREUVAL.

Septembre 1972.

Bibliographie.

Instruction pastorale « Communion et Progrès », LICAP, s.c., rue Guimard 5, 1040 Bruxelles - Prix : 50 F (de 5 à 9 ex. : 47,50 F ; 10 ex. et plus : 45 F).

Commission interdiocésaine des Moyens de Communication sociale, *Les Jeunes et l'Information* (Information sur l'information), 5 dossiers, 1970 - LICAP, s.c., Bruxelles - Prix : 20 F.

Office interdiocésain de la Presse, *Indicateur des Publications, premier fascicule : les quotidiens*, 1971, LICAP, s.c., Bruxelles - Prix : 50 F.

Office interdiocésain de la Presse, *Indicateur des Publications, deuxième fascicule : les hebdomadaires*, paraît en octobre 1972, LICAP, s.c., Bruxelles - Prix : 55 F.

Le journal quotidien d'aujourd'hui et de demain, numéro spécial de « La Presse - De Pers » (févr. 1971), publication trimestrielle de l'Association belge des Editeurs de Journaux, rue Belliard 20, 1040 Bruxelles - Prix : 20 F.

La presse et son rôle éducatif, dans « La Presse - De Pers », n° 70, juin 1971, pp. 35-50.

L'information, numéro spécial de Presse-Actualité, n° 57, mars 1970, Bayard-Presses, rue Bayard 5, Paris 8°.

Pour mieux s'informer, numéro spécial de Presse-Actualité, n° 62, déc. 1970, Bayard-Presses, Paris.

Le journal et l'école, numéro spécial de Presse-Actualité, n° 69, nov. 1971, Bayard-Presses, Paris.

LEÇONS-TYPES

INTRODUCTION A L'ESPACE ET LE TEMPS.

AVANT-PROPOS.

Le modeste ouvrage que voici, mis en forme par Mme GEOFFROY, Directrice d'Etudes au Centre Régional de Formation de Professeurs d'Enseignement Général de Collèges de Strasbourg, est le fruit d'un travail collectif d'expérimentation dans plusieurs classes de sixième, en collaboration avec les maîtres de l'enseignement élémentaire et du second degré. Il s'adresse aux collègues qui se sont aussi posé la question : « Comment sensibiliser les enfants de 11 ans aux dimensions de l'espace et du temps ? » Sans une réponse acceptable, l'enseignement de la géographie et de l'histoire ressemble à une gageure. Les maîtres du Cours Moyen comme les professeurs de C.E.S. savent l'importance des « activités d'éveil » et en connaissent les écueils. Les auteurs de ces « Annales » ne prétendent point avoir tout résolu. Ils considèrent leur travail comme une « pierre d'attente » et seront heureux de recueillir les critiques, les suggestions et les témoignages qui seront susceptibles de faire progresser la réflexion et la pratique pédagogique dans ce domaine délicat.

Je mets à profit cette occasion pour remercier d'abord tous les participants : directrice d'études, professeurs agrégés et certifiés, P.E.G.C., qui ont bien voulu apporter une contribution importante et bénévole à ce travail. Ensuite, j'exprime aussi ma reconnaissance au C.R.D.P. de Strasbourg et à son directeur, R. HICKEL, pour le soutien constant et efficace qu'il nous assure sans faiblir chaque fois qu'une telle opération est entreprise.

Pierre CHANUT

Directeur du CR/PEGC

65, avenue de la Forêt-Noire
67 - STRASBOURG

PROGRAMME DE LA CLASSE DE 6^e.

I. L'espace et le temps.

(cf. brochure éditée)

Développement maximal, insérant la présentation de la région, la mise en place de la bande chronologique et l'étude physique de l'Afrique.

II. La vie des hommes.

A. Les formes de vie moderne

- 1° dans notre région : une commune rurale et notre ville
- 2° en Afrique : — les Etats
— l'Economie moderne

B. *Formes de vie passées ou demeurées traditionnelles*

- 1° la vie des hommes préhistoriques et les genres de vie archaïques africains
- 2° l'agriculture traditionnelle
 - a) en Afrique actuelle : étude zonale
 - b) dans l'Antiquité
 - Egypte antique et actuelle
 - Orient méditerranéen

CONCLUSION

Les grands thèmes d'opposition actuelle et d'évolution dans le temps.

III. Les grandes civilisations de l'Antiquité.

- A. Egyptienne
- B. Hébraïque, Crétoise
- C. Grecque
- D. Romaine

CONCLUSION

- Les modes d'organisation politique et sociale
- Les croyances et la pratique religieuse
- L'expression artistique
 - La notion de civilisation

Leur étude partira de l'archéologie et se fera, à partir d'elle, de manière inductive.

Un ex. : la civilisation égyptienne

- 1) Les monuments, témoins de l'Egypte antique :
 - Des temples
 - Des tombeaux
- 2) Les Egyptiens et le divin.
 - A. Les dieux et les hommes : pas de différence de nature...
 - des dieux multiples...
 - le Pharaon
 - des hommes à la conquête de l'éternité.
 - B. Le culte des morts.
 - C. Le sens de la perfection :
 - morale : le jugement des morts
 - divine : le développement de l'idée monothéiste.
- 3) Les mythes et les cultes :
 - A. Quelques grands dieux et leur légende.
 - B. Les prêtres et le service des temples.

INTRODUCTION A L'ESPACE ET AU TEMPS (1)

Ce travail collectif est l'aboutissement d'une série de réflexions relatives aux difficultés rencontrées par les professeurs de sixième dans les premières leçons d'Histoire et de Géographie que comportent les programmes de la classe.

En Histoire, il s'agit de la première partie du programme :

« I. Introduction à l'histoire

— *La vie des hommes préhistoriques*

— *L'histoire - générations - siècles - millénaires - les dates »*

Il est en effet impossible d'aborder l'étude de civilisations à la fois très reculées dans le temps et qui s'étendent sur de très longues périodes, sans familiariser les élèves avec la frise chronologique, mais la difficulté est de le faire à un moment où la notion de temps est bien loin d'être maîtrisée.

En Géographie, il s'agit à la fois des premières leçons du programme :

« I. Le globe terrestre

— *le jour et la nuit », etc.*

et de la vérification nécessaire avant toute entreprise de travail géographique, de l'assimilation d'un certain nombre de données : la localisation, l'orientation, l'échelle, un vocabulaire de base, etc. Assimilation d'autant moins certaine que les élèves de sixième sont actuellement susceptibles d'avoir reçu dans les classes primaires des initiations très différentes.

Notre première certitude a été que quelques leçons brèves et théoriques comme c'est habituellement le cas, étaient tout à fait inefficaces. Et notre hypothèse a été de leur substituer une série d'exercices complétés par des tests de vérification de l'assimilation des notions en cause. Exercices bien sûr gradués mais de quelle manière ?

La méthode convergente que nous avons en définitive adoptée nous a été suggérée par la lecture du livre de Jean Pucelle, *Le temps*, Collection Sup, P.U.F., et notamment par le passage suivant.

Le temps se mesure en espace.

(1) Ces leçons publiées avec la courtoise autorisation des auteurs et de M. R. HICKEL, Directeur du C.R.D.P. de Strasbourg, sont extraites des *Annales du centre régional de recherche et de documentation pédagogiques de Strasbourg*, L'Espace et le temps, 1973.

Nos vifs remerciements à tous ceux qui, soucieux de l'information des professeurs du secondaire, nous ont accordé cette liberté. N.D.L.R.

« La possibilité de mesurer le temps se heurte à des difficultés théoriques considérables, pour ne rien dire des pratiques. Elles tiennent pour une bonne part à la nature même de l'acte de mesurer. Qu'est-ce que mesurer une longueur par exemple ? C'est essentiellement appliquer une longueur-étalon choisie comme unité (pied, mètre) à la longueur considérée (table, coupon de tissu) en reportant cette unité sur la longueur à mesurer autant de fois qu'il le faut. S'il y a un reste, ce qui est presque toujours le cas, on décompose l'unité en sous-unités (centimètres, millimètres). A partir des longueurs, on mesurera les surfaces et les volumes, en observant le rapport des nombres dans les quantités composées (10, 100, 1000). Jusqu'ici, aucune difficulté théorique. Mais il est clair que cette définition et cette technique ne conviennent rigoureusement qu'à des grandeurs spatiales : seul l'espace est mesurable directement parce qu'il est superposable à lui-même. Quant au temps, sa nature successive s'oppose à ce traitement. Comme l'observe Leibnitz, on ne peut superposer des durées, jours, heures, minutes. On s'en tire par des artifices, notamment en traduisant le temps en espace. Ainsi que le montre Bergson ⁽¹⁾, quand on croit mesurer du temps, c'est toujours de l'espace qu'on mesure : l'écoulement d'une certaine quantité d'eau (clepsydre), le déplacement de l'ombre d'un bâton (gnomon), le déroulement d'une corde (horloge à poids) ou la détente retardée d'un ressort spiral avec échappement. Quand nous lisons l'heure, ce ne sont que des positions des aiguilles sur le cadran que nous observons, jamais le mouvement lui-même. Nous n'enregistrons en somme que des coïncidences, des simultanités. L'intervalle nous échappe ; c'est notre intelligence qui le reconstruit. »

Jean PUCELLE - *Le Temps*.

Nous avons donc, pour cette première partie de l'année, aboli toutes les frontières entre Histoire, Géographie et Instruction Civique et mis au point une série de leçons progressivement introductives à l'espace et au temps parallèlement (dix sujets sont successivement abordés, décomposés en un nombre très variable de leçons selon que le professeur adopte l'hypothèse minimale ou développe à l'avance, dans ce cadre général, tel ou tel point de la suite du programme) ⁽²⁾.

Il ne s'agit pas exactement, les spécialistes s'en rendront immédiatement compte, d'un enseignement programmé. La démarche en est cependant voisine : les difficultés sont graduées, chaque leçon suppose l'assimilation de la précédente, les rythmes seront de ce fait variables...

Jeannine GEOFFROY

Directrice d'Etudes au CR/PEGC
Strasbourg.

(1) *Essai sur les données immédiates de la conscience*, chap. II.

(2) Nous publions dans ce numéro les quatre premiers sujets, les autres feront l'objet d'une publication ultérieure. N.D.L.R.

Premier sujet : OU ? QUAND ?

Le but de cette première leçon est, en introduction à la classe d'histoire et de géographie, de faire prendre conscience aux enfants de l'importance et des implications de la double dimension *temps* et *lieu*, en partant de leur expérience et en analysant des faits banals mais chargés de signification à l'un ou (et) à l'autre égard.

« Il était une fois, dans un pays lointain... »

En ce temps-là...

C'était il y a très, très, longtemps... »

Ainsi commencent la plupart des *contes* qui ont enchanté notre enfance et nous séduisent toujours. Leur pouvoir d'envoûtement tient au vague temporel et spatial dans lequel l'auteur les situe. S'il donne une indication, elle est univoque : l'époque est très *reculée*, le pays très *lointain*. Ainsi échappe-t-on à la fois au lieu, au temps et à toutes les contingences qui semblent leur être liées : il peut y avoir des fées et des génies, des héros capables d'exploits extraordinaires, des animaux ou bien fabuleux ou bien qui s'entretiennent avec les hommes sur pied d'égalité...

Les faits relatés ne sont pas forcément pure imagination. Ils peuvent avoir pour support des événements réels, mais transformés, à la fois grandis et schématisés par les récits qu'on s'en est transmis de génération en génération. Il ne s'agit plus de contes, mais de *légendes*.

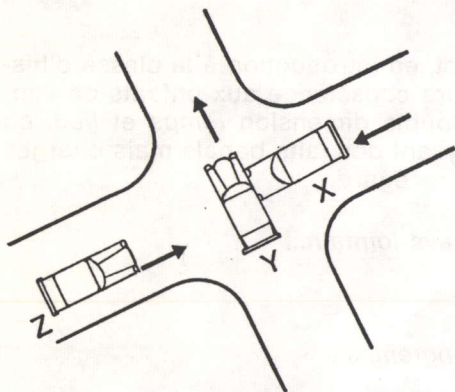
Ici petit inventaire des contes et des légendes connus par les élèves... Réflexion sur les uns et les autres... Allusion aux nombreuses légendes qui seront abordées au cours de l'année de sixième. Conseils de lecture : la Collection « Contes et Légendes » constitue un capital dans lequel le professeur pourra puiser en indiquant aux élèves une série de titres dont la lecture soit susceptible d'être utile au travail des mois qui vont suivre.

Dans la vie réelle, au contraire, les contraintes du temps et du lieu sont données constantes.

Réflexion sur quelques exemples :

PREMIER EXEMPLE : Collision à un carrefour en ville.

A. Le carrefour est dépourvu de feux et de panneaux. Il est donc régi par la règle de la priorité à droite.



- Qui était prioritaire ?
Pourquoi ?
- Pour qui Y aurait-elle été prioritaire ?
etc.

La priorité est définie par la *situation* respective des véhicules.

B. Le carrefour est muni de feux.



On prendra l'exemple du (ou des) carrefour(s) le(s) plus proche(s) de l'école.

En cas de collision, le responsable est celui qui est passé :

trop tôt (avant l'allumage du feu vert)

trop tard (à l'orange ou au rouge)

La priorité est définie par la *succession dans le temps* des feux verts, oranges et rouges.

N.B. Les programmes prévoyant en début d'année scolaire un rappel des principales notions de code de la route, on pourra multiplier ces exemples pour s'assurer de leur assimilation par les enfants.

DEUXIEME EXEMPLE : Une affaire policière.

On partira, soit d'une émission télévisée récente, soit d'une affaire célèbre [« Le Courrier de Lyon »], soit d'un exemple classique [« Douze hommes en colère »], pour faire analyser aux élèves le principe d'une enquête judiciaire en matière criminelle.

- où étiez-vous au moment du crime ?
- quand avez-vous vu la victime pour la dernière fois ?
- où demeurez-vous ? A quelle distance du lieu du crime ? [distance-lieu et distance-temps]
- à quelle heure avez-vous quitté votre domicile ? regagné etc.

Les élèves doivent avoir compris au cours de cette première leçon qu'en certains cas *temps* et *lieu*, auxquels nous ne prêtons pas attention de manière habituelle, s'imposent à nous, deviennent les notions-clés seules capables de nous faire comprendre, reconstituer, juger un certain nombre de faits.

L'histoire et la géographie sont les disciplines qui les étudient de la façon la plus spécifique.

Ainsi : Où le Petit Prince atterrit-il ? La terre entière est-elle un désert ? Non, donc le lieu particulier de l'impact est un élément fondamental de compréhension.

« Le petit prince traversa le désert et ne rencontra qu'une fleur. Une fleur à trois pétales, une fleur de rien du tout... »

- Bonjour, dit le petit prince.
- Bonjour, dit la fleur.
- Où sont les hommes ? demanda poliment le petit prince.

La fleur, un jour, avait vu passer une caravane :

— Les hommes ? Il en existe, je crois, six ou sept. Je les ai aperçus il y a des années. Mais on ne sait jamais où les trouver. Le vent les promène. Ils manquent de racines, ça les gêne beaucoup.

- Adieu, fit le petit prince.
- Adieu, dit la fleur. »

Antoine de Saint-Exupéry
« Le Petit Prince »

Quand Napoléon a-t-il dû repasser la Bérésina ? En plein hiver, mais à un moment où un radoucissement intempestif avait fait craquer la glace, etc.

Le but de la leçon est de faire comprendre que :

« Tout phénomène humain (...) est fatalement ordonné dans le double champ de l'espace et du temps : il implique donc à la fois déroulement historique et ordre géographique. »

P. Chaunu



Deuxième sujet : LE TEMPS ET LE LIEU, COMMENT ?

PREMIERE REMARQUE :

Leur détermination suppose des *repères*

- où habites-tu ?
 - près de telle église...
 - en face de la poste...
 - etc.
- où as-tu passé tes vacances ?
 - à la mer
 - en montagne
 - à Paris

DEUXIEME REMARQUE :

Les repères peuvent être plus ou moins *précis*

- « à 20 heures » l'est plus que « après dîner »
- le 20 juin, plus que « avant les vacances »
- en face de l'église, plus que « à côté de chez Pierre »

La compréhension des hommes entre eux suppose les repères les plus précis possible, et dans cette perspective, des repères *stables et connus de tous*.

Ex. : *Le Nil pour les Egyptiens.*

N.B. Ce point est susceptible de développements très inégaux suivant qu'on le traite comme allusion à approfondir plus tard, ou qu'on étudie complètement dans ces premières leçons les rapports Nil/Egypte.

Le premier peuple à être entré dans l'HISTOIRE :

le peuple Egyptien, adorait OSIRIS, Dieu du Nil.

Cantique du Nil :

« Salut, O Nil, qui sors de la terre
pour nourrir l'Egypte,
qui arrives des [ténèbres] mystérieuses
vers le [jour] où on chante ta venue »

chanté en juillet au moment de l'inondation, où l'Egypte, auparavant champ de poussière, devient mer d'eau douce.

Pourquoi ?

● Le Nil est à l'origine de *l'espace égyptien*. L'Égypte, oasis allongée entre deux déserts, est le *pays inondé par la crue du Nil*, qui lui apporte non seulement l'eau mais aussi quantité de limons arrachés aux volcans d'Abyssinie. Elle est « un don du Nil » (Hérodote), on l'appelle pendant toute l'Antiquité « La Noire », allusion à la terre fertile et sombre de la vallée, par opposition à l'ocre et au rouge des déserts voisins.

● *La vie du Nil rythme l'année des Égyptiens*. Celle-ci commence avec la crue (pour nous le dernier tiers de juillet) et comporte trois grandes périodes :

- l'inondation (juillet à octobre), où toute activité est paralysée par les eaux
- le retrait (novembre à février), temps de reprise des travaux agricoles sur la terre irriguée et fertilisée
- l'étiage (mars à juin), temps des récoltes, puis de l'aération de la terre craquelée par la sécheresse.

TROISIEME REMARQUE :

Même pour les Égyptiens, le dieu suprême était pourtant le Soleil.

Très tôt, en effet, les hommes ont été frappés par la régularité des mouvements diurnes du soleil, origine *des jours et des points cardinaux*.

Cantique du soleil :

*« Tu apparais, magnifique, à l'horizon du ciel,
Soleil vivant, toi qui crées la vie.
Tu te lèves à l'horizon oriental
Et tu remplis la terre de ta beauté.*

*Quand tu te reposes à l'Occident, sous l'horizon
La terre est dans une ombre
Semblable à celle de la mort.
A l'aube, tu resplendis dans l'horizon
Dans le jour, tu chasses le Noir.*

*Quand tu rayannes comme le seigneur du jour,
Les mains des hommes adorent ton lever
Et la terre entière se met au travail.*

*Tu as créé les saisons
Tu as fait le ciel lointain*

*Combien nombreuses sont tes œuvres mystérieuses
[à nos yeux
Seul Dieu, toi qui n'as pas de semblable. »*

AKENATHON

Les élèves soulignent de deux couleurs différentes :

- ce qui concerne le temps
- ce qui concerne l'espace.

Pour les Egyptiens d'il y a 60 siècles, comme pour nous :

Le soleil est le premier repère commun :

- au temps (le jour - la nuit)
- à l'espace (points cardinaux)

CONCLUSIONS

A. Le jour.

Premier sens : clarté que le soleil répand sur la terre - temps d'éclaircissement de la terre par le soleil.

Etude du « mouvement apparent » du soleil et de la réalité : la rotation terrestre.

Insister (cf. M.-L. Debesse, *La Géographie à l'école*) sur l'explication du jour et de la nuit comme conséquence du mouvement de la sphère et de l'ombre qu'elle porte sur elle-même.

Plusieurs manuels reproduisent de très suggestives photographies prises de satellites.

« Pour vous donner une idée des dimensions de la terre, je vous dirai qu'avant l'invention de l'électricité, on y devait entretenir, sur l'ensemble des six continents, une véritable armée de quatre cent soixante-deux mille cinq cent onze allumeurs de réverbères.

Vu d'un peu loin, ça faisait un effet splendide. Les mouvements de cette armée étaient réglés comme ceux d'un ballet d'opéra. D'abord venait le tour des allumeurs de réverbères de Nouvelle-Zélande et d'Australie. Puis ceux-ci, ayant allumé leurs lampions, s'en allaient dormir. Alors entraient à leur tour dans la danse les allumeurs de réverbères de Russie et des Indes. Puis de ceux d'Afrique et d'Europe. Puis de ceux d'Amérique du Sud, puis de ceux d'Amérique du Nord. Et jamais ils ne se trompaient dans leur ordre d'entrée en scène. C'était grandiose.

Seuls, l'allumeur de l'unique réverbère du pôle Nord, et son confrère de l'unique réverbère du pôle Sud, menaient des vies d'oisiveté et de nonchalance : ils travaillaient deux fois par an. »

Antoine de Saint-Exupéry

« Le petit prince »

N.B. Nous n'abordons ici que le mouvement diurne de rotation de la terre sur son axe, face aux rayons solaires. Nous pensons qu'il est inutile de parler déjà de la révolution annuelle : celle-ci ne sera évoquée que dans la cinquième leçon, à propos de l'année solaire, et sans utiliser ces croquis en perspective de l'écliptique qui sont bien peu accessibles à des élèves de sixième... quand ils ne sont pas carrément faux. Les conséquences zonales de cette révolution — temps d'éclairement, rythmes saisonniers, bilan thermique, etc. — ne seront également abordées que bien plus tard en étudiant les climats africains par comparaison avec notre propre climat.

Deuxième sens : espace de temps qui s'écoule pendant une rotation de la terre sur elle-même et qui sert d'unité de temps.

B. Les points cardinaux.

- orientation de la localité

Recherche de repères significatifs : « Le soleil apparaît au-dessus de la Forêt Noire, elle se situe donc, pour nous, à l'est ; il se couche sur les Vosges, elles sont donc notre ouest. »

- orientation de la classe

Indication des 4 points cardinaux qui demeureront marqués tout au long de l'année. Utilisation de la boussole.

Esquisse de rose des vents : Haguenau est au nord de Strasbourg, donc Strasbourg est au sud de Haguenau - Erstein est au sud de Strasbourg... - Le Rhin coule à l'est de Strasbourg, etc.

Troisième sujet : LA REPRESENTATION DU LIEU

Il s'agit essentiellement de contrôler et de fixer, par une série d'exercices pratiques, — dessins par les élèves et lecture de documents cartographiques, — les notions de *représentation graphique* de l'espace, d'orientation *relative* (à l'est de... mais à l'ouest de..., etc.) et d'*échelle*.

Cette leçon peut permettre, selon le temps plus ou moins long qu'on lui consacrera,

- de prendre contact avec l'Afrique ; on choisira, pour fixer dans les regards positions et échelles relatives, *des fonds de cartes qui incluent toujours péninsule ibérique et France ;*
- de vérifier par la lecture de cartes à grande échelle la connaissance d'un certain nombre de *localisations* :
 - dans la région
 - en France, etc.

On n'abordera pas ici les notions d'*altitude* ni, par conséquent, de relief.

Le continent africain sera donc présenté uniquement dans sa forme, ses mensurations, etc. (première leçon sur l'Afrique de la plupart des manuels de sixième), la région à travers des cartes qui excluent le relief (cartes routières Michelin, par ex.).

I. Comment peut-on faire comprendre la configuration des lieux dont on parle ?

- pour décrire un appartement
- pour indiquer une adresse
- pour fixer un itinéraire en forêt
- etc.

En établissant un dessin de dimensions réduites = [un plan].

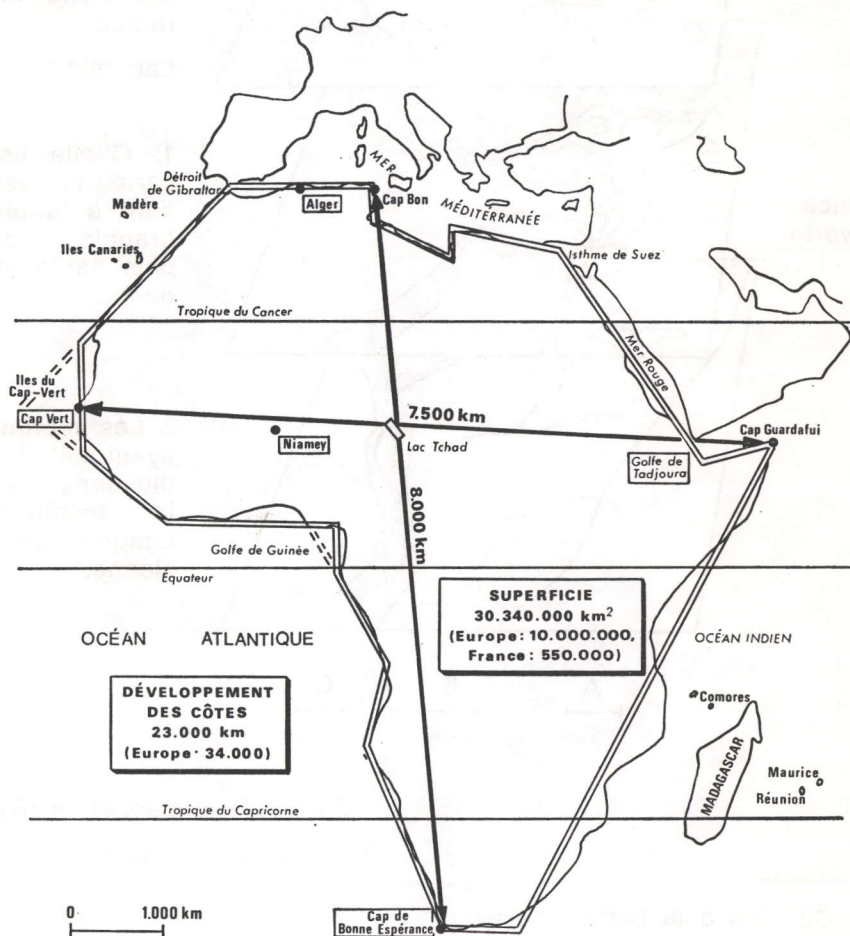
Un plan est :

- une *représentation graphique*
- qui situe les différents éléments représentés dans leurs *positions respectives* - ex : plan de la classe
du quartier
de la ville

- et dans une certaine *proportion* = *échelle*.

N.B. Les élèves n'ayant, en principe, pas encore étudié les fractions en mathématiques, les échelles sont présentées de façon purement graphique : « 1 cm représente... ».

La configuration de l'Afrique.

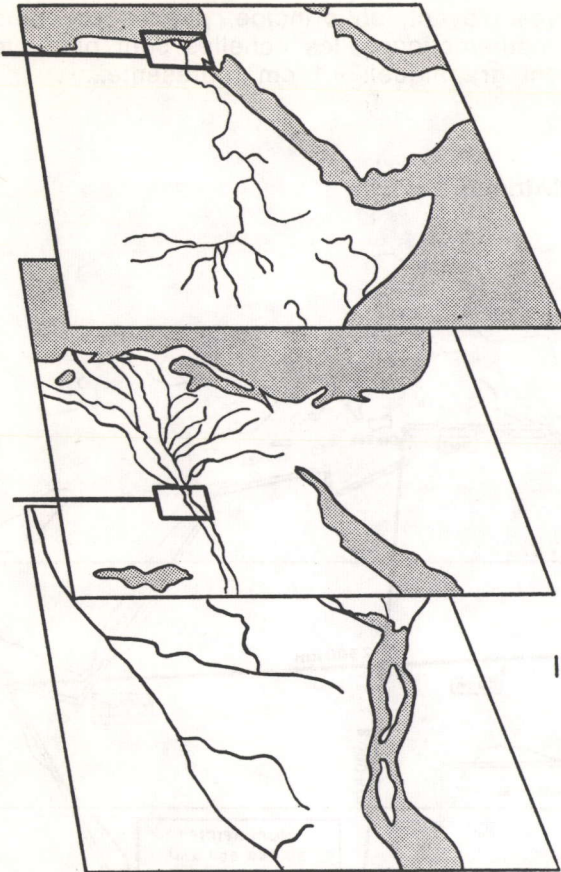


D'après le manuel de Géographie de sixième
Collection Bordas

Echelle

Surface
couverte
par II

Surface
couverte
par III



I Grâce à des photographies prises par des cosmonautes, on a établi ces 3 cartes d'une même région.

Laquelle ?

II 1. Quelle est la carte correspondant à la photographie prise à la plus haute altitude ?

III 2. Les imprimeurs ayant mêlé les indications d'échelle, restituez à chaque carte la sienne.

A
50 km

B
2 km

C
500 km

*D'après le manuel de sixième
Collection Lacoste (Nathan)*

II. Du plan à la carte.

La différence est en principe une différence d'échelle : le plan représente à *grande* échelle une *petite* portion d'espace (au maximum une ville), la carte à plus *petite* échelle une plus *grande* portion d'espace (région, pays, continent).

Plus la portion d'espace représentée est grande, plus le dessin de la carte est difficile, parce que *la carte est plate alors que la terre est sphérique*.

1. La seule représentation exacte de la surface terrestre est le globe [Le manipuler : océans, continents, etc.]. Mesurer les distances sur le globe (Cf. M.-L. Debesse, ouvrage cité.)

2. Une carte risque d'autant plus de déformer les lieux que la portion de globe qu'elle représente est plus grande [examen des différents types de planisphères utilisés par le manuel des élèves : déformation ou bien des contours ou bien des proportions...].

Sans, bien sûr, en faire la théorie, qui est inassimilable à ce niveau, présenter les projections équivalentes et les projections conformes.

3. Exercices pratiques sur des cartes d'échelles différentes :

— de l'Alsace et de la région

— de la France

— de l'Afrique

etc.

N.B. Pour conjurer au départ la regrettable assimilation : Nord = « haut de la carte » etc., on fera prendre aux élèves l'habitude d'étudier plans et cartes à *plat* et *orientés* grâce à la *boussole*.

On se référera sur ce point également à M.-L. Debesse, ouvrage cité.

Quatrième sujet : LE COMPTAGE DU TEMPS, L'HEURE

I. L'heure locale.

On partira de l'étude du cadran solaire, soit réel s'il en est un proche qu'on puisse faire observer aux élèves, soit figuré (celui de la cathédrale de Strasbourg par ex.).

On définira :

- midi (passage du soleil au plus haut point de sa course)
- le méridien ⁽¹⁾

On retracera un historique sommaire du comptage des heures, par exemple chez les Romains. Cf. J. Carcopino, *La vie quotidienne à Rome*, deuxième partie, ch. I.

— jusqu'à la fin du IV^e siècle, le jour est divisé en deux parties :

avant
midi
après

— puis chacune des moitiés du jour est divisée en deux sections : matin et avant-midi d'une part ; après-midi et soir, de l'autre.

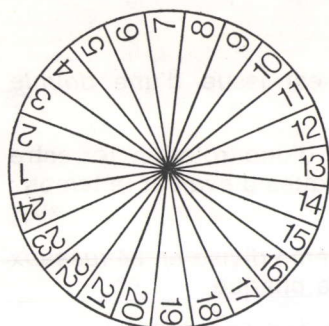
— ... jusqu'aux douze heures de la journée, mais alors d'inégale durée selon les saisons.

Conclusion :

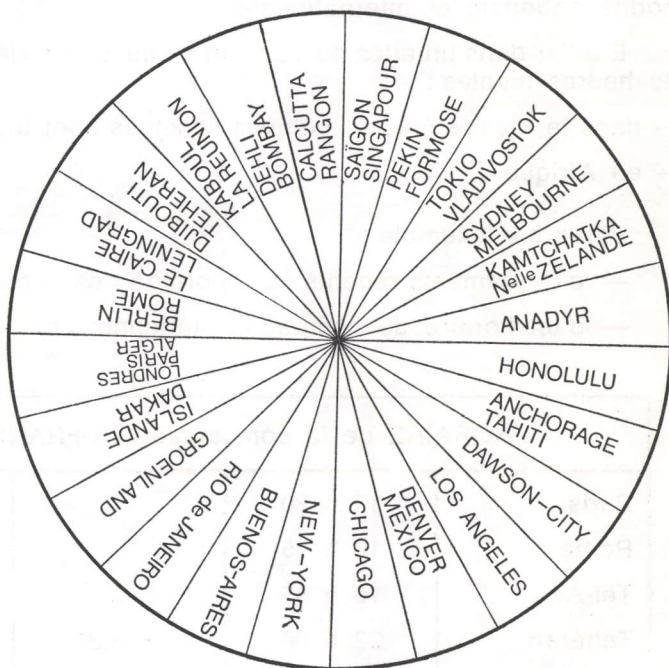
L'heure solaire locale est d'une utilisation peu commode, parce qu'elle varie d'un méridien à l'autre.

Ex. : de la France
de l'Afrique (éventuellement).

(1) On donnera ici du méridien la définition étymologique : lieu de tous les points qui ont midi en même temps, donc la même heure solaire.



LES FUSEAUX HORAIRES VUE DU POLE.



Le petit cercle sera découpé et fixé concentriquement au grand par une attache autour de laquelle il puisse tourner.

On pourra multiplier les exercices du genre :

« — quelle heure est-il à quand il est heure à ? »

II. L'heure conventionnelle.

A. Faire comprendre aux élèves qu'elle est issue d'une *double convention* :

- la division en 24 *parties égales* du temps d'une rotation terrestre devant le soleil (tributaire des moyens techniques d'évaluer le temps : sablier, clepsydre, horloge) ;
- le report de ces 24 parties sur le globe, lui-même divisé en 24 *fuseaux horaires* avec un décalage d'une heure entre chaque.

Une série d'exercices sera faite grâce aux cadrans mobiles.

B. L'heure légale diffère quelque peu de celle qui serait strictement déterminée par les fuseaux théoriques pour des raisons de commodité nationale et internationale.

Etudier dans un atlas ou dans un manuel de sixième ou de seconde les heures légales :

- dans le monde (seuls quelques schémas sont indiqués ici) ;
- en Afrique.

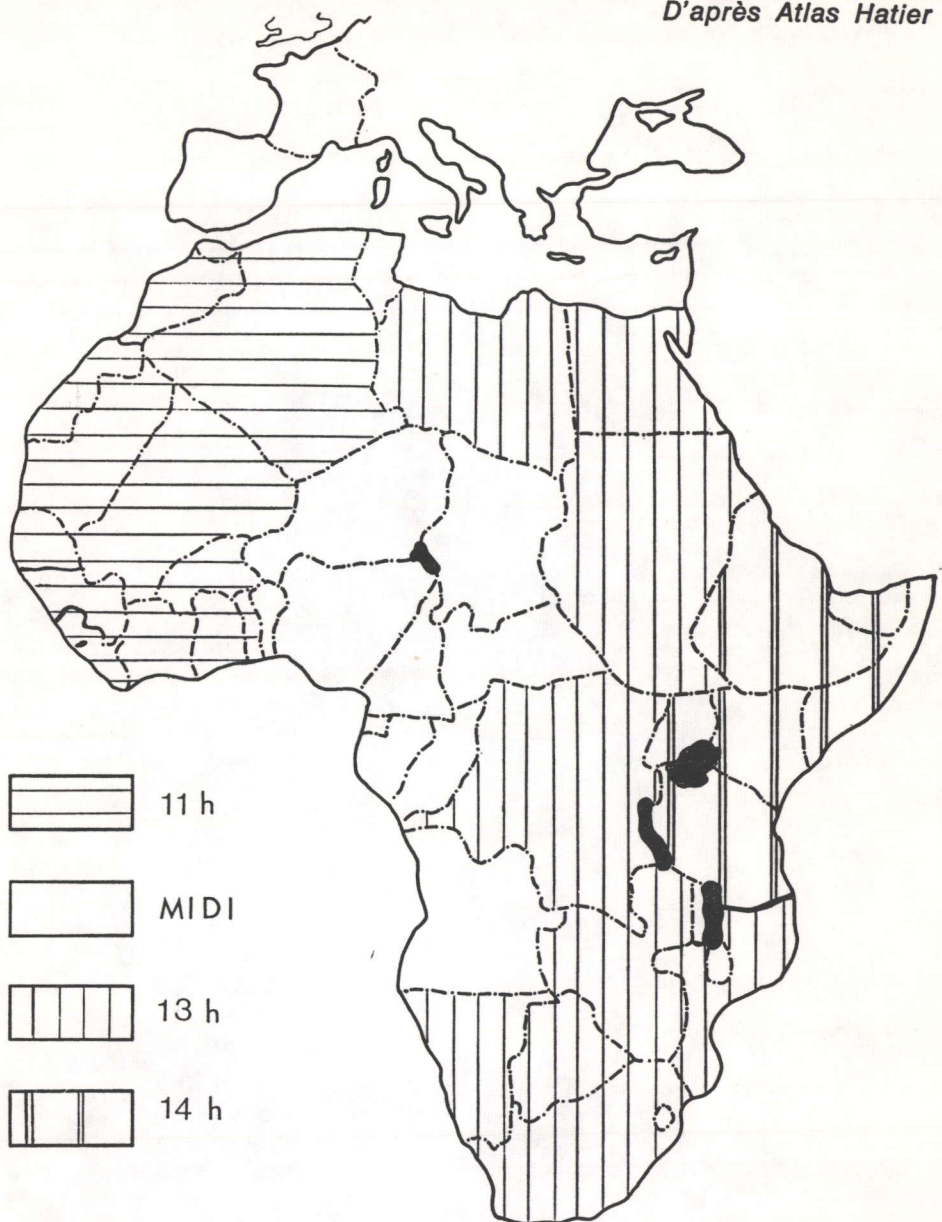
Partir par exemple :

- d'événements récents (le reportage des épreuves de Sapporo...)
- d'un horaire de compagnie aérienne, etc.

HORAIRE de la compagnie AIR-FRANCE			
Paris	10 h 30		
Rome	12 h 15		
Tel-Aviv	16 h 45	+ 2	
Téhéran	22 h 00	+ 3,30	
Bombay	4 h 25	+ 5,30	
Bangkok	10 h 20	+ 7	
Hong-Kong	14 h 50	+ 8	
Tokyo	21 h 15	+ 9	
Départ G.M.T.	G.M.T.	écart	heure légale

HEURE LEGALE EN FRANCE ET EN AFRIQUE

D'après Atlas Hatier



MEMBRES DE L'EQUIPE : Mesdames et Mesdemoiselles : DAUCHY (C.E.G. Vauban) - FLEUROT (C.E.G. Vauban) - GANCARSKI (C.E.G. Mundolsheim) - GIROUDOT (C.E.S. Robertsau) - KLEIN (C.E.G. Vauban) - LEVY (C.E.S. Robertsau) - MENETREY (C.E.S. Robertsau) — Messieurs GRIESBACH (C.E.S. Stockfeld) - HABERSTICH (C.E.S. Lilolsheim) - PEITZ (C.E.G. Eckolsheim) - REINHOLD (C.E.S. Wantzenau). — Les cartes et croquis ont été dessinés par les stagiaires de 2^e année de section I du CR/PEGC.

LEURS LEGALES EN FRANCE ET EN ALGERIE

En vertu de la Loi



REMARQUE : Les cartes ci-dessus sont des résumés des cartes officielles de l'Etat. Elles ne doivent pas être utilisées pour des fins juridiques ou administratives. Les cartes officielles sont disponibles auprès du Service des Cartes de l'Etat.

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

NOTES et glanures

HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE

DE RYCK, Raymond, et D'OURS, Lucien,

Sur la route des épices, Tielt, Imprimerie Lannoo, 1971.

Livre de voyages, mais qu'on ne s'y trompe pas : ce ne sont pas ceux de la Compagnie des Indes Orientales. Le titre doit donc surprendre ou paraître gratuit. A la vérité, il ne se justifie que parce que deux hommes d'affaires, universitaires et curieux, ont pu goûter les plats relevés de trois pays d'Extrême-Orient qu'ils racontent : Inde, Thaïlande, Hong-Kong. Le choix des régions met bien en valeur l'extraordinaire variété asiatique. L'ouvrage fourmille de renseignements d'ordre divers. On parle de tout et même plus : hôtesse de l'air, chambres d'hôtel, clichés sur la mentalité des indigènes, brefs historiques des endroits visités, nourriture, chaînes de télévision, problèmes étudiants, détails sociologiques sur la religion, les femmes, les castes, notes économiques sur le commerce ou le riz thaï, sur la famine indienne et les projets gouvernementaux pour les résoudre, indications politiques ; on veut montrer qu'on ne laisse rien de côté. On donne ainsi au lecteur un aperçu général qui lui laisse la sensation de la complexité, mais qui, hélas, n'apporte ni renseignements neufs ni synthèse intéressante.

Malgré toute la largeur de vue dont veulent faire preuve les auteurs, ils retombent sans cesse sur les informations triées diffusées par la presse occidentale et sur les solutions « à l'européenne » qui sont couramment proposées chez nous. Ne le voudraient-ils même pas, leur esprit est ainsi fait après des siècles de culture européenne qui se refuse obstinément à profiter du foisonnement d'idées, de méthodes et de la richesse des mœurs, des arts et autres faits de civilisation de l'Orient. Bien qu'attiré par ces richesses, l'esprit occidental toujours « regrette l'Europe aux anciens parapets », car il est plus rassurant d'ignorer la vérité des autres. Voilà sans doute pourquoi les auteurs de l'ouvrage sont incapables de nous montrer l'Orient avec d'autres yeux que ceux

du touriste cultivé et au courant de l'actualité. Tant que nos structures de pensée resteront intimement paternalistes à l'égard de l'Asie, il n'est pas d'autres yeux possibles pour des ouvrages de ce genre.

D'une lecture facile et agréable, l'ouvrage me paraît s'adresser à trois catégories de personnes : les candidats à « visa pour le monde », les amateurs de documentation complétant celle que leur fournissent leurs quotidiens et surtout les adolescents du premier cycle d'études secondaires pour qui ce sera l'occasion d'aborder des pays qui ne font que peu partie de leur univers mental sous leurs aspects touristiques, économiques, culturels et politiques. J.J.D.

DEBOUZY, M., **Le capitalisme « sauvage » aux Etats-Unis (1860-1900)**, 238 p., Paris, éditions du Seuil, 1972.

L'auteur entreprend une véritable démythification des grands magnats américains de l'ère héroïque, véritables dieux Janus : pour les uns, monstres honnis, pirates et maîtres chanteurs de grande envergure ; pour d'autres, pionniers super-patriotes doublés de philanthropes à la générosité inégalée. A cette optique trop manichéenne est substituée une approche originale remplaçant ces grands féodaux dans leur cadre économique, social et politique, insistant sur leur appartenance à une même classe sociale. Aussi l'analyse de la conjoncture favorable à leur ascension est-elle prétexte à un témoignage aussi intéressant que précieux sur le développement du capitalisme américain entre la Guerre de Sécession et le début du XX^e siècle.

Marianne Debouzy montre que des usages politiques propres aux Etats-Unis comme le **spoils system** ou le **lobbying** ont fortement facilité la collusion entre le milieu affairiste et le politique : l'élection de McKinley en est un des exemples les plus frappants. De plus, nombreux étaient les magnats qui participaient d'une manière plus directe à la gestion de l'Etat : le Sénat, véritable « club de millionnaires », en comptait 25 en 1906.

Les *robber barons* expliquaient, quant à eux, leur ascension d'une manière

re moins prosaïque : se fondant sur l'individualisme foncier de l'Américain moyen, ils tentaient de justifier leur élévation au nom du darwinisme social. Les lois du **business** devinrent ainsi celles de la Providence !

Leur entrée dans la « haute société » constitua une nouvelle aristocratie qui déterminait les canons du goût et des bonnes manières. La culture pécuniaire, qu'ils mirent à l'honneur, fut caractérisée par une consommation ostentatoire : ce fut l'époque de fêtes fastueuses, d'accumulations — dans des châteaux de fantaisie — d'œuvres d'art hétéroclites, du confinement de la femme dans l'unique rôle de consommatrice déléguée par son époux... C'est dans ce cadre qu'est ramenée à sa juste valeur la philanthropie de ces grands hommes, philanthropie qui devait de plus désarmer une certaine opposition de l'opinion publique.

Bien qu'incultes pour la plupart, ils soutinrent financièrement les universités qui, gérées comme une de leurs entreprises privées, devinrent des pépinières pour futurs cadres. Cette pratique menaça directement la liberté de pensée et de recherche : c'est ainsi qu'apparut, après la dernière guerre, un mouvement dans la recherche historique tendant à « revoir » la notion de *rober barons* propre aux ouvrages du XIX^e siècle. Ce dernier, fortement soutenu par la **Rockefeller Foundation**, s'inscrivit dans une défense du capitalisme sérieusement secoué lors de la guerre froide.

Cette étude, claire et captivante, tente de faire la part des choses et démontre en sa conclusion le danger pour l'Université de sa trop grande dépendance à l'égard du monde des affaires.

J.P.F.

MATHIAS, Peter, La révolution industrielle en Angleterre : un cas unique ? dans Annales, Economie, Société, Civilisations, t. 27, pp. 33-45, Paris, Colin, 1972.

Lorsqu'on considère les mouvements favorables à la croissance économique dans les divers pays occidentaux au XVIII^e siècle, on voit que les différences sont moins sensibles entre pays qu'entre régions dans un même pays.

Si l'Angleterre démarre la première, c'est en raison d'un concours de circons-

tances unique où l'élan technologique joue un rôle majeur. Il n'aurait pas été déterminant sans les ressources en matières premières, en moyens de transport, en énergie, en moyens financiers. Les autres pays manquent d'un au moins de ces facteurs. Les connaissances techniques quant à elles, se diffusent lentement en raison de la somme de science et d'habileté nécessaire pour en maîtriser les « mystères ». Le « capital humain » pourvu de savoir est donc essentiel. En Angleterre, la nouvelle technologie se développe dans une économie de marché et dans un contexte commercial où la rentabilité était le critère principal de son adoption. Le contexte social et économique était favorable en raison d'une demande improprie à se satisfaire de l'industrie artisanale mais d'une main-d'œuvre experte à se reconvertir aux techniques nouvelles alimentées par des ressources naturelles abondantes.

Sur le plan international, l'effondrement des prix grâce aux produits nouveaux et à leurs modes de production moderne donne l'avance à l'Angleterre ouverte sur les marchés maritimes tandis que les pays continentaux se trouvent handicapés par la guerre qui les enferme dans un monde clos.

R.V.S.

MAURO, Frédéric, Histoire de l'économie mondiale, 1790-1970, dans la collection « L'Economique », publiée sous la direction de BARRERE, A. et GUITTON, H., n° 6, Paris, Sirey, 1971.

Spécialiste du Nouveau Monde, professeur de sciences économiques, l'auteur s'adresse ici aux futurs historiens, aux sociologues, aux géographes, autant qu'aux futurs économistes. Sortant du cadre étroit des grandes puissances traditionnelles, il élargit la vision vers les pays tiers dont l'existence ne peut plus être ignorée dans un Monde dont ils conditionnent de plus en plus l'économie.

Le caractère général et didactique de cet ouvrage de grande synthèse explique que les notations qualitatives l'emportent souvent sur le quantitatif. On trouvera ici peu de tableaux statistiques, d'organigrammes ou de graphiques, mais un exposé clair, dense, équilibré, révélant les grands traits du Monde contemporain dans le domaine économique.

Le plan de l'ouvrage est systématique. Il fonde sa périodisation sur les cycles

Kondratieff. Ceci entraîne un découpage chronologique avec lequel les historiens ne sont pas toujours familiers. Il traite de l'Europe de 1790 à 1873, du Monde de 1790 à 1870, de l'Europe et du Monde de 1870 à 1914, du recul de l'Europe de 1914 à 1945, de l'Amérique et du Monde, de 1945 à 1970. Il nous fait entrer dans le mouvement des conjonctures nationales, continentales, intercontinentales, traversées par les changements de structures liées à la géographie de la domination.

Destiné à des étudiants avancés et à un public cultivé, cet ouvrage suppose connus les linéaments de l'économie politique. Il constitue un excellent spécimen de ces précis d'histoire dont les pédagogues chargés de l'enseignement de l'histoire devraient peupler les rayons de leurs bibliothèques de classes renouvelées.

R.V.S.

FOURQUIN, Guy, **Le paysan français au moyen âge**, in-8°, 194 pp. (Coll. F.A.C.). Paris, Nathan, 1972. 222 F belges.

On connaît bien l'auteur, professeur à l'Université de Lille, auteur d'une thèse appréciée sur **Les campagnes de la région parisienne à la fin du moyen âge** (Paris, 1963-1964) et d'une **Histoire économique de l'Occident médiéval** parue dans la collection U. Il était tout désigné pour rédiger cet ouvrage. Il fait remarquer d'entrée de jeu que, si l'on a bien étudié les paysans, on n'a guère consacré au paysan médiéval une étude d'ensemble, parce qu'étant ignorant le rustre n'a pas parlé de lui-même, mais aussi parce que « le terme paysan a recouvert des destins différents, parfois opposés ». La nature même d'information disponible l'amène à considérer, pour chaque partie du millénaire médiéval, l'économie, la démographie, la société et les institutions, en situant le paysan dans chacun de ses aspects. Faute de pouvoir le voir par le dedans, il s'attache ainsi à l'atteindre par le dehors.

L'ouvrage se partage selon les trois périodes classiques de l'histoire médiévale : « Le paysans des temps obscurs (V^e-X^e siècle) » (pp. 9-77), « La réussite paysanne (du XI^e au XIII^e siècle) » (pp. 81-144) et « Heurs et malheurs paysans (XIV^e et XV^e siècles) » (pp. 149-186). Dans le premier moyen âge, l'agriculture archaïque et la précarité démographique ont enserré le paysan dans l'économie domi-

niale. L'effondrement de l'Etat a permis aux **potentes** de s'emparer de l'autorité locale. Les conditions économiques et politiques ont finalement préparé la seigneurie foncière, juridique et banale, plaçant le paysan sous l'entière puissance du propriétaire, nivelant le monde des rustres, où s'atténue la distinction entre libre et non-libre, petit propriétaire, colon et esclave. Alors que le paysan romain était honoré et protégé par l'Etat, son descendant du premier âge médiéval sera méprisé et abandonné sans défense à la volonté du maître rural. Cependant, le maintien d'échanges agricoles, la prohibition de l'usure, la cohésion de la famille et la création de paroisses regroupant les ruraux autour de l'église, assurèrent sa condition.

Les grands défrichements des XI^e, XII^e, XII^e s., l'amélioration des techniques agricoles et des rendements, l'expansion démographique, le développement de la seigneurie foncière et banale, allaient profondément modifier les cadres de la vie rurale. Le morcellement des domaines, des réserves, des tenures, engendrèrent le salariat et firent apparaître de nouvelles formes de tenures (hostises, censives, terres à champart) grevées de charges, mais perpétuelles, héréditaires et aliénables. L'assollement, les contraintes communautaires, la pratique de l'abonnement de la taille favorisèrent les communautés rurales encore trop mal connues. La stratification sociale était plus fonction de la propriété (utile) des terres que de la condition juridique des hommes, de la conjoncture économique que des rapports avec le seigneur. La disparition ou la diminution du servage, le mouvement des « franchises », l'existence de communautés rurales soucieuses de résister à l'arbitraire, favorisèrent la condition paysanne. Mais l'étude de la répartition des tenures montre une diversification parmi les rustres, qui oppose les détenteurs de tenures suffisantes ou les fermiers du seigneur aux brassiers et manouvriers de toutes conditions, sur lesquels pesaient de nouvelles charges non seigneuriales, la rente immobilière, le bail à rente, la fiscalité royale.

Le XIV^e siècle et la première moitié du XV^e engendrèrent le désarroi social. La guerre, mais surtout la contraction économique, la dépression démographique et la fiscalité publique engendrèrent des jacqueries. Le système seigneurial fut ébranlé en Occident par l'effondrement de la

rente foncière, contrairement à ce qui se passa dans l'Allemagne de l'Est et dans les pays méditerranéens. La reconstruction rurale fut en règle générale le fait des seigneurs. Le paysan n'en tira profit que dans un premier temps où la main-d'œuvre faisait défaut. Après 1450, l'essor démographique, la rareté des terres, la réaction seigneuriale le ramenèrent en dessous du niveau où il se trouvait vers 1300. La fiscalité royale, qu'il était seul avec la bourgeoisie à supporter, le poussa « en état de sécession psychologique et morale par rapport aux strates dirigeantes ». Il se trouva face à deux maîtres : le seigneur et l'Etat.

En ayant les yeux fixés sur l'évolution de la condition du paysan, c'est surtout l'histoire de l'économie et de la société rurales qui nous a été retracée. Ce n'est pas seulement le paysan français qui est envisagé : souvent les situations anglaises, impériales, méditerranéennes, comme celles de nos régions, nous sont aussi présentées. Peu fidèle à son titre, cette synthèse dense et claire peut être enrichie grâce à la bibliographie qui termine chaque chapitre. Une table des matières détaillée et un glossaire-index (trop sommaire à notre gré, car il ne rend pas compte de toute la richesse du livre) rend l'ouvrage très maniable. Voilà un excellent instrument de travail pour tous ceux qui ont à traiter le paysan et le seigneur dans la société rurale médiévale. On attend avec grand intérêt l'étude que l'auteur annonce sur **Les soulèvements populaires au moyen âge** (P.U.F.).

J. Du.

Contribution à l'Histoire économique et sociale, t. VI, Bruxelles, U.L.B., Institut de Sociologie, Centre d'Histoire économique et sociale, 1972, 239, in-8°.

Il semble que la décision ait été prise de donner plus d'unité à chaque fascicule de ces recueils d'histoire économique et sociale publiés par l'U.L.B. Ce serait très heureux. Celui-ci présente ce caractère et reflète les travaux du séminaire d'histoire médiévale et les mémoires de licence qui y ont été élaborés. Il est heureux et utile que le professeur Georges DEPSY ait résumé clairement (pp. 157-236) les conclusions des trente mémoires de fin d'études qui ont été élaborés de 1966 à 1970 sous sa direction. Comme il ne nous est pas possible d'en donner quelque idée ici, nous engageons nos collègues à en

prendre connaissance. Maintes régions de notre pays et bien des sujets ont été traités.

Jean-Marie DUVOSQUEL (**Le domaine de l'abbaye de Maroilles à l'époque carolingienne**, pp. 7-24, 3 cartes, 1 tabl.) s'efforce, à travers une documentation éparsée et lacunaire, de reconstituer le domaine de l'abbaye de Maroilles, en Hainaut, aux époques mérovingienne et carolingienne. Il se regroupe autour de trois noyaux : sambrien, au sud-ouest de la forêt de Mormal (Maroilles et environs), à l'ouest de la forêt de Mormal (Combles, Fontaine-au-Bois, ...), et le Laonnais (Mézière-sur-Oise, ...). Il s'agit toujours de parties de villa (manses, mais jamais de fractions de manses) sauf à Combles. Aucun des biens de la manse conventuelle ne se situe près de l'abbaye. L'auteur estime l'ensemble du domaine, en tenant compte des lacunes des sources, à 15 à 20.000 hectares selon toute probabilité.

Willy STEURS (**Franchises ou villes ? L'exemple de Frasnès et de Baisy. Témoignages sur l'expansion agraire dans le Brabant méridional, 1150-1250**, pp. 25-81, 2 pl., 3 cartes) entend distinguer nettement « franchise », village doté d'une charte-loi, et « ville neuve », création d'un peuplement par lotissement et privilèges. En 1160, le duc de Brabant Godefroid III et l'abbé d'Affligem Godescalc concluent un contrat de pariage pour transformer en villes franchises, au droit de Louvain, Frasnès-lez-Gosselies et Baisy-Thy. Après avoir précisé la carte foncière des deux villages et esquissé le mouvement des défrichements dans la région, soutenu principalement par les abbayes de Villers et d'Affligem, l'auteur conclut que l'accord est inspiré uniquement, non par le désir de créer des centres urbains à vocation militaire à la frontière méridionale du duché, mais par le souci de tirer profit de l'accroissement des revenus (tonlieu, marché) que doit procurer l'expansion agricole de la région, dont les échanges avec Nivelles tout proche se multipliaient. Le pariage a été pour le duc un moyen de supplanter l'autorité de l'abbé. Les deux actes ont été établis séparément, et le rôle du duc n'a pas été prépondérant. Contrairement à ce que d'aucuns ont pensé, ces initiatives économiques ne se sont pas soldées par un échec.

Jacques NAZET (**La condition des serfs dans les chartes-lois du comté de Hainaut, XII^e-XIV^e siècle**, pp. 83-103) reprend le problème si difficile de la condition des

serfs au moyen âge. Si le vieux débat qui opposa Marc Bloc, soutenant que le servage fut la condition normale de la grande majorité des ruraux, à Léo Verriest s'opposant à une thèse aussi radicale en montrant que la capitation, le formariage et la mainmorte ne frappaient pas exclusivement les serfs et en assurant que ceux-ci avaient été exclus du bénéfice des chartes-lois, s'est terminé en faveur du savant hennuyier, les conclusions de celui-ci ne doivent pas pour autant, au moins pour le second argument qu'il opposa à Marc Bloc, être acceptées sans nuances. Jacques Nazet le prouve en reprenant les chartes-lois hennuyères. Il constate que ces actes présentent une grande diversité. Deux d'entre eux seulement excluent formellement les serfs du bénéfice des chartes-lois. D'autres, beaucoup plus nombreux, les en font profiter entièrement, en exceptant parfois les serfs du seigneur concédant. D'autres encore sont plus flous, soit qu'il est difficile d'interpréter leur contenu, soit qu'ils ne stipulent qu'une partie des privilèges en faveur des serfs. Il faut donc être prudent dans l'étude de la condition juridique dans la société médiévale et tenir compte des variations de temps, de lieu et des circonstances.

Pierre COCKSHAW (**A propos de la circulation monétaire entre la Flandre et le Brabant de 1380 à 1390**, pp. 105-141) en opposition avec Henri LAURENT et Hans VAN WEVEKE, montre, par une étude de la législation monétaire et des comptes de la monnaie du comte de Flandre, que Philippe le Hardi n'a pas procédé à six changements du pied de sa monnaie pour créer des difficultés au Brabant et donc assurer sur lui sa domination économique, mais pour résister aux dévaluations françaises et anglaises, qui faisaient fuir du comté la bonne monnaie et raréfiait le billion nécessaire à la frappe de la monnaie. Les besoins du prince et de l'économie augmentaient, alors que le stock métallique restait identique. Bien conseillé, Philippe le Hardi, soucieux pourtant de bonne monnaie sous l'influence de N. Oresme, ne fera que les opérations indispensables pour s'adapter aux nécessités, alors que Jeanne de Brabant, vieillie et découragée, échouait dans sa politique monétaire.

Claire BILLEN (**Sigillographie et histoire sociale. L'emploi du sceau dans une communauté rurale du Tournaisis, XV^e siècle**, pp. 143-156, 25 ill.) a tiré profit d'une

source exceptionnelle. Les censiers de la seigneurie de Warcoing ont été rédigés à partir d'actes écrits scellés par les tenanciers. On a conservé quarante-neuf de leurs sceaux pour le XV^e siècle. Il semble, après l'étude qu'en a faite l'auteur, que n'en disposaient que ceux qui jouissaient d'une certaine aisance ou étaient appelés à exercer des fonctions d'échevins, d'hommes de fief, ou à représenter des institutions ecclésiastiques. Comme les sceaux bourgeois, les sceaux ruraux utilisaient comme emblèmes des objets de la vie quotidienne ou des métiers. Ces armoiries étaient souvent parlantes et ne se transmettaient généralement pas de père en fils. Elles devaient constituer un élément de prestige pour leurs détenteurs, qui apparaissaient comme de petits « notables » villageois.

Un beau recueil, où chacun trouvera à rajeunir son savoir et à glaner d'utiles précisions que nous n'avons pu citer ici.
J. Du.

MOUVEMENTS SOCIAUX

LEFEBVRE, H., **La pensée marxiste et la ville**. Casterman - poche - coll. Mutations-Orientations, 153 p., Tournai, 1972.

Il s'agit d'une « re-lecture » thématique des œuvres de Marx et d'Engels. Le thème envisagé est la ville, par conséquent la problématique urbaine dans le cadre théorique du matérialisme historique. A cette re-lecture, H. Lefebvre ajoute une question : « Y a-t-il du nouveau depuis un siècle dans ce domaine ? » En 1848, les villes en France s'opposent à l'influence politique de la classe alors la plus nombreuse de la société française, celle des paysans parcellaires, alors que l'intérêt des paysans cesse de s'accorder avec celui de la bourgeoisie et qu'ils devraient trouver leur allié et le guide « dans le prolétariat des villes dont la tâche est le renversement de l'ordre bourgeois ».

Le capitalisme, au XX^e siècle, s'est maintenu et s'est étendu à l'espace entier, les forces productives produisent l'espace. L'urbanisation générale en est un des aspects. L'auteur range Marx et Engels parmi les utopistes, les situations ne coïncident plus avec celles qu'annonça Marx « d'autant qu'il ne suffit plus pour les résoudre d'une croissance organisée (planifiée) des forces productives ».

Livre intéressant, difficile, mais surtout livre pessimiste. Ce n'est pas un choix de textes, mais un commentaire de textes. H. Lefebvre semble être déçu : est-ce par Marx ou par la société actuelle ?

J. D.

NETTLAU, Max, **Histoire de l'anarchie**. Paris, Ed. de la Tête de Feuilles, 1971.

Voici un ouvrage extrêmement inégal ; la monumentale **Histoire de l'anarchie** à laquelle Nettlau a consacré la majeure partie de sa vie aurait totalisé environ 3.000 pages.

Le présent volume n'est que la traduction à partir des éditions espagnole et italienne de la **Brève histoire de l'anarchisme**.

Le traducteur Martin-Zemliak s'inspire des deux versions, y ajoute les notes du traducteur italien G. Rose et termine par un appendice où, en quelques brèves notes, il donne un aperçu de l'anarchisme de 1934 — là se terminait l'ouvrage de Nettlau — à 1971.

L'œuvre très dense de Nettlau, après une courte introduction sur les idées libertaires avant 1789, s'intéresse surtout au développement de l'anarchisme à travers le monde au XIX^e siècle. Les dernières pages sont consacrées à la période 1895-1914.

Le critique doit séparer ici fond et forme. En effet, si le texte de Nettlau est plein d'intérêt pour l'historien, la mauvaise qualité de la traduction risque de laisser un lecteur peu assidu...

M.R.V.

LEFRANC, G., **Le front populaire**, Paris, P.U.F., « Que sais-je ? », 128 p., 1972.

Tout le monde connaît G. Lefranc et ses ouvrages sur le syndicalisme en France, l'histoire du Front populaire, les grèves, etc. Ici, retraçant, dans cette petite collection bien connue, elle aussi, l'histoire de cette période qui s'étend du 6 février 1934 au mois de novembre 1938, il en explique les causes, les réussites et les échecs.

« Victime de ses contradictions », dit-il, le Front populaire n'est ni un succès total ni un échec total. »

Tout ne disparaîtra pas, et l'auteur voit dans les essais de politique agricole de la France actuelle, un retour au projet élaboré par le ministre de l'Agriculture de 1936-1937.

La question finale est de savoir si le Front populaire est susceptible de reparaître au premier plan. A cela, G. Lefranc répond : « Si un Front populaire se constituait à nouveau, il n'aurait qu'un lointain rapport avec celui de 1935. »

J. D.

BILLOUX, François, **Quand nous étions ministres**. Paris, Editions Sociales, 1972.

L'auteur a assumé cinq ministères dans les gouvernements qui ont suivi la libération de la France jusqu'à la rupture avec les communistes en 1947.

Plaidoyer pro domo au moment où le P.C.F. lance son programme de participation à un gouvernement futur, ce petit livre rappelle l'œuvre des ministres communistes et démontre la possibilité pour les communistes de partager le pouvoir le cas échéant.

Histoire partisane, certes, les objectifs de l'auteur sont trop évidents.

M.R.V.

DANOS, Jacques et GIBELIN, Marcel, **Juin 36**, 2 vol., Paris, éd. Maspero, 1972.

Depuis mai 1968, la presse française ne cesse de se référer aux événements de 1936, soit pour les exalter, soit pour tenter de réveiller — ou d'entretenir ? — la vieille peur du Front populaire.

Il n'était donc pas inutile de rééditer cette étude qui avait paru en 1952 aux Editions ouvrières.

Les auteurs y étudient les étapes de la mobilisation ouvrière, depuis les débuts du mouvement gréviste, en passant par les victoires éclatantes pour déboucher sur les défaites et le triomphe de la bourgeoisie.

Pour le cours d'histoire des classes terminales, l'année 1936 marque une étape essentielle ; une comparaison entre une étude comme celle-ci, engagée à gauche et, par exemple, des extraits de la presse de droite de l'époque, serait un bon sujet à faire traiter par les élèves ; ou encore, un parallèle entre 1936 et 1968.

D'autres études importantes ont été publiées depuis 1962 ; on en trouvera une bibliographie succincte dans le tome I.

M.R.V.

SHUB, David, **Lénine**, Paris, Gallimard, coll. Idées, 1972.

En 1917, Lénine misait sur la Révolution communiste internationale ; Staline et, après lui, les autres dirigeants soviétiques, voulaient que l'U.R.S.S. rattrape les pays évolués d'Occident.

Jusqu'à présent, aucun des deux objectifs n'a été atteint.

D'autre part, le fossé entre le communisme et la sociale-démocratie ne cesse de s'approfondir dans beaucoup de pays.

Dans cette perspective, il n'est sans doute pas inutile de revoir du point de vue de 1917-1924 les éléments qui, depuis, alimentent les controverses : rôle dirigeant du parti, centralisme démocratique, etc. Les traits marquants du marxisme-léninisme sont caractérisés par l'autre au fil de la biographie de Lénine.

David Shub, né en 1887, devenu en 1903 membre du Parti social-démocrate russe que Lénine dirigeait, a participé à la Révolution de 1905. Condamné à la déportation en Sibérie en 1906, il réussit à s'échapper et s'installa aux Etats-Unis.

Ayant connu personnellement beaucoup de chefs bolchéviques, David Shub nous livre ici un témoignage extrêmement vivant.

M.R.V.

ELLEINSTEIN, Jean, **La conquête du pouvoir. 1917-1921, Histoire de l'U.R.S.S.**, Tome I, Paris, Ed. Sociales, 1972.

L'ouvrage complet comportera quatre tomes :

- tome II : Le socialisme dans un seul pays (1922-1941) ;
- tome III : L'Union soviétique dans la tempête (1941-1945) ;
- tome IV : L'U.R.S.S. contemporaine.

Il est intéressant de confronter Elleinstein et Shub ; en effet, où l'un parle de conquête du pouvoir, l'autre parle de dictature...

Il faut cependant laisser à Elleinstein le mérite de l'honnêteté ; dès la préface, il écrit : « Ma conviction profonde — plus grande après cette étude — que le système socialiste est infiniment supérieur au système capitaliste, mon admiration pour les peuples de l'Union soviétique qui ont su surmonter tant d'obstacles, faire preuve de tant de sacrifices et montrer tant d'héroïsme, et pour le Parti qui a dirigé les luttes de ces peuples, m'ont-elles empêché d'étudier tous les aspects complexes et contradictoires de l'histoire de l'U.R.S.S. ? Son histoire, il est vrai, est un jeu d'ombres et de lumières. Nous n'avons pas caché les ombres, mais à leur juste place, tenté de les expliquer, de les comprendre, de les insérer dans des ensembles historiques plus vastes, dans le temps et dans l'espace. Les lumières me semblent assez fortes pour n'avoir rien à craindre des ombres. »

En conclusion, beaucoup de lumières et peu d'ombres...

M.R.V.

MICHEL, Charles, **Les partis politiques, Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties**, Paris, Flammarion, '71.

L'auteur analyse le fonctionnement des partis socialistes entre 1870 et 1913 et en particulier celui des partis allemands, hollandais et anglais. Il mentionne occasionnellement les partis belge et français.

Charles Michels constate que dans tous ces partis, une classe professionnelle de fonctionnaires de parti évince progressivement les autres militants, et que cette dégradation embourgeoise les partis initialement les plus révolutionnaires. A ce phénomène, Charles Michels voit deux raisons :

- si un parti veut avoir une action efficace, il ne peut se dispenser d'une organisation stable ;
- l'exercice du pouvoir transforme la personnalité des chefs ; d'autre part, le besoin religieux des masses qui se reporte sur eux, l'indifférence des masses à l'égard de la pratique de la démocratie et le manque de préparation des masses à l'exercice de cette démocratie accentuent cette transformation.

La première édition de cette étude date de 1913: on ne s'étonnera donc pas de ce que les exemples choisis concernent le plus souvent des personnalités politiques oubliées. L'actualité de cet ouvrage éclate cependant à une lecture attentive car, par sa démonstration, la constitution d'une aristocratie détentrice du pouvoir à l'intérieur de partis qui se veulent révolutionnaires et rêvent d'instaurer une société parfaitement égalitaire, anticipe sur l'ouvrage de Djilas, **La Nouvelle Classe**. De plus, à observer le fonctionnement de la social-démocratie allemande, on s'explique pourquoi ce parti a été incapable de s'opposer efficacement à la montée du nazisme. D'autre part, la permanence à la tête de la S.F.I.O. d'un Guy Mollet pendant vingt-trois ans, illustre l'inamovibilité des dirigeants. Enfin, le parti communiste n'existait à l'époque où Michels écrivit son livre qu'à l'état de groupuscule minoritaire: quels arguments n'aurait-il pas puisé pour sa thèse dans le fonctionnement de l'Etat soviétique?

Les lignes maîtresses de cet ouvrage semblent donc avoir résisté à l'épreuve du temps. On regrettera cependant l'excès des répétitions, le trop grand nombre de jugements de valeur, la limitation politique et géographique de l'observation. Outre les illustrations de la thèse énoncée plus haut, le professeur d'histoire trouvera des précisions intéressantes quant à l'affrontement entre réformistes, anarchistes et autres révolutionnaires dans les pays socialistes de la seconde internationale ainsi que sur le fonctionnement de l'organisation des deux premières internationales.

R.R.

FRANCE

TULARD, Jean, **Le mythe de Napoléon**, coll. « U 2 », série « Mythes », direction BRUNEL, Pierre et SELLIER, Philippe, Paris, Colin, 1971.

Conçue pour aider à l'exploration du domaine encore mal connu du « mythe littéraire », pour fournir des instruments de travail peu accessibles aux étudiants, voire aux chercheurs, cette nouvelle série intéressera l'historien en raison de la situation stratégique du mythe à l'une des croisées des sciences humaines. Elle apportera un précieux concours à l'analyse critique sous l'angle des recherches les

plus actuelles si nécessaires au renouveau de l'histoire.

La figure de Napoléon Bonaparte, par le miracle de la propagande, du dénigrement, de l'affabulation, prend dans ce petit volume simple, dépouillé, des dimensions protéiformes.

Précédé d'un panorama chronologique allant de 1797 dont le 10 février voit la première manifestation théâtrale du mythe, jusqu'en 1971, le texte de l'auteur consacre une centaine de pages à **L'évolution du mythe**. L'Ogre, le Demi-Dieu, le Messie, le Condottiere, le Héros, les versions modernes défilent tour à tour. Aux nombreuses citations que comporte cette partie s'ajoutent une centaine d'autres pages de textes d'anthologie classés où voisinent Byron, Lermontov, Balzac, Hugo, Marx, Aragon, Anouilh, la série Noire. Il n'y manque que Henri Guillemin dont le discours grinçant et cependant couru des foules prolonge comme le proclamait déjà Chateaubriand, l'emprise de Napoléon « propagateur et fossoyeur de la Révolution: « Vivant, il a manqué le monde, mort il le possède ». Ni la filmographie, ni la discographie, ni des éléments de bibliographie ne manquent à cet ensemble bien fait pour inspirer dans les classes supérieures un travail de groupe sur la valeur du témoignage, quitte à provoquer le sourire du « Corse aux cheveux plats » que Madame de Staël dépeignait ainsi: « Ce sourire, partant du sérieux pour y rentrer, ressemblait à un ressort plutôt qu'à un mouvement naturel, et l'expression de ses yeux n'était jamais en accord avec celle de sa bouche. »

R.V.S.

PARENT, M., VERROUST, J., **Vauban**, Paris, Jacques Fréal, 1971.

Les auteurs s'attachent tout spécialement à faire revivre l'œuvre de ce grand serviteur de la monarchie absolue de Louis XIV. Rappelons tout d'abord qu'au XVI^e siècle, on distingue plusieurs responsables dans l'édification des villes et des places fortes. Les architectes sont chargés de la défense des villes tandis que les ingénieurs construisent les engins destinés à attaquer les places. A l'origine, les ingénieurs sont « d'ingénieuses personnes inventant des engins de guerre » alors que les artilleurs assurent la projection des pierrailles, brûlots, etc. Dès le XVI^e siècle, la fortification bastionnée est

accordée aux ingénieurs. L'œuvre de Vauban, en matière de fortification s'est essentiellement bornée à apporter de très nombreux perfectionnements aux villes déjà en place. Au cours de sa carrière militaire, il participe activement à la prise ou à la défense de nombreuses villes. Il est d'ailleurs un praticien plus qu'un théoricien. Mais il a aussi fait œuvre d'urbaniste en créant des villes neuves. Celles-ci sont organisées autour d'un plan centré (place carrée qui est la place d'Armes, en vue de permettre le rassemblement de troupes et l'organisation de revues et de parades militaires). Autour de cette place centrale, se disposent les bâtiments militaires (arsenal, hôpital, intendance, église de la garnison, maison du gouverneur de la place). Les casernes et les magasins sont construits le long des ouvrages de défense. Jusqu'au XVII^e siècle, les soldats logent chez l'habitant. En 1679, Vauban crée les premières casernes sur un type unique d'ailleurs. L'activité de Vauban ne s'est pas cantonnée uniquement à la défense de la France. Il se révèle agronome lorsqu'il se penche sur les problèmes de la reconstitution de la forêt domaniale, sur les problèmes d'enrichissement de la terre, d'irrigation des terres arides et d'assèchement des marais. Esprit curieux et ouvert aux problèmes de son temps, il réclame des réformes dans des domaines fort divers, celui de la justice, du droit civil, de la réglementation de l'utilisation des forêts, celui des poids et mesures dont il souhaite l'unification.

Le contact permanent qu'il eut avec les populations, loin de Versailles, l'avait sensibilisé au problème fiscal. Il publie clandestinement la « Dîme royale » dans laquelle il préconise une réforme fiscale profonde. Cette publication lui vaudra la disgrâce.

L'ouvrage est complété d'une liste des sièges dirigés par Vauban, d'extraits de sa correspondance, de notices concernant les douze citadelles ou places fortes bien conservées. La présentation de ces villes se fait sous trois angles, photos aériennes, photos des plans conservés aux Invalides, photos de détails. Celles-ci sont d'ailleurs d'un maître. Elles révèlent une connaissance parfaite de l'art architectural. Cette matière, que d'aucuns considèrent comme peu photogénique, prend au contraire un très grand relief et révèle une esthétique remarquable. La maison d'édition Jacques Fréal a bien servi Vauban et

son œuvre. Le visiteur ne pourra passer indifférent auprès d'une œuvre de fortification sans penser à ce splendide ouvrage.

OLIVESI, Antoine, et NOUSCHI André, La France de 1848 à 1914. Coll. FAC, Ed. Fernand Nathan, Paris, 1970.

AGULHON, Maurice, et NOUSCHI, André, La France de 1914 à 1940. Coll. FAC, Ed. Fernand Nathan, Paris, 1971.

Très bonnes synthèses de périodes de l'histoire de la France entre 1848 et 1940.

Ensemble clair, bien informé et objectif qui retrace l'évolution de la France contemporaine.

Les deux volumes mettent l'accent sur les secteurs social, économique et politique aux dépens de l'histoire culturelle traitée dans d'autres volumes.

La politique intérieure et la politique extérieure, surtout la politique coloniale française, sont étudiées dans leurs mécanismes profonds en ne laissant dans l'ombre aucun point important. Graphiques, cartes et tableaux complètent l'information.

Dans le deuxième volume (1914-1940), les auteurs, étant donné le caractère récent des problèmes traités, présentent des hypothèses plutôt que des affirmations.

Une bibliographie figure en fin des livres qui constituent des ouvrages d'approche historique d'une période fort intéressante et parfois mal connue.

A.G.L.

CASTELOT, André, Le rendez-vous de Varennes ou les occasions manquées. Ed. Librairie académique Perrin, 1971.

La Révolution de 1789 et l'Empire sont des périodes de l'histoire de France particulièrement bien connues de l'auteur.

C'est en historien-reporter consciencieux et amoureux du détail vrai qu'André Castelot nous fait revivre « l'affaire de Varennes ».

Le lecteur peut suivre heure par heure, presque minute par minute, l'aventure qui devait sonner le glas de la monarchie.

Les quinze chapitres très bien documentés par la découverte récente de nouvelles sources aux Archives nationales, départementales et communales sont d'une lecture passionnante.

Ils présentent le « rendez-vous manqué » sous un jour nouveau.

Photographies récentes, documents iconographiques de l'époque et plans agrémentent un texte déjà attachant par lui-même.

Les élèves de l'enseignement moyen qui, à notre époque, aiment encore l'Histoire, liront ce livre avec énormément d'intérêt
H.Y.

LIDOVE, M., **Les Vendéens de 93**, Paris, Le Seuil, coll. « Le Temps qui court », 1971.

Ce petit livre est consacré au seul problème de la révolte vendéenne. Elle est bien distinguée de la chouannerie. Cette épopée est déclenchée par le décret de la Convention nationale en date du 24 février 1793 mobilisant 300.000 hommes pour marcher aux frontières et y défendre la République. La Vendée s'est engagée alors dans un combat contre la République. Il se terminera par l'exécution du dernier chef vendéen, Charette, le 29 mars 1796. Deux questions essentielles sont traitées dans l'ouvrage : pourquoi la contre-révolution éclate-t-elle en Vendée ? Pourquoi ces paysans, mal armés, ont-ils été capables de tenir tête aux soldats de l'an II ? Il ne faut pas chercher dans la réalité actuelle les raisons de la naissance du mouvement contre-révolutionnaire. La Vendée a été, au contraire, très révolutionnaire. La Révolution a paru, au départ libératrice. La situation s'est détériorée après le vote de la Constitution civile du clergé, le 12 juillet 1790. Celle-ci obligeait au regroupement des paroisses, fait d'autant plus sensible dans un pays qui avait été reconquis sur les Huguenots au XVIII^e siècle. Si les Vendéens ont remporté de nombreuses victoires, il faut en rechercher les causes dans le fait qu'ils combattent sur leur propre terrain ; qu'ils ne se battent que lorsqu'ils le veulent et où ils le veulent, appuyés par la population, s'adaptant au bocage qu'eux seuls connaissent. De nombreuses photos illustrent l'ouvrage qui donne une bonne synthèse du problème.

P.B.

AMERIQUE LATINE

DONGHI, Tulio Halperin, **Histoire contemporaine de l'Amérique latine**, Paris, Payot, 1972.

L'étude de Donghi fait peu de place aux analyses économiques ou sociologiques si nécessaires pour comprendre les problèmes latino-américains.

L'histoire politique domine et s'éparpille dans une revue de détail des pays qui donne peu d'importance à chacun d'eux.

Le découpage historique ajoute encore à la difficulté de réaliser une synthèse générale ; en effet, l'auteur distingue les périodes suivantes : héritage colonial, crise de l'indépendance (1810-1823), longue attente (1825-1850), nouvel ordre colonial (1850-1880), maturité et ordre néo-colonial (1880-1930) et crise de l'ordre néo-colonial (1929-1959).

La difficulté qui paraît la plus importante à l'auteur, c'est l'obligation où se trouvent les pays d'Amérique latine de suivre, soit les U.S.A., soit l'U.R.S.S.

Le remède qu'il propose est imprécis : il faut dépasser l'opposition entre la réaction conservatrice et la révolution socialiste.

L'ouvrage est accompagné d'une carte et d'une bibliographie générale.

M.R.V.

DESCHAMPS, Hubert, **Les Européens hors d'Europe de 1434 à 1815**, Presses Universitaires de France, coll. SUP, Paris, 1972.

Arbitrairement, l'auteur situe son étude dans les limites de l'ancienne appellation de Temps Modernes.

Il tente toutefois de justifier le choix des dates : 1434 marque les premiers pas de l'expansion.

Quant à 1815, la date consacre la prééminence de l'Europe sur les peuples d'outre-mer.

On voit immédiatement la fragilité du choix.

L'ensemble du texte est un exposé purement événementiel qui n'apporte rien de neuf et qui, de surcroît, risque d'induire

les lecteurs en erreur : ainsi, l'auteur caractérise l'esprit colonial du XVIII^e siècle par son humanitarisme ; or, si nous en croyons Dermigny (1), qui borne son étude à la Chine, il semble qu'un mouvement anti-Européen s'y manifeste précisément au XVIII^e siècle à cause du sentiment de supériorité et de la brutalié des marchands qui ont succédé aux missions religieuses. De la même façon, les textes rassemblés par Merle sur l'anticolonialisme européen au XVIII^e siècle, montrent clairement que la thèse utilitariste (argument démographique, argument économique, etc.) l'emporte de loin sur la thèse idéaliste (2).

La bibliographie sommaire reprend beaucoup d'ouvrages anciens et essentiellement de langue française ; on voit mal par ailleurs pourquoi l'auteur juge bon de citer dans un relevé succinct de titres relatifs à la colonisation le livre de Delorme sur la chronologie des civilisations.

M.R.V.

ANDREU, Jean, **La Argentina de hoy**, Mas-son et Cie, 1972, 128 pp.

Depuis 1945, la vie politique argentine est dominée par le phénomène du péronisme. Outre l'aspect militaro-fascisant de ce mouvement, il convient d'attirer l'attention sur ses racines populaires. Pour la première fois dans l'histoire d'Argentine, les masses — aussi dirigées soient-elles — allaient peser, face au capital, à l'Eglise et à l'armée, dans la balance politique du pays.

C'est au pourquoi et au comment de ce phénomène que J. Andreu essaie de répondre en produisant un choix de documents en langue originale sur la culture et la vie quotidienne en Argentine. Avant cela, il situe le pays dans son contexte latino-américain au point de vue géopolitique et économique, en mettant l'accent sur la situation particulière de Buenos-Aires et sur les difficultés économiques internationales et intérieures.

La culture argentine a une réputation mondiale certaine, à commencer les écrivains Borges et Cortazar, par le tango ou

par le folklore de la Pampa. Mais ce sont ses aspects les plus spécifiques que l'on ignore souvent, émergences du conflit entre tradition et modernisme, jeunesse de la population et des idées et vieillesse des structures. Des textes bien choisis, quoique un peu superficiels, nous en rendent témoignage.

Les « fragments du pouvoir » politique sont également illustrés de textes argentins. L'auteur nomme ainsi les deux grandes tendances du pouvoir, difficilement séparables pour un observateur européen : post-péronisme et guérilla (l'« heure des brasiers »). Il fait d'abord le point sur la dictature de Peron, sur le mythe d'« Evita » et sur l'influence populaire de ces deux personnages — encore solide, au vu des événements de l'automne 1972. Il analyse, ou plutôt radiographie, ensuite le pouvoir de l'armée et de la junte du général Lanusse, de l'Eglise, des syndicats et la force de pression de la guérilla urbaine d'Argentine, pays natal du Che Guevara.

Ce dossier varié, agréable sera utile à n'en pas douter, aux professeurs d'espagnol et à tous les enseignants chargés de répandre la culture d'un continent qui prend de plus en plus d'importance chez nous — et c'est un bien.

J.J.D.

LEON, Pierre, **Economies et sociétés de l'Amérique latine**, éd. SEDES, Paris, 1969.

Jusqu'au début du XIX^e siècle, l'Amérique latine témoigne d'une très grande fragilité sur tous les plans : ressources d'ordre colonial périmées, grandes surfaces sans communications, capitaux insuffisants et étrangers, commerce extérieur dépendant, passivité des peuples.

L'auteur poursuit par une étude approfondie des années 1815-1914 qui montre une Amérique rénouvée mais basée exclusivement sur son utilisation par l'Europe en plein développement.

La période 1914-1967 est celle des prises de conscience et des bouleversements. Pour les grands Etats, on peut déjà parler de décollage et leur situation est supérieure à celle de certains pays asiatiques comme l'Inde ou africains comme le Maroc. Toutefois, pour la majorité de la population, la situation reste inquiétante par le fait que le développement se fait

(1) DERMIGNY, Louis, **La Chine et l'Occident**, Paris, SEVPEN, 1964.

(2) MERLE, Marcel, **L'anticolonialisme européen de Las Casas à Marx**, Paris, Colin, 1969.

en taches. Il n'y a donc pas d'interpénétration entre régions développées et régions défavorisées : à titre d'exemple, si le Sud du Brésil est devenu un pôle de développement, le Nord n'a pas encore dépassé la cote de la misère.

Pierre Léon rejette la responsabilité de la situation sur les aristocraties locales qui vivent de la servitude qu'elles imposent aux masses, exercent une pression terrible sur le pouvoir et favorisent la dépendance des Etats vis-à-vis des U.S.A.

Les remèdes, proposés sont nombreux et interdépendants : réformes agraires, révision du prix des denrées alimentaires et des matières premières sur le marché international, nouvelle industrialisation, lutte contre l'inflation, réorganisation bancaire, etc. Tous ces problèmes nécessiteraient l'établissement d'une planification totale assortie de l'orientation autoritaire des capitaux, c'est-à-dire en un mot la réforme de l'Etat.

Cet ouvrage extrêmement intéressant et qui pourrait servir aux élèves des classes terminales, est accompagné de 15 cartes, 26 diagrammes et 16 pages de bibliographie.

M.R.V.

HISTOIRE LOCALE

VAN DEN EYNDE, Maurice, Raoul Warocqué, seigneur de Mariemont, 1870-1917, Monographies du Musée de Mariemont 1, Musée de Mariemont, 1970, 214 pp., 11 ill., bibliographie.

Cette riche étude est consacrée à un des plus importants hommes d'affaires belges du début du XX^e siècle, dont le rôle a jusqu'à présent été peu mis en évidence par les historiens et les économistes.

Raoul Warocqué était l'héritier d'une famille d'industriels établis dans la région du Centre depuis le début du XIX^e siècle. C'est la Révolution industrielle (particulièrement les charbonnages) qui a assuré la fortune de cette famille en même temps que les spéculations foncières. Les activités industrielles et financières ont été complétées par des responsabilités politiques. Raoul Warocqué a eu la chance de recueillir la fortune de toute la famille. Il en a profité pour multiplier les investissements dans les charbonnages (Mariemont-

Bascoup, Courcelles, ...), la métallurgie, l'électricité, les abattoirs ou les banques. Il n'est pas resté confiné dans la région du Centre, mais il a acheté des actions dans des sociétés d'autres régions du pays (les charbonnages de Campine, par exemple) et il a participé au mouvement d'expansion financière des capitalistes belges dans le monde (en Chine, par exemple). Sur le plan politique, il a occupé des mandats sur le plan local (bourgmestre de Morlanwelz), provincial (conseiller) et national (député). Libéral et progressiste, il n'a cependant pas joué un rôle politique de premier plan. Il s'est surtout préoccupé de la politique extérieure (expansion coloniale), des problèmes financiers, des questions militaires (pour le service militaire obligatoire et personnel) et des questions sociales (par philanthropie et pour lutter contre le socialisme). Il était un monarchiste convaincu et a souvent défendu les positions du roi Léopold II. Pour assurer sa position, il avait fondé un journal (« Les Nouvelles »). Sur le plan local et régional, il s'est surtout attaché à développer l'enseignement à tous les niveaux en vue d'assurer la promotion des individus et l'économie de la région. Il a été un collectionneur passionné de livres et d'œuvres d'art (qui constituent les riches collections du Musée de Mariemont). Il n'était cependant pas très connaisseur, et ses meilleures acquisitions ont été faites sur les conseils d'amis avisés comme Frans Cumont. Il a aussi été un philanthrope généreux tant par ses créations (écoles, crèches, orphelinats) que par ses dons à des institutions (Université Libre de Bruxelles, Ecole des Mines), à des sociétés ou à des personnes en difficulté. Il a légué à l'Etat ses collections, son château et son parc de Mariemont pour en faire un Musée dont la richesse a été remarquablement mise en valeur par Madame Faider (bibliothèque, art oriental, porcelaines, antiquités grecques et romaines, ...). En tant qu'homme d'affaires, il a connu des revers importants et n'a pas fait preuve d'un génie particulier, mais il est parvenu à doubler sa fortune. A sa mort, celle-ci était estimée à plus de cinquante millions de francs.

L'étude est fondée non seulement sur la masse de documents laissés par R. Warocqué, mais aussi sur des investigations dans tous les dépôts d'archives (publics ou privés) susceptibles de compléter l'information de l'historien. Elle repose aussi sur une abondante bibliographie d'ouvra-

ges récents ou anciens en rapport avec les activités ou les préoccupations de Warocqué. Les professeurs d'histoire trouveront dans ce remarquable ouvrage un exemple concret de l'activité et de la mentalité d'un riche capitaliste à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Ils s'intéresseront aussi aux graphiques ou aux statistiques susceptibles d'éclairer de nombreux aspects de la vie économique et financière de l'époque. C'est pourquoi ce beau livre mérite de retenir leur attention.
J.P. D.

SOCIOLOGIE

Liber memorialis Emile Cornez, Louvain et Paris, Nauwelaerts, 1972, in-8°, XIII-350 pp. (*Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, t. LVI).

Jean-Marie DUVOSQUEL, *L'abbaye de Maroilles, en Hainaut, et la politique de sécularisation des Carolingiens*, pp. 1-12, étudie dans ce cas particulier la sécularisation des biens du clergé depuis Charles Martel et ses conséquences. Maroilles devint abbaye royale entre 870 et 920 au moins. Après cette date, elle passa à l'évêque de Cambrai. Tombée dans les mains des laïcs, l'abbaye fut ruinée matériellement et spirituellement. Pour que le temporel du monastère ne tombe pas entièrement aux mains de ses fidèles, Charles le Chauve créa la mense conventuelle affectée à l'entretien des trente chanoines. Le détournement des biens monastiques au profit de l'abbé laïc et l'absence d'un abbé régulier avaient amené l'abandon de la règle bénédictine pour la vie canoniale.

Daniel VAN OVERSTRAETEN, *Une source perdue de Jacques de Guise : les « Annales Sancti Gisleini »*, pp. 13-62, grâce à une étude de critique interne serrée, complexe et rigoureusement conduite, a pu retrouver chez plusieurs auteurs (Jacques de Guise, Chronologistes de St-Ghislain, Henri d'Outreman, Simon Guillemot) vingt-neuf extraits des « Annales Sancti Gisleini » aujourd'hui perdues, couvrant les années 913-1310, rédigées probablement en plusieurs fois entre 1100 et le courant du XIV^e siècle. Ils présentent quelque intérêt pour la connaissance de l'histoire de l'abbaye, mais pas pour l'histoire générale.

Jacques NAZET, *Un psautier à collection illustré du XI^e siècle à l'usage de St-Vincent de Soignies (Leipzig, Univ. Bibl. 774)*, pp. 63-82, 2 ill., parvient à établir que ce manuscrit a appartenu à l'abbaye Saint-Vincent de Soignies et qu'il a été confectionné dans le scriptorium de l'abbaye Saint-Pierre de Hautmont, ces deux monastères ayant été fondés au VII^e siècle par saint Vincent.

Christiane PIERARD, *A propos de l'usage du papier au XIII^e siècle dans l'administration urbaine. Etude sur des textes du plus ancien Mémorial conservé à Mons* pp. 83-122, déduit de l'analyse externe, interne et comparative de ce recueil facitice des Archives de la ville de Mons que ce sont des pièces préparatoires à la rédaction de comptes rédigés entre 1285 et 1313. Elles attestent l'usage par l'administration urbaine, comme on le sait déjà pour l'administration comtale, du papier dès 1285, ce qui témoigne de la renaissance de l'acte écrit (déjà constatée en Hainaut au milieu du XII^e siècle) et de l'organisation des institutions.

Robert WELLENS, *Les Etats Généraux et la succession de Philippe le Beau dans les Pays-Bas*, pp. 123-159, retrace la convocation, les délibérations et les conclusions de l'assemblée des Etats généraux des Pays-Bas à Malines en octobre 1506 pour la reconnaissance de l'archiduc Charles et le choix d'un régent. Maximilien d'Autriche se désista finalement en faveur de sa fille Marguerite, qui devint gouvernante des Pays-Bas.

Lucy TONDREAU, *Tableaux de justice à Mons*, pp. 161-167, 2 ill., présente ce que l'on sait de deux tableaux de justice ayant existé à Mons dans les salles du Conseil échevinal et des Etats de Hainaut.

Gilbert A. LELIEVRE et Daniel VAN OVERSTRAETEN, *Jérôme Marlier (1613-1681), abbé de Saint-Ghislain et conseiller à la Cour souveraine du Hainaut. Notes biographiques*, pp. 167-185, réunissent d'après les Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain, les Mémoires de l'abbé Marlier et quelques dossiers du Conseil d'Etat, les éléments biographiques conservés sur cet abbé. Ils s'attachent en particulier à sa participation à la réforme de l'abbaye par son prédécesseur, l'abbé Crulay, dont les conséquences financières seront lourdes,

à sa gestion du domaine abbatial pendant cette époque troublée par les guerres franco-espagnoles, à son caractère autoritaire et à ses fonctions de conseiller à la Cour souveraine qui le mirent en conflit avec les grands baillis de Bucquoy et d'Arenberg.

Marinette BRUWIER, **La description de la machine à feu de Bois-de-Boussu dans L'Encyclopédie**, pp. 187-210, après avoir rappelé le monde des affaires à qui l'on doit la modernisation de la houillère de Bois-de-Boussu et retracé la découverte de la pompe à feu et sa diffusion de ce côté-ci de la Manche, s'applique, par l'étude des manuscrits conservés, à découvrir la genèse du texte de l'article paru au tome VI de « L'Encyclopédie ». Elle rappelle l'existence éphémère de cette machine à feu et montre sa place « dans la ligne de ces essais souvent malchanceux qui ont eu l'avantage d'implanter dans la région des techniciens spécialistes... [qui] allaient contribuer à la deuxième phase de la modernisation des charbonnages, à l'expansion des machines à feu dans les dernières décades du XVIII^e siècle » (p. 206).

Maurice-A. ARNOULD, **L'originalité du travail cartographique de Ferraris dans les Pays-Bas autrichiens**, pp. 207-230, répondant aux critiques qui ont été formulées quant à la qualité de la carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens établie par le comte de Ferraris, s'efforce de déterminer ce qu'elle doit aux cartographes français qui avaient procédé en tout ou en partie à la triangulation (Cassini) ou à des relevés (Jaillot), et conclut que, sans avoir procédé à une nouvelle triangulation, il fit faire des levés plus précis que ses prédécesseurs. Sa carte est donc originale, mais présente un certain nombre d'imperfections de détail dues à des défauts de triangulation.

Philippe MOUREAUX, **La sidérurgie de la région de Beaumont et de Chimay à la fin de l'Ancien Régime**, pp. 231-249, remarque que cette région, homogène mais mal située au point de vue politique, a vu décliner dans la première moitié du XVIII^e siècle les fourneaux produisant la gueuse parce que le minerai de fer dur y manquait, mais les forges traitant les gueuses importées de l'Entre-Sambre-et-Meuse liégeoise ont continué à prospérer parce

qu'elles disposaient du charbon de bois. Cette prospérité durera jusqu'au XIX^e siècle. Malgré le protectionnisme des gouvernements de Bruxelles et de Liège, une répartition des tâches entre les deux régions de l'Entre-Sambre-et-Meuse se maintint en dépit des tensions.

Hervé HASQUIN, **Un populationniste hennuyer du XVIII^e siècle : le comte François-Joseph-Ghislain Franeau de Gomme-gnies (1739-1803)**, pp. 251-264, après avoir esquissé la biographie de ce grand personnage, lui attribue formellement un mémoire, qu'il analyse et édite, sur l'accroissement de la population par la limitation des grandes exploitations agricoles et montre que ces idées s'inspirent directement de Montesquieu.

André SCUFFLAIRE, **Les émoluments du dernier grand bailli de Hainaut, Charles-Joseph, Prince de Ligne (1791-1794)**, pp. 265-278, rappelle le démantèlement du pouvoir des gouverneurs de Hainaut, son partage entre ceux de grand bailli et de gouverneur militaire de Mons, et prouve d'après les archives du château de Belœil la répartition entre ces deux offices, qui ont fini par être exercés conjointement par le prince de Ligne, des anciennes rémunérations du gouverneur du Hainaut.

Roger DARQUENNE, **Les profils sociaux du département de Jemappes**, pp. 279-306, 9 tabl., s'efforce, d'après la liste de 600 plus imposés du département, celle des cent plus imposés de la ville de Mons, la statistique de l'an VIII à 1812, et des témoignages individuels, de préciser la répartition géographique de l'indigence et de l'assistance publique. Elle est inégalement répartie et semble fonction des conditions locales de l'emploi et des calamités. L'arrondissement de Charleroi est le plus frappé. Les deux grandes villes, Mons et Tournai, ne diffèrent pas de l'ensemble du département. La misère, la malnutrition, la maladie, l'alcoolisme sont la rançon d'un paupérisme qui n'a pas diminué depuis l'Ancien Régime. Cette situation lamentable n'a guère ému les riches et peu les autorités.

Les plus riches sont pour les deux tiers domiciliés à Mons et à Tournai. Les sources fiscales sont peu valables pour évaluer leur fortune, car à ce niveau la fraude est considérable. Ce sont la vieille noblesse

ralliée et les nouveaux riches (vente des biens nationaux, spéculation) qui en constituent l'essentiel. L'auteur estime les notables à environ 7.000.

Cette classe contraste avec les 55.000 indigents secourus régulièrement, alors qu'en période de crise « un quart de la population des villes, un peu moins à la campagne, est réduit à la misère. Chiffres suffisamment éloquentes pour conclure à une pauvreté aussi grande sous l'Empire que sous l'Ancien Régime. » (p. 306).

Armand LOUANT, **De la propriété de l'ancien Hôtel des gouverneurs de Hainaut**, pp. 307-316, rappelle l'histoire de cet hôtel construit pour l'intendant Voisin, qui fut occupé par les gouverneurs du Hainaut jusqu'à Emile Cornez, et éclaircit le partage de sa propriété entre l'Etat et la ville de Mons.

Samuël GLOTZ, **La confection binchoise, ses origines et son développement jusqu'en 1951**, pp. 317-341, situe cette industrie à la suite de la draperie d'Ancien Régime, suit son ascension un moment parallèle à la cordonnerie, et montre sa concentration et sa modernisation progressive jusqu'en 1951 où la récession s'amorce, en précisant sa liaison avec le colportage, le marché régional puis national, et même un moment international. Un bel exemple d'industrie qui a fait vivre un petit centre provincial.

Un éventail d'études qui fait grand honneur à l'érudition et la recherche hennuyères par sa qualité critique et sa valeur scientifique.

J. Du.

STORR, Anthony, **L'instinct de destruction**, coll. « Archives des sciences sociales », Paris, Calmann-Lévy, 1973.

Si la fonction de l'histoire est d'expliquer ou de chercher à comprendre, elle ne peut rien sans l'apport de divers instruments d'exploration. La psychopathologie sociale constitue l'un d'entre eux. Depuis 1966, un centre de recherche s'occupe à l'Université du Sussex d'examiner les sources du racisme ou du nationalisme, des causes de la persécution des « sor-

cières », des fondements biologiques et antécédents psychologiques de la tendance à persécuter et à exterminer. L'interdisciplinarité est ici de rigueur : l'histoire est associée à la sociologie, à l'anthropologie, à la psychologie dynamique, Anthony Storr est anglais et psychiatre. Quoique profondément marquées par sa formation initiale, les idées qu'il exprime dans cet essai ne manquent pas de pertinence. Il est rare, constate-t-il, que des animaux de la même espèce en viennent à s'entre-tuer. Même chez les primates, l'agression se trouve comme ritualisée et n'est qu'exceptionnellement poussée jusqu'à des conséquences mortelles. Le comportement anormal de l'être humain tient, selon lui, à un état de psychopathie. L'étude des psychopathes dégage l'importance de la frustration, de l'éducation sans amour, dans le développement d'une tendance à la cruauté et à la violence. Les châtiments corporels, par exemple, empêchent la formation d'une conscience normale. Celle-ci est d'ailleurs influencée par des facteurs organiques encore mal localisés mais sensibles dans les rythmes électriques des encéphalogrammes des psychopathes. Frustrations et anomalies génétiques se conjuguent donc. Elles s'expriment par des comportements sadomasochistes, ainsi que par des attitudes paranoïaques ou dépressives. L'homme a tendance à rejeter ce qui lui paraît inacceptable en lui-même et à l'attribuer à tort à quelqu'un d'autre. Il peut ainsi se fabriquer un bouc émissaire qu'il peut mépriser un peu moins que lui-même. Pour le paranoïaque, l'ennemi réduit à merci doit être détruit. La haine est le corollaire important de l'amour. L'homme est peut-être plus sensible à ce phénomène en raison de la prolongation de son état fœtal. Son implantation pileuse présente une étrange similitude avec celle d'un fœtus de singe avancé. Il en est de même des dents, de la position de la tête, de la face plate. Cette immaturité prolonge la phase de frustration. A cet égard, l'étude des Esquimaux dont les femmes pratiquent la « gestation externe » est fort révélatrice. L'agressivité y est infiniment moins marquée qu'ailleurs, la hiérarchie de domination inexistante pratiquement. Ils partagent tout : nourriture, femmes, maris, enfants, instruments, habitations. Le rôle de l'éducation est sans doute infiniment plus important qu'on ne le pense encore couramment. Dans quelle mesure pourra-t-elle effacer la « tache originelle » ?

R.V.S.

CARATINI, R., **Sciences sociales : Linguistique**, Bordas, Paris, 1972.

La linguistique est l'étude scientifique des langues. Initialement définie comme étant la science de la grammaire générale appliquée aux diverses langues, cette discipline s'est transformée en science autonome avec Ferdinand de Saussure qui est généralement considéré comme le fondateur de la linguistique moderne. Science jeune, la linguistique se scinde en de très nombreux courants que l'auteur s'interdit d'étudier pour eux-mêmes. Une courte histoire de la linguistique et des notes complémentaires exposées en annexe de l'ouvrage, permettent cependant au lecteur de s'orienter au sein des principales tendances européennes et américaines.

L'ouvrage comprend deux parties dont la première constitue une introduction à la seconde. La première partie passe en revue les problèmes du langage et de la théorie de la communication, établit les distinctions fondamentales qui séparent la phonétique et la phonologie, introduit ensuite le lecteur au sein des grammaires structurelles et fait un bref exposé des questions relatives au code écrit.

La seconde partie contient une étude descriptive, forcément sommaire, des langues du monde en s'attachant essentiellement à leur étude synchronique sans pour autant négliger le point de vue diachronique.

Sont étudiées successivement les langues européennes, les langues de l'Asie, de l'Afrique, les langues indiennes, de l'Amérique du Nord, les langues océaniques et les langues internationales.

L'ouvrage se lit agréablement malgré la technicité et la densité de la matière ; il est aussi abondamment illustré et enrichi de nombreux tableaux synthétiques d'une grande clarté.

P. B.

BAECHLER, Jean, **Les phénomènes révolutionnaires**, coll. SUP, Le sociologue, Paris, Presses Universitaires de France, 1970.

J. Baechler est un sociologue qui se propose de construire une méthode scientifique pour expliquer les phénomènes révolutionnaires. Il crée un vocable, un néo-

logisme : la staséologie qui donne l'idée de « se dresser contre ». C'est « la science » des conflits internes aux sociétés.

Ce petit ouvrage lance une foule d'idées, sans prétendre accomplir une œuvre exhaustive, au contraire, celle-ci « représente une masse considérable d'interrogations, de problèmes et d'orientations de recherche ». Ce livre est un plan où chiffres et lettres découpent chapitres et titres en sous-chapitres et sous-titres. Les références aux auteurs sont nombreuses et analysées. L'attitude se veut objective, sans passion, ce qui est trop rarement l'apanage des ouvrages relatifs aux révolutions.

La méthode « comparatiste », indispensable à la sociologie, est empruntée aux historiens.

L'auteur dégage des principes essentiels à l'étude de ces phénomènes en distinguant quatre niveaux : I. l'unité, c'est-à-dire les racines des révolutions, ses concepts et ses fonctions ; II. la diversité ou la typologie des mutations ; III. les corrélations ou les variables fondamentales ; IV. les cas particuliers. En vertu du niveau III, il critique la méthode marxiste dont les fondements ne s'avèrent ni scientifiques ni réalistes. Une théorie qui se base sur un seul sous-système, en l'occurrence, l'économie, ne tient pas compte de la complexité du réel.

Qui sont les révolutionnaires ? Les exclus du régime, ceux qui souffrent des contraintes imposées, de l'arbitraire du choix politique, de l'arbitraire des valeurs désirables, pouvoir - richesse - prestige.

Pour analyser le concept, c'est-à-dire « l'essence abstraite » de ces phénomènes, J. Baechler s'appuie sur la méthode de Clausewitz, car la dialectique des révolutions s'apparente au concept de la guerre, ces deux mouvements étant des conflits.

L'auteur établit une typologie « exclusivement descriptive ». Il y introduit les marginalités passives, comme les maladies mentales, les suicides, la criminalité, formes de contestations de l'ordre ; les contre-sociétés, marginalités actives, tels le brigandage, les millénarismes. Il constate que les soulèvements contre l'ordre se terminent inmanquablement par un massacre et un renforcement de l'autorité, échecs, dont il attribue la cause à la soudaineté de l'explosion, à la violence et à

leur caractère destructeur. Il en est ainsi pour les révoltes paysannes comme pour les guerres serviles, rares et irrationnelles. Les révolutions proprement dites sont les mouvements dont la fonction est de prendre le pouvoir, ce qui n'appartient pas aux soulèvements précités, résultats d'un déséquilibre économique ou social. Les facteurs organisation, unité et armes donnent un avantage certain à l'autorité. C'est pourquoi les révolutions réussies sont dues à la division de l'élite, à la neutralité de l'armée. Deux types de révolutions efficaces sont les coups d'Etat militaires et les luttes contre l'occupant qui galvanisent toutes les forces de la nation, unissent tous les groupes sociaux. Il est contestable que la révolution chinoise ait bénéficié de la guerre contre les Japonais.

Les objectifs sont rarement réalisés, seules les révolutions courtes pourraient y atteindre, car les longues révolutions voient se désagréger le ferment d'idéalisme et mènent à la dictature, telle la Révolution française qui porte Napoléon au pouvoir. Les révolutions avortées sont celles qui ont le plus d'impact sur les futurs révolutionnaires et il se développe un sentiment romantique de frustration qui pousse à idéaliser ces échecs, ainsi la Commune et Mai 68 sont décorés de véritables auréoles.

La révolution répondant à une agressivité naturelle chez l'homme, elle s'explique davantage par une pulsion, un besoin de combattre et ce besoin se justifie par une idéologie.

L'auteur de reprendre la contradiction égalité-liberté. Ces deux concepts ne peuvent être atteints par un même régime, l'égalité ne peut se réaliser que dans un régime monopoliste, totalitariste, tandis que les régimes pluralistes offrent la liberté, car seuls ces régimes admettent la pluralité des valeurs.

Les groupes révolutionnaires à effectifs nombreux sont rares. L'on trouve par exemple la bourgeoisie au XI^e, les ouvriers du XIX^e et la jeunesse au XX^e. L'unité des révolutionnaires est illusoire, elle ne « constitue jamais un universel concret », même les ouvriers « ne bénéficient d'aucun privilège révolutionnaire », bien qu'ils soient le seul groupe à se rapprocher de la définition marxiste. L'auteur s'arrête davantage au cas de la jeunesse : « Nous ne cessons de nous étonner que personne ne s'avise de s'étonner qu'il y

ait une jeunesse. » L'on voit se créer le phénomène d'une concentration de la jeunesse, en partie due à l'école qui se substitue à la cellule familiale, autrefois principal centre d'apprentissage, à une prise de conscience suscitée par une maturité sexuelle plus précoce et par la prolongation de l'état de jeunesse, résultat de notre société d'abondance qui retarde sa productivité. Il y a aujourd'hui rupture entre les jeunes et les adultes. Il faut réintégrer la jeunesse dans la société industrielle et essayer de résoudre ses problèmes, ses contradictions. J. Baechler pense que les régimes pluralistes peuvent les résoudre.

La conclusion du livre est optimiste en ce qui concerne la survie du système occidental et l'issue des tensions de notre temps : « Plus un système sera pluraliste, plus il sera stable, parce que les tensions pourront s'exprimer. »

C. B.

PEDAGOGIE

CHEVALLIER, P., GROSPERRIN, B., MAILLET, J., *L'enseignement français de la Révolution à nos jours*, 2^e tome, collection « Etudes d'histoire institutionnelle », vol. n^o 1 et 3, publications de la Faculté de droit et des sciences économiques de Grenoble, Paris, La Haye, Mouton, 1968-1971.

Attachés à une Faculté de droit, les auteurs appliquent à cet ouvrage les catégories propres à leur formation. Il se caractérise par la clarté, la simplicité, l'ordre systématique. Au total, une belle synthèse des éléments constitutifs du tableau scolaire de la France aux trois degrés primaire, secondaire, supérieur.

Avec la Révolution apparaissent les principes qui régissent encore l'instruction publique. Pour Mirabeau, « il convient que la volonté toute-puissante de la Nation les enchaîne à ses plans, leur indique son but ». Pour Talleyrand, il est nécessaire que « la Nation offre à tous les bienfaits de l'instruction, mais elle ne l'impose à personne », paradoxe tempéré par un système libéral de bourses d'études. Il recommande la *langue nationale*, les notions d'histoire, de géographie, de botanique, de civisme (déjà les « sciences humaines » ?).

Pour Condorcet, les grandes notions de liberté, laïcité, égalité dans l'enseignement se basent sur l'intervention d'un directoire de savants, la « Société des sciences et des arts », autonome. L'idée, mainte fois repoussée, ne continue-t-elle pas à reflourir périodiquement soulignant ainsi la persistance de l'esprit de caste d'Ancien Régime ?

Les réformes et réglementations successives depuis lors attestent combien l'école est le reflet de la société de son temps. L'école populaire de la Convention, gratuite et obligatoire, fait place à un enseignement favorisant les classes bourgeoises.

L'intérêt de la Restauration pour l'enseignement primaire ne vise qu'à imposer la main de l'Eglise sur la formation de la jeunesse. Malgré le succès de la méthode, l'enseignement mutuel prôné par les libéraux est violemment attaqué. La Loi Falloux du 15 mars 1850 marque la rencontre des intérêts libéraux et catholiques contre la poussée socialiste. Le feu est aux poudres ! La guerre scolaire éclate en même temps que se développent les réseaux scolaires. L'historien Victor Duruy, bien en avance sur son temps, ne peut guère faire valoir ses vues de ministre

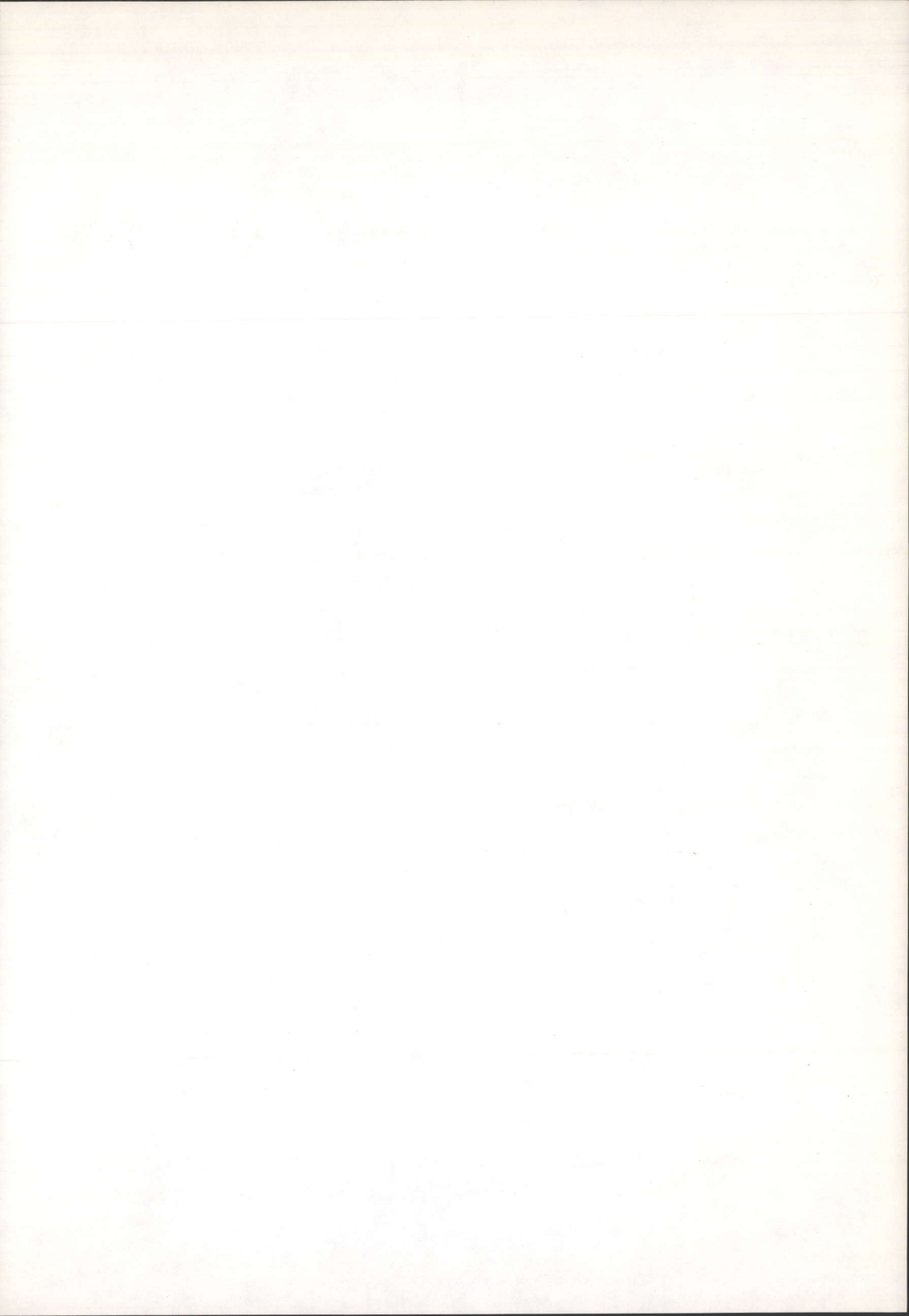
éclairé de l'Instruction publique. Il pousse néanmoins l'enseignement féminin et souligne l'importance de l'enseignement supérieur. Malgré les résistances, il s'efforce d'adapter l'enseignement secondaire aux nécessités du temps. Il se penche sur la formation des adultes.

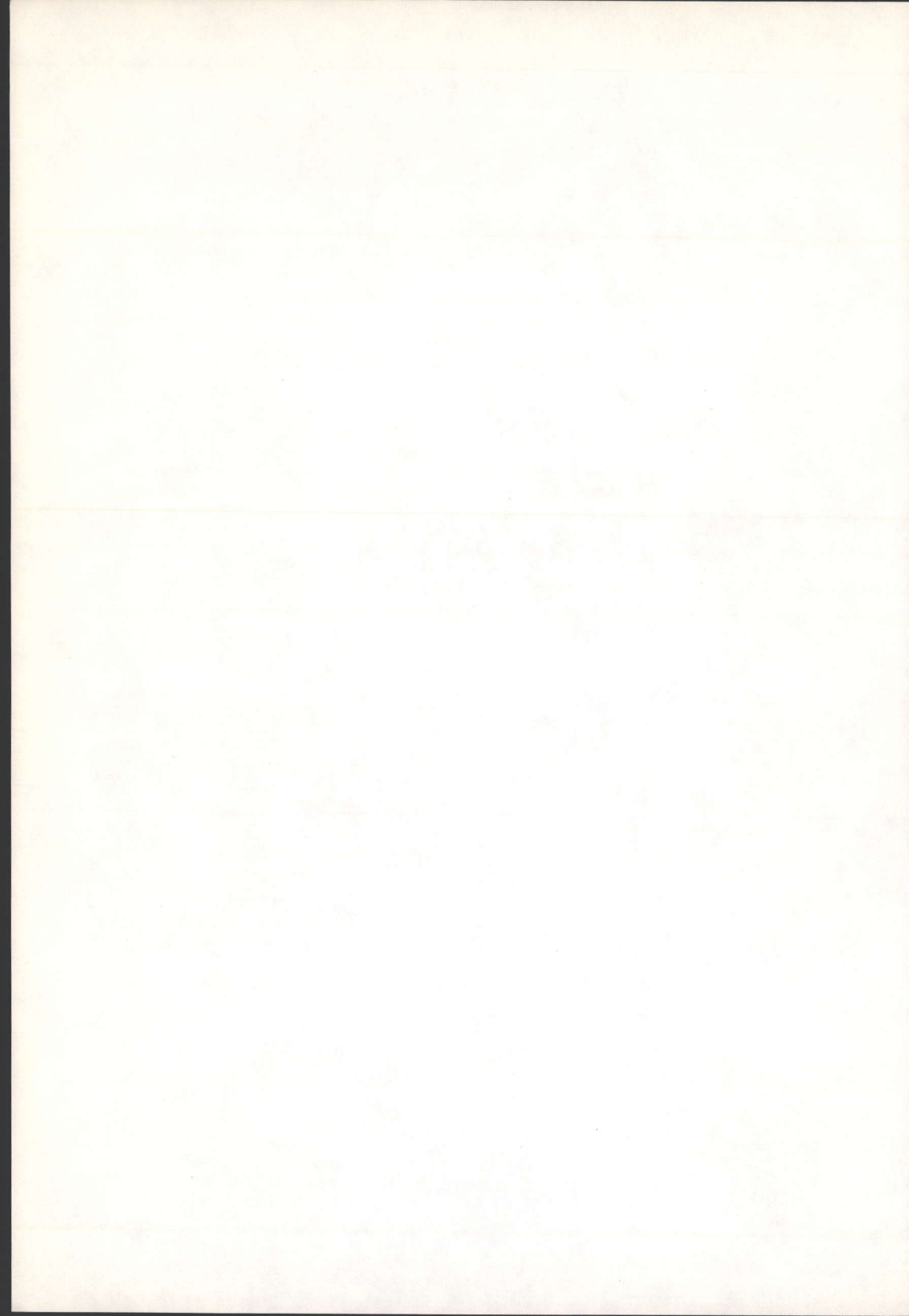
Sous la III^e République dominent les réformes de Jules Ferry qui reviennent aux principes de la Révolution : laïcité, gratuité, obligation, enseignement technique ; la rupture s'amorce avec l'Eglise écartées complètement en 1905, les congrégations enseignantes sont pourchassées.

Le XX^e siècle, en mutation rapide, voit se développer les distorsions entre l'école trop repliée sur elle-même et le milieu extérieur. Les réformes nombreuses témoignent de l'état de crise. La démocratisation des études est loin d'être résolue, mais les problèmes communs amènent progressivement l'opinion à se rencontrer autour d'une école publique unique non encore réalisée. Le tome 2 rassemble 258 documents dont beaucoup inédits.

Une mine pour les maîtres et les futurs maîtres.

R.V.S.





**INSTRUCTIONS POUR LES COLLABORATEURS
DES CAHIERS DE CLIO.
CONSEILS POUR LA REDACTION DES MANUSCRITS.**

1. TOUS LES MANUSCRITS SERONT DACTYLOGRAPHIES.
2. Les textes à imprimer en **italiques** seront soulignés d'un **trait interrompu**, tant pour les minuscules que pour les capitales. Les textes à imprimer en gras seront soulignés d'un **trait continu**.
3. Les textes en CAPITALES courantes seront soulignés de **deux traits continus**, les CAPITALES GRASSES seront soulignés trois fois. Ces caractères seront obligatoirement utilisés pour les titres et sous-titres.
4. Toute mention manuscrite sera considérée comme exclue de la composition à condition qu'elle soit enfermée dans un ovale fermé.
5. Pour les leçons-types, le sujet de la leçon tiendra lieu de titre. Le niveau d'enseignement auquel la leçon est destinée figurera ensuite. Le nom de l'auteur sera écrit à la fin de la préparation, suivi de la mention de l'établissement auquel il est attaché. Le prénom précédera le nom.
6. Les références bibliographiques et les appels de notes seront rédigés selon les modèles suivants :
MORAZE, Charles, *Les bourgeois conquérants*, p. 101, coll. « Destin du Monde », Paris, A. Colin, 1957.
CHAUNU, Pierre, *La population de l'Amérique indienne (nouvelles recherches)*, dans *Revue historique*, t. 232, p. 111, Paris, P.U.F., 1964.
Le nom de l'auteur sera écrit en petites capitales, le titre de la publication en italiques, le reste (y compris le prénom) en romaine bas de casse ; tous ces éléments seront séparés par des **virgules**, en un texte suivi, sans interruption ni changement de ligne pour une même note ils formeront un seul alinéa.
7. Toute instruction complémentaire sera prise dans l'ouvrage suivant :
HALKIN, Léon E., *La technique de l'Edition, Conseil aux auteurs pour la préparation de leur copie et la correction des épreuves*, 6^e éd, revue et augmentée, Bruxelles, Le Livre d'enseignement, 14, rue des Comédiens, 1960.
8. Toute citation de texte sera transcrite en **italiques**. Les textes documentaires accompagnant les leçons-types seront munis d'une notice d'identification.
9. Pour les comptes rendus d'ouvrages : pas plus d'une colonne des *Cahiers de Clio*, Notes et glanures (environ 40 lignes dactylographiées). Mentionner avec grand soin :
 - a) ce qui est utile à l'enseignement ;
 - b) ce qui est original et permet une révision des vues traditionnelles sur un problème ;
 - c) les ressources didactiques : cartes, statistiques, textes, iconographie, etc.

LA REDACTION.

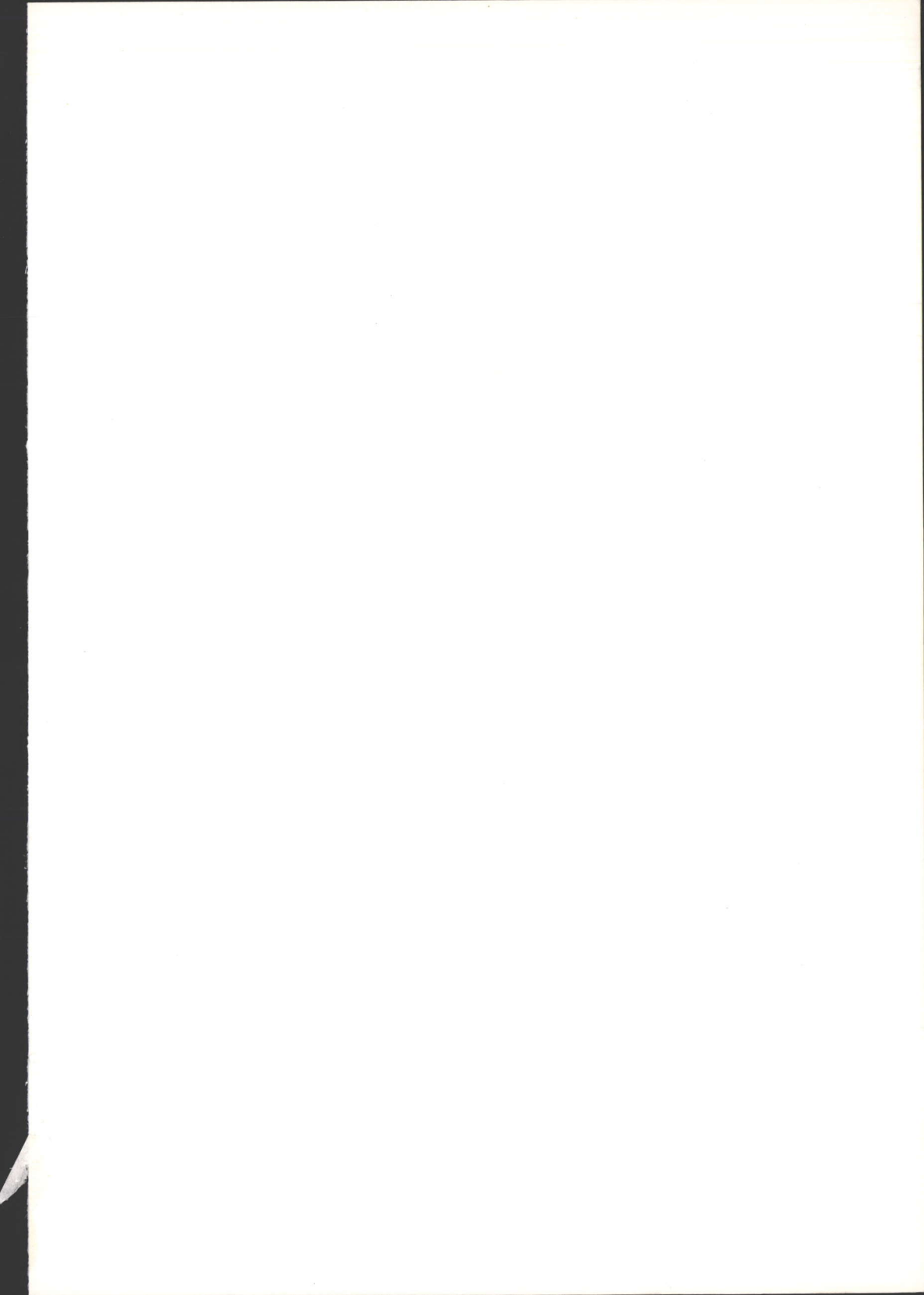


TABLE DES MATIERES

TRIBUNE LIBRE.

- VAN SANTBERGEN, R., *Note touchant les problèmes de l'édition scolaire, spécialement en histoire* 5

DIALOGUE avec...

Un collectif d'enseignants liégeois.

- AJZENBERG-KARNY, M., et VAN SANTBERGEN, R., *Information et documentation des enseignants* 11

INFORMATION SCIENTIFIQUE.

- DAVID, H., *Itinéraires Austro-Bourguignons, du désastre de Nancy au traité de Madrid (janvier 1477 - janvier 1526), III. Les « premiers âges » de Charles Quint et la régence de Marguerite d'Autriche* 17

INFORMATION PEDAGOGIQUE.

- UN COLLECTIF DE PROFESSEURS FRANÇAIS, *Enseignement et actualité* 45
- BREUVAL, N., *Le journal à l'école* 59

LEÇONS-TYPES.

- UNE EQUIPE DE PROFESSEURS FRANÇAIS, *Introduction à l'espace et au temps* 69

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE.

- NOTES ET GLANURES 89